CITROËN

C3

Manuel d'utilisation

nothing
moves us
like citroën



BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën C3.
Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION

ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://service.citroen.com/ACddb/
Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau CITROËN.

INTRODUCTION.....5 1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE.....11 2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD.....59 3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....84 4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....108 5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS).....149 6
EN CAS D'URGENCE175 7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE196 8
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....222 9
INFORMATION CLIENT.....231 10
INDEX.....241 11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 5
- Éco-conduite..... 5
- Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise..... 6
- Utilisation de ce manuel..... 6
- Type de propulsion..... 8
- Modifications - Altérations du véhicule..... 9

Présentation du véhicule..... 11
- Clés..... 11
- Système de sécurité du véhicule..... 16
- Portes..... 18
- Vitres..... 20
- Rétroviseurs..... 22
- Appuie-tête..... 24
- Sièges..... 25
- Ceintures de sécurité..... 28
- Système d'airbags..... 31
- Systèmes de retenue pour enfants..... 35
- Volant..... 43
- Commutateur d'allumage..... 44
- Essuie-glace et lave-glace avant..... 45
- Éclairage extérieur..... 47
- Éclairage intérieur..... 53
- Espace de rangement intérieur-Aménagements intérieurs..... 54

Instruments et commandes de la planche de bord..... 59
- Vue d'ensemble du tableau de bord..... 59
- Combiné d'instruments..... 61
- Témoins d'avertissement et indicateurs..... 67
- Commandes de climatisation..... 78

Système d'infodivertissement..... 84
- Présentation du système d'infodivertissement..... 84
- Radio..... 90
- Système multimédia..... 92
- Station de smartphone..... 104
- Commandes principales..... 106
- Applications tierces..... 106

Démarrage et utilisation..... 108
- Démarrage et arrêt du moteur..... 108
- Système d'avertissement sonore pour les piétons..... 114
- Freins..... 114
- Transmission..... 118
- Suspension pneumatique..... 126
- Gaz d'échappement..... 126
- Carburant..... 126
- Charge..... 128
- Chargement du véhicule..... 141
- Conseils de conduite..... 146

Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)..... 149
- Présentation des systèmes d'aide..... 149
- Système d'aide à la régulation de vitesse..... 151
- Systèmes anti-collision..... 155
- Système d'aide à la stabilité du véhicule..... 158
- Système d'aide à la performance de freinage..... 159
- Systèmes d'aide au maintien dans la voie..... 160
- Systèmes d'aide au stationnement et à la marche arrière..... 164
- Systèmes de détection de perte d'attention du conducteur..... 166
- Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente..... 169
- Autres fonctions d'aide à la conduite..... 170

En cas d'urgence..... 175
- Feux de détresse..... 175
- Assistance et SOS..... 175
- Triangle de présignalisation..... 178
- Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue..... 178
- Kit de réparation des pneus..... 184
- Démarrage par câbles auxiliaires..... 187
- Remorquage..... 193

Maintenance et entretien du véhicule..... 196
- Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule..... 196
- Entretien programmé..... 196
- Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 198
- Compartiment moteur..... 199
- Entretien du véhicule..... 205
- Fusibles..... 208
- Remplacement des ampoules..... 208
- Pneus et roues..... 213
- Entreposage du véhicule..... 216
- Carrosserie - Entretien de l'extérieur..... 218
- Entretien de l'intérieur..... 219

Spécifications techniques..... 222
- Identification du véhicule..... 222
- Données du véhicule..... 223
- Liquides et lubrifiants..... 228
- Contenances des réservoirs..... 230

Information client..... 231
- Déclaration de conformité..... 231

Consommation de carburant et émissions de CO 232
Prescriptions relatives à l'élimination 232
REACH 232
Enregistrement des données du véhicule et vie privée 233

INTRODUCTION

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO_2 du véhicule.

Optimisation de l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.
Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.
L'indicateur de changement de vitesse invite le conducteur à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.
Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO_2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.
Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.
En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné.
Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.
Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores).
Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.
Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.
Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.
Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays dans lequel on circule.
Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C).
Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.
En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.
Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.
Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.
Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.
Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.
Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquet-

te située sur l'entrée de porte, côté conducteur.
Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et, le cas échéant, les pneus de la remorque ou de la caravane.
Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du fabricant.
Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.
La consommation de carburant du véhicule neuf se stabilise en moyenne après les 3000 premiers kilomètres.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.
Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides 48 V (MHEV)

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par exemple lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).
L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.
Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules électriques (BEV)

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

https://shorturl.at/EVOSi

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage,**

peuvent ne pas s'appliquer à un véhicule spécifique en raison des variantes de modèle, de spécifications propres au pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.

- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Légende des symboles

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce qu'un concessionnaire est en mesure d'apporter.

REMARQUE

Informations sur les données personnelles

Des boîtiers de commande électronique sont installés dans le véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres aident à la conduite (systèmes d'aide à la conduite), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Pour plus d'informations sur les données enregistrées dans le véhicule et sur leur possible traitement hors du véhicule, se référer à "Information client".


Remarque


Contribution à la protection de la nature


Véhicule avec poste de conduite à gauche


Véhicule avec poste de conduite à droite


Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

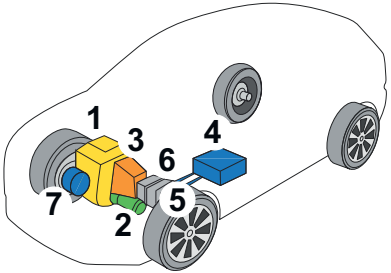
Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique uniquement.

Véhicule hybride 48 V (MHEV)



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)

4 Batterie de traction 48 V

5 Batterie d'accessoires 12 V

6 Convertisseur DC/DC

7 Démarreur à courroie

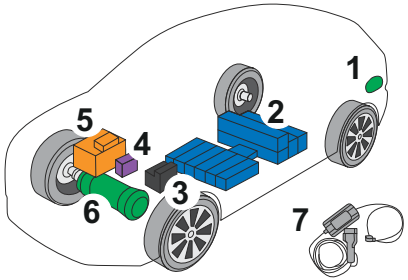
La technologie Hybride 48 V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.
Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires 12 V et l'alimentation de traction 48 V.
Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1 Connecteurs de charge

2 Batterie de traction

3 Batterie d'accessoires

4 Pompe à chaleur

5 Chargeur embarqué

6 Moteur électrique

7 Câble de charge

Les connecteurs de charge **(1)** permettent 3 types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé **(7)**.
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V **(2)** est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12V **(3)** alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur **(4)** assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué **(5)** gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12V.

Le moteur électrique **(6)** assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications - Altérations du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

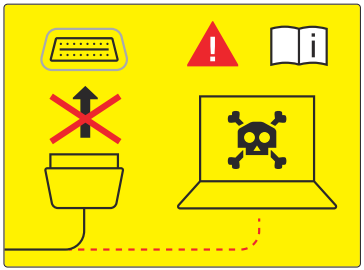
Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires électriques. La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le fabricant peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques du véhicule. Se rendre chez un concessionnaire ou un atelier qualifié pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise de diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le fabricant ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication. Avant d'installer un

émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter un concessionnaire pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le fabricant autorise l'installation d'émetteurs-récepteurs, du moment que cette installation a lieu dans un centre spécialisé, selon les règles de l'art et conformément aux spécifications du fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification. Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio

⚠ AVERTISSEMENT

La clé électronique peut interférer avec un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée.



Pousser le loquet pour extraire la clé intégrée.

Verrouillage du véhicule

Déverrouille le véhicule

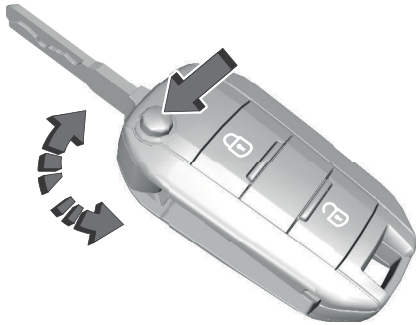
La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Ouverture du bouchon du réservoir de carburant.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.

La télécommande inclut une clé simple qui permet le déverrouillage / verrouillage centralisé du véhicule avec la serrure, ainsi que la mise en route et l'arrêt du moteur.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante.

Dépliage / Repliage de la clé



- Appuyer sur ce bouton pour la déplier / replier.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le bouton n'est pas appuyé, la télécommande risque d'être endommagée.

Clé intégrée

Selon version, la clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois la clé de secours éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Localisation du véhicule

À l'appui sur le bouton de verrouillage, l'allumage des feux indicateurs de direction pendant quelques secondes signale :

- Le verrouillage du véhicule pour les versions sans alarme.
- L'activation de l'alarme pour les autres versions.

 - Appuyer sur ce bouton.

ⓘ REMARQUE

Si une des portes ou le coffre est mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Néanmoins, si le véhicule est équipé de l'alarme, celle-ci est totalement activée au bout de 45 secondes environ. En cas de déverrouillage par inadvertance et sans aucune action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si l'alarme avait été activée au préalable, celle-ci se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

⚠ AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif uniquement sur le véhicule avec conduite à gauche.



Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

1. Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.
2. Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Conseils

⚠ AVERTISSEMENT

Télécommande.

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.
Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.
La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

AVERTISSEMENT

Protection antivol.

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.
Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

AVERTISSEMENT

Verrouillage du véhicule.

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

REMARQUE

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

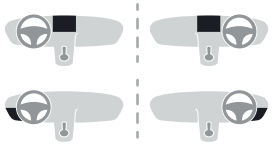
REMARQUE

Si l'une des portes ou le volet de coffre est toujours ouvert, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

REMARQUE

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se re-verrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Verrouillage central





Manuel

- Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

AVERTISSEMENT

Si l'une des portes avant ou arrière est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas (l'ouverture du coffre n'empêche pas le verrouillage centralisé de fonctionner).

REMARQUE

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur. Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant est désactivé.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-intrusion)

REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants. Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 5 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.
L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule.
Au-dessus de 5 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Remplacement de la pile

Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

En cas de pile usée, ce voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Type de batterie : CR2032 / 3 volts.



1. Pour déclipper le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
2. Extraire le cache arrière.
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
5. Clipper le cache.

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.
Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.
Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.
Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Clé de secours

Perte des clés, télécommande, clé électronique

Se rendre chez un concessionnaire agréé avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le concessionnaire agréé pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

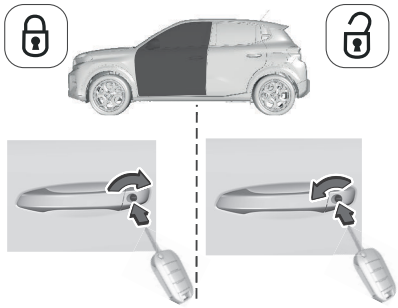
- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.

- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, **procéder au changement de la pile de la télécommande**.

Dans le second cas, **réinitialiser la télécommande**.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé mécanique.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

- Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'avant ou l'arrière du véhicule pour verrouiller ou déverrouiller la porte.

Autres portes

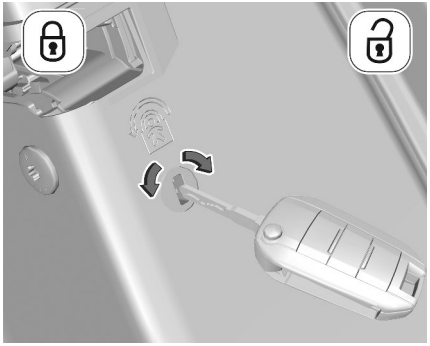
Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage

- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

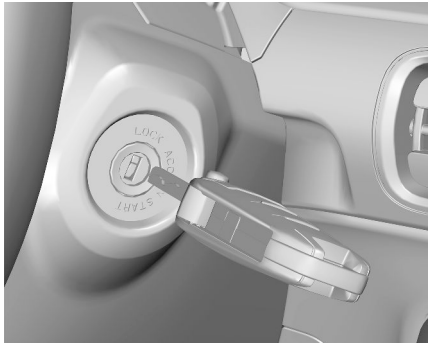
Se reporter à la rubrique correspondante.



1. **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
2. Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
3. Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
4. Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

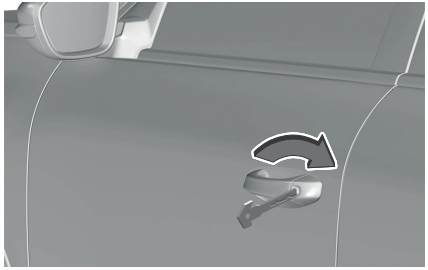
Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande ⇨ 44



1. Couper le contact.
2. Contact mis
3. Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
4. Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec ADML



- Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur, pour ouvrir le véhicule.



- placer la clé électronique sur le porte-gobelet de la console centrale.



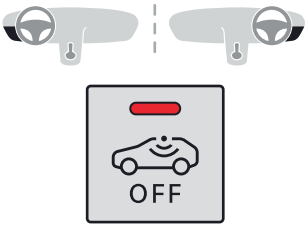
- Avec une boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une boîte de vitesses automatique, depuis le mode P, appuyer sur la pédale de frein.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Système de sécurité du véhicule

Alarme antivol

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 5 km/h).



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.
L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.
L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.
L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

REMARQUE

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

REMARQUE

Véhicules électriques Selon version, les fonctions surveillances volumétrique et antisoulèvement sont susceptibles d'être moins réactives, voire de ne pas fonctionner en cas de préconditionnements thermiques.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

AVERTISSEMENT

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.



- Appuyer deux fois sur le bouton de la télécommande radio en cinq secondes.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.
La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

AVERTISSEMENT

Porte, coffre ou capot. Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Le système de surveillance est neutralisé ; le témoin du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

REMARQUE

Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique extérieure seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.

- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

1. Couper le contact et, dans les 3 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande.

Le voyant du bouton s'éteint.

- Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.
Au déverrouillage du véhicule à la télécommande, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton informe que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence du conducteur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

- Verrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur avant.

Activation automatique

(Selon version)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Antidémarrage

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.
Consulter le concessionnaire.

Portes

Ouvertures manuelles des portes

De l'extérieur

- Après déverrouillage du véhicule à la télécommande ou à la clé, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif activé :

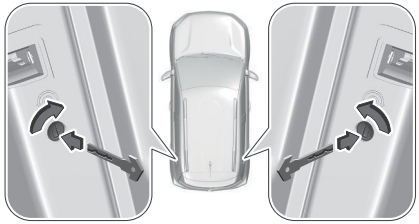
- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).

- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Sécurité enfants portes arrière

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.
La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

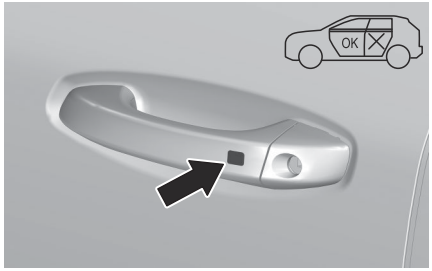
Activation / Désactivation



- Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé intégrée en sens inverse.

Passive Entry

(selon version)
Le système identifie la présence d'une clé électronique à proximité des portes (et du hayon), ce qui permet de déverrouiller/verrouiller les portes (ou le hayon) sans devoir appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.



Si le système détecte que la clé électronique est valide, le propriétaire de la clé peut simplement saisir l'une des poignées avant pour déclencher l'alarme et déverrouiller le mécanisme d'ouverture de la porte et du hayon.
Pour verrouiller la porte, veiller à disposer de la clé électronique et à se trouver dans la plage de fonctionnement de 1,2 mètre de la poignée de porte conducteur ou passager.
Appuyer sur le bouton de la poignée : toutes les portes et le hayon du coffre à bagages se verrouillent. Le verrouillage de la porte déclenche également l'alarme (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas verrouiller et déverrouiller simultanément en tirant sur la poignée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'on porte des gants ou si la poignée de porte est mouillée, la sensibilité d'activation de la fonction Passive Entry peut être réduite, ce qui allonge le temps de réaction.

Défaut

Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- toute interférence d'ondes électromagnétiques provenant de sources externes (par exemple, les téléphones portables),
- la charge de la pile de la clé électronique
- la présence d'objets métalliques à proximité de la clé ou du véhicule.

Dans ce cas, il est toujours possible de déverrouiller les portes à l'aide de l'insert métallique de la clé électronique.

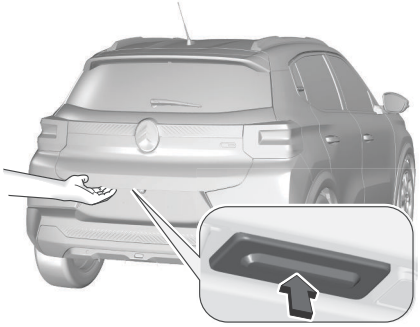
Actionnement du hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores,

pourraient pénétrer dans le véhicule. Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

Ouverture du hayon



- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

- Abaisser le volet de coffre à l'aide d'une des poignées de préhension intérieures.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Déverrouillage de secours

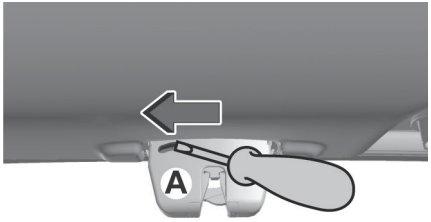
Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.
Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre reste verrouillé.

ⓘ REMARQUE

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



- Introduire un petit tournevis dans l'orifice (**A**) de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre reste verrouillé.

Vitres

Lève-vitres électriques



1 Avant gauche

2 Avant droit

3 Arrière droit

4 Arrière gauche

5 Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière. Verrouillage des portes arrière (selon version)

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

Actionner pour la vitre concernée en enfonçant pour ouvrir et en relevant pour fermer.
Selon version, pousser ou tirer longtemps : la vitre monte ou descend complètement lorsque le commutateur est relâché.
Pousser ou tirer brièvement : la fenêtre monte ou descend tant que est actionné.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 60 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes.
Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

(Selon version)
Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis redescend aussitôt partiellement.

REMARQUE

Dépassement de l'anti-pincement. Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.

Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné d'un message de confirmation.
Le voyant reste allumé jusqu'à la réactivation des commandes.
L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres

Après avoir rebranché la batterie, en cas de surtension ou de mouvement anormal de la vitre, la fonction anti-pincement doit être réinitialisée.

REMARQUE

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remonte par paliers de quelques centimètres à chaque appui. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Maintenir la commande tirée pendant plus de 2 secondes après avoir atteint la position vitre fermée.

AVERTISSEMENT

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Lunette arrière

Lunette arrière chauffante

L'écran arrière peut être désembué ou dégivré efficacement et rapidement grâce à la fonction du système de climatisation.

Pare-brise

Se reporter à la section "**Commandes de climatisation**". ⇨79

Pare-soleil

Les pare-soleil peuvent être abaissés et pivotés latéralement pour éviter les éblouissements.
Si les pare-soleil sont équipés de miroirs de courtoisie, les caches de ces derniers doivent être fermés en roulant.
Un porte-billet se trouve sur la face arrière du pare-soleil.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs manuels

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rétroviseurs extérieurs électriques

Réglage électrique





- Déplacer la commande **(A)** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- Déplacer la commande **(B)** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- Replacer la commande **(A)** en position centrale.

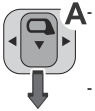
Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- De l'intérieur, contact mis, placer la commande (**A**) en position centrale.
- Tirer la commande (**A**) vers l'arrière.
- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

Activation / Désactivation

Le paramétrage du rabattement/déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu du tableau de bord, à l'aide des commandes au volant.

Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

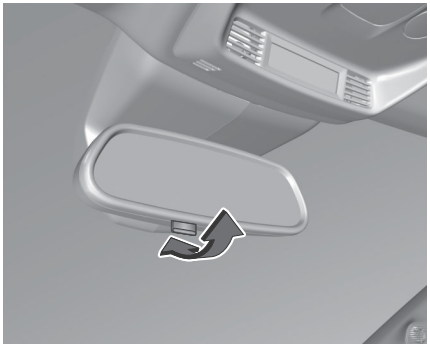
Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, etc.

Modèle manuel

Position jour / nuit



- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

REMARQUE

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-tête

Position des appuie-tête

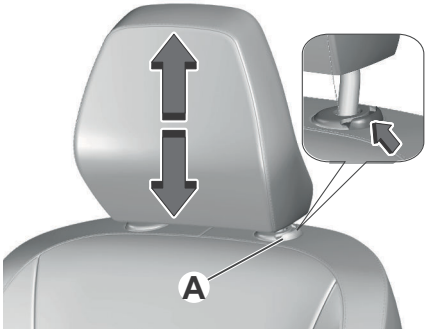
AVERTISSEMENT

Conduire uniquement avec l'appuie-tête réglé dans la bonne position.

Le bord supérieur de l'appuie-tête doit être aligné avec le sommet de la tête. Si cela n'est pas possible, le régler sur la position la plus haute pour les occupants de très grande taille, ou sur la position la plus basse pour les personnes de petite taille.

Appuie-têtes avant

Réglage en hauteur



Vers le haut

- Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas

- Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appuie-tête.

REMARQUE

L'appuie-tête est correctement réglé lorsque son bord supérieur est au niveau du haut de la tête.

Retrait d'un appuie-tête

- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

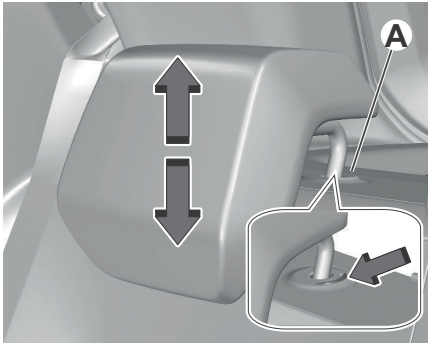
Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
- Procéder au réglage en hauteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Appuie-tête arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

- **Position haute**, lorsque le siège est occupé :
 - Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - Appuyer sur l'ergot **(A)** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête



- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **(1)**.
- Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **(A)** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

- Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Appuyer sur l'ergot **(A)** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

Position des sièges avant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

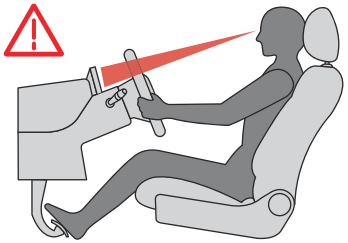
⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Position de conduite correcte



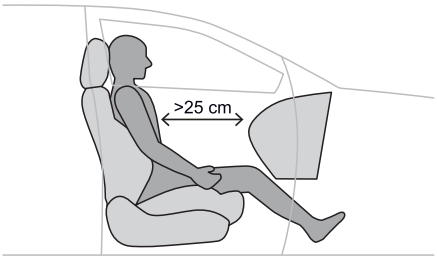
Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie spécifique, régler dans l'ordre suivant :

- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La profondeur puis la hauteur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.

REMARQUE

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné "tête haute", par dessus le volant de diamètre réduit.

Côté passager



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm entre le passager et la planche de bord.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

- Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
- Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
- S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

Pendant la conduite

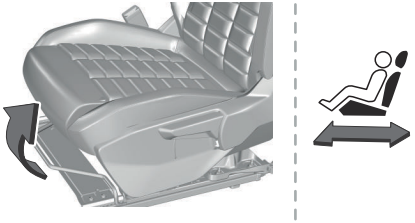
Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Toujours laisser les pieds sur le plancher.

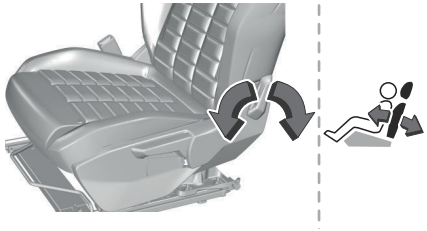
Réglage manuel des sièges avant

Longitudinal



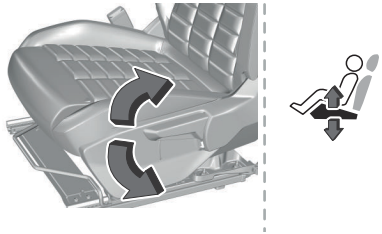
- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison des dossiers



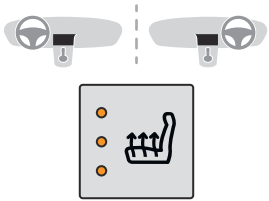
- Pousser la commande vers l'arrière et incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à obtenir l'angle souhaité.

Réglage de la hauteur (conducteur uniquement)



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position souhaitée.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.

1. Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
2. À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
3. Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (p. ex., maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Rabattement des sièges arrière

Rabattement des dossiers

⚠ AVERTISSEMENT

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

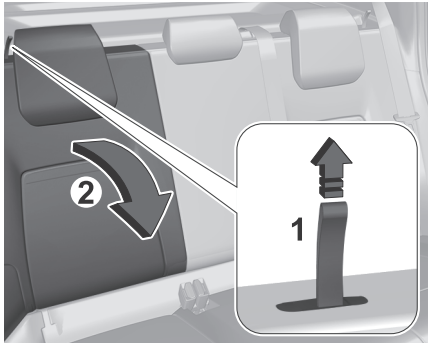
Au préalable :

- Abaisser les appuie-tête des dossiers.
- Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).

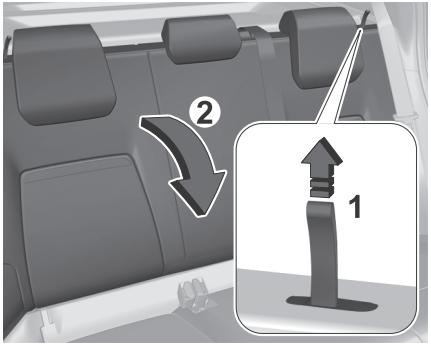
- Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

REMARQUE

Pour obtenir la surface la plus plane possible ou en présence d'une charge sur le dossier, retirer le ou les appuie-têtes du dossier.



Dossier 2/3-1/3



Dossier monobloc

Pour les versions avec dossier 2/3-1/3 :

- Tirer fermement la sangle **(1)** pour déverrouiller le dossier.
- Accompagner le dossier **(2)** jusqu'à l'horizontale.

Pour les versions avec dossier monobloc :

- Tirer simultanément et fermement les deux sangles **(1)** pour déverrouiller le dossier.
- Accompagner le dossier **(2)** jusqu'à l'horizontale.

REMARQUE

Si l'on est seul pour effectuer la manœuvre, retirer la tablette arrière, puis effectuer l'opération depuis l'arrière du coffre.

Remise en place des dossiers

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

- Redresser le dossier **(2)** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que la sangle **(1** de déverrouillage est bien revenue en position.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours

mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Introduction aux ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.
Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort progressif

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.

⚠ AVERTISSEMENT

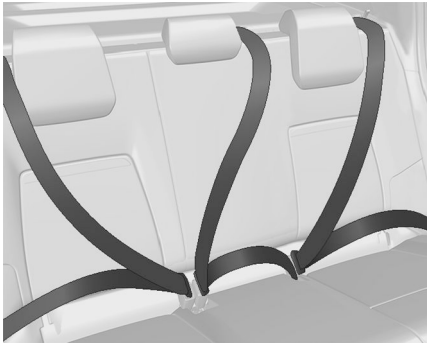
En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.
Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures aux places avant

Les places avant sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.
Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures aux places arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.
Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



1	Voyant de ceinture avant gauche
2	Voyant de ceinture avant droite
3	Voyant de ceinture arrière gauche
4	Voyant de ceinture arrière centrale
5	Voyant de ceinture arrière droite

Si la ceinture correspondante n'est pas bouclée ou est débouclée, à la mise du contact, le voyant d'avertissement de ceintures s'allume dans le combiné et le voyant d'avertissement correspondant (1 à 5) s'allume en rouge dans l'afficheur des voyants d'avertissement de ceinture et d'airbag passager avant.

REMARQUE

Si une ceinture arrière n'est pas bouclée, le témoin correspondant (**3** à **5**) s'allume pendant 1 minute.

À partir d'environ 20 km/h et pendant 2 minutes, chaque témoin correspondant à une place occupée dont la ceinture est débouclée clignote, accompagné d'un signal sonore.
Passées ces 2 minutes, le témoin de la place correspondante reste allumé tant que le conducteur ou le passager avant / arrière ne boucle pas sa ceinture.

AVERTISSEMENT

Pose.

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants.

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

Introduction du système d'airbags

Informations générales

⚠ DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags.
Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par ex. enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par ex. vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente.
Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.
Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

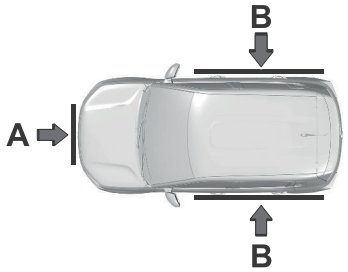
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



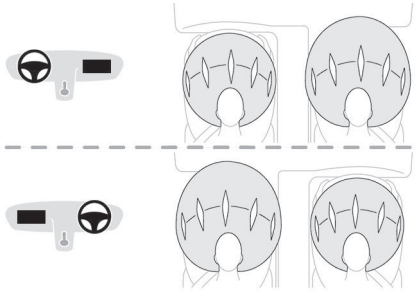
A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

REMARQUE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé[1], en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal (**A**).
L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **(B)**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **(B)**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Dysfonctionnement du système d'airbags



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour vérification du système.
Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

[1] Pour plus d'informations sur la **désactivation de l'airbag passager avant**, se reporter à la rubrique correspondante

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les recommandations de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et droite.
Boucler la ceinture de sécurité et la positionner correctement.
Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, en particulier dans la zone directement autour des airbags.
Même si toutes les précautions mentionnées sont respectées, un risque de blessures ou de brûlures mineures à la tête, à la poitrine ou aux bras ne peut être exclu lors du déploiement d'un airbag. L'airbag se gonfle presque instantanément (en quelques millisecondes) puis se dégonfle dans le même temps, évacuant le gaz chaud par des ouvertures prévues à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.
Tous les travaux doivent être effectués uniquement dans le Réseau STELLANTIS.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags frontaux. Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux. Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le concessionnaire.
Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte. Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.
Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags rideaux.

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

Désactivation de l'airbag passager avant

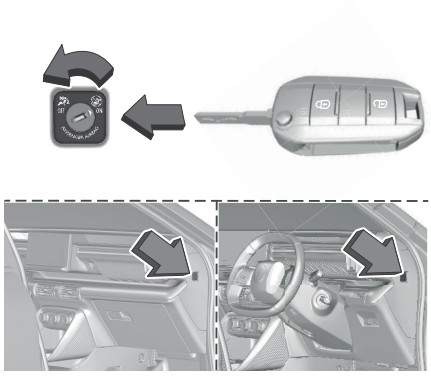
L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'instal-

lation des dispositifs de retenue pour enfants.
⇨40

Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé dans la boîte à gants côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.
Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision.
Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON L'airbag passager avant est activé

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé**.



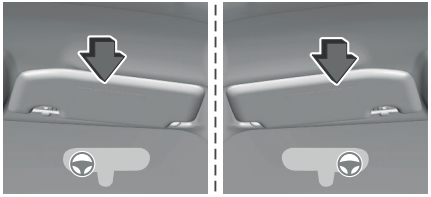
Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



⚠ DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

ⓘ REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges**

enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.

- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

ⓘ REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

⚠ AVERTISSEMENT

Protections complémentaires.

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.
Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant "dos à la route". Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé**.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route





1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.
Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

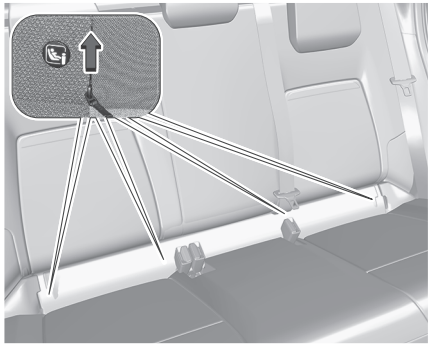
Ceinture de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage Isofix

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage conformes à la norme ISOFIX.



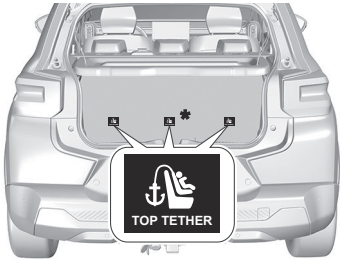
Les points d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier. Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.
Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top-Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



* Selon pays de commercialisation.
Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant ;
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX ;
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.
Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.

Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

Sièges pour enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	**"RÖMER Baby-Safe PRO"**	Recommandé avec sa base ISOFIX**(RÖMER Vario Base 5Z)**
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	**"RÖMER Dualfix 5Z"**	Installé avec sa base ISOFIX **(RÖMER Vario Base 5Z)** L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	**"RÖMER KidFix Pro"**	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. **Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services** **Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité**

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISOFIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

ⓘ REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

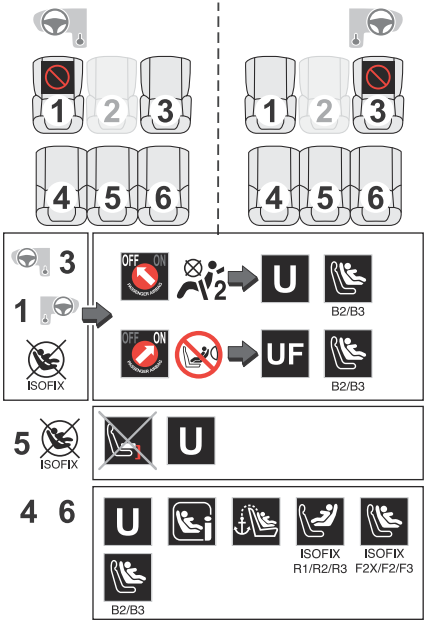
ⓘ REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants



AVERTISSEMENT

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.

Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

U Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement** "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**) de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement** "**face) la roue**" (**UF**) de groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size** "face à la route".



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel** "**face à la route**".



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- **R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** "face à la route" :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite**.
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur**.





Siège enfant **ISOFIX** de type "**nacelle**" :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif dans le tableau **Installation des dispositifs de retenue pour enfants**.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)			**Sièges arrière (b)**		
	**1**	**3**		**4**	**5**	**6**
	**3**	**1**		**4**	**5**	**6**
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" **(c)**	Activé "ON" **(d)**			
Place compatible avec un siège enfant **universel (a)** Dos à la route	non	oui **(e) (g)**	non	oui	oui **(h)**	oui
Place compatible avec un siège enfant **universel (a)** Face à la route	non	oui **(f) (g)**	oui **(f) (g)**	oui	oui **(h)**	oui
Place compatible avec un siège enfant **i-Size** Dos à la route	non	non		oui	non	oui
Place compatible avec un siège enfant **i-Size** Face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache **Top Tether**	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type "**Nacelle**" (L1 / L2)	non	non		non	non	non

	Numéro du siège				
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)		
Siège enfant **ISOFIX** "dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	non	R3	non	R3
Siège enfant **ISOFIX** "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non	F3	non	F3
Siège enfant "**Rehausseur**" (B2/ B3)	non	B3	B3	non	B3

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

(c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.

(d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette position de siège lorsque l'airbag du passager avant est activé "**ON**"

(e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**), pour groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

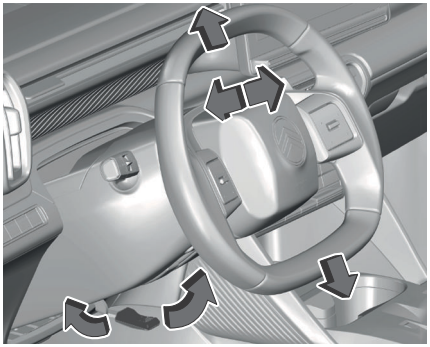
(f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" **(UF)** pour groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

(g) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler le siège passager avant en position la plus haute et totalement en arrière.

(h) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Volant

Réglage du volant



- À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- Pousser la commande pour verrouiller le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant

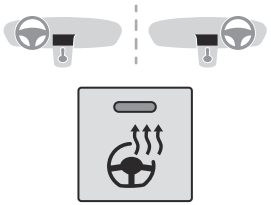
Le volant est équipé de nombreuses commandes, dont la description figure dans ⇨92

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

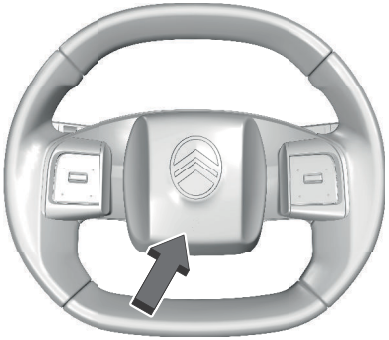
Chauffage du volant

(Selon pays de commercialisation) Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Commutateur d'allumage

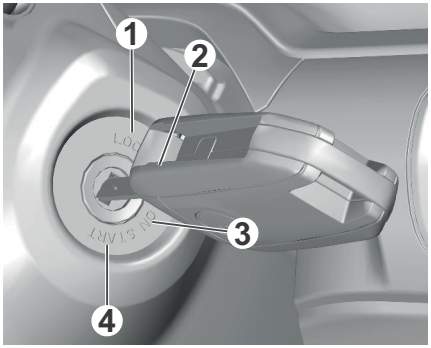
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Contacteur à clé



Il peut prendre 4 positions :

1 Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2 Accessoires

Colonne de direction déverrouillée, utilisation des équipements électriques du véhicule.

3 Contact

Colonne de direction déverrouillée, moteur tournant.

4 Démarrage

REMARQUE

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires. Lorsque l'état de charge de la batterie atteint le niveau de réserve, le système passe en mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge restante de la batterie.

Essuie-glace et lave-glace avant

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Essuie-glaces avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2 Balayage rapide (fortes précipitations)

1 Balayage normal (pluie modérée)

Int Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)

0 Arrêt

x1 Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).

ou

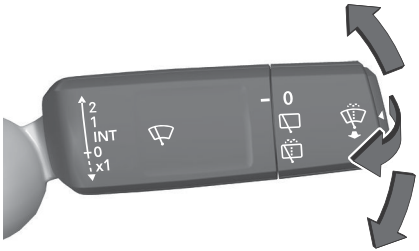
AUTO Essuyage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

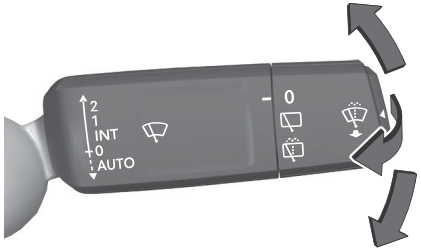
Balayage simple

- En version balayage AUTO, tirer la tige de commande de l'essuie-glace vers le volant sans dépasser le point de résistance.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-glace avant automatique

En mode **AUTO**, le balayage du pare-brise avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.
En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



- Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

AUTO Selon version, ce voyant apparaît à l'afficheur ou au combiné, accompagné d'un message.

Arrêt

Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).

AUTO Selon version, ce voyant s'éteint au combiné, accompagné d'un message.

REMARQUE

Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Lave-glace avant

- Tirer et maintenir la tige de commande de l'essuie-glace vers le volant jusqu'au point de résistance.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage du pare-brise.

REMARQUE

Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras.
Un gicleur additionnel est installé en-dessous au milieu du bras côté conducteur.
Le liquide lave-vitre est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cette solution améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-vitre.

REMARQUE

Les gicleurs du lave-vitre ne sont pas réglables. Ne pas les manipuler (risque de détérioration).

⚠ AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière



- Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

Off

Balayage intermittent

Lave-glace et essuie-glace arrière

Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise. ⇨ 205

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage

- Pour sélectionner le mode d'éclairage principal : tourner la bague vers le haut/bas jusqu'à la position souhaitée (selon version).





Feux de position uniquement

AUTO Allumage automatique des phares / feux de jour

Feux de croisement

Feux de route

Feux

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas regarder directement dans les phares à LED. Risque de lésion oculaire.

REMARQUE

L'intérieur du boîtier de feu peut s'embuer brièvement si le temps est humide, s'il

pleut fortement ou après un lavage de voiture. La buée disparaît rapidement d'elle-même. Pour accélérer le processus, allumer les phares.

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Feux de croisement/Feux de route



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En modes éclairage éteint et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Éclairage automatique

Consignes générales

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

REMARQUE

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou occulté (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage occulté (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

AVERTISSEMENT

Entretien.

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Fonctionnement

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur.

Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-glaces. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Marche / Arrêt



- Pour l'activer, tourner la bague en position "**AUTO**".
- Pour le désactiver, tourner la bague sur une autre position.

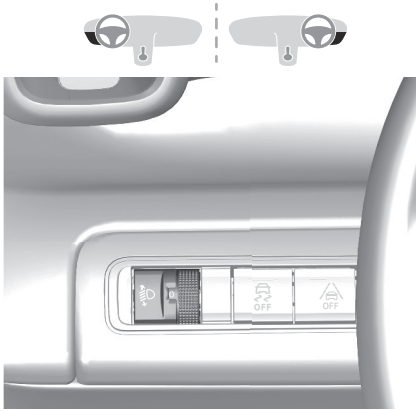
L'activation / la désactivation de la fonction s'accompagne de l'affichage d'un message (selon version).

Défaut

En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs



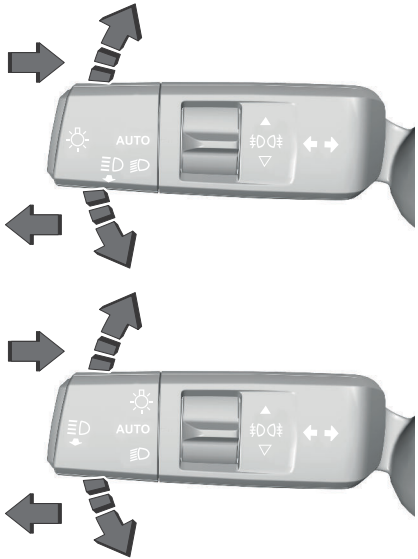
Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

	(Réglage initial)
0.	Conducteur seul ou conducteur + passager avant
1.	5 personnes
2.	5 personnes + charges dans le coffre
3.	Conducteur seul + charge dans le coffre
4, 5, 6.	Non utilisé

Ces informations sont données à titre indicatif.

Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Indicateurs de direction



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

REMARQUE

Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

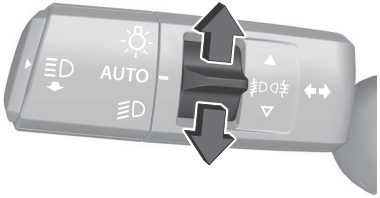
Feux antibrouillard

Le sélecteur revient automatiquement en position initiale.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

- Pousser le sélecteur vers le bas pour éteindre les feux antibrouillard ; les feux de position s'éteignent alors

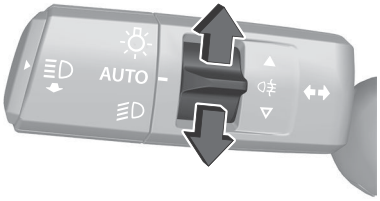
Feux antibrouillard avant et arrière (selon version) :





- Appuyer sur le sélecteur :
 - vers le haut une 1ère fois pour allumer les feux antibrouillard avant.
 - vers le haut une 2e fois pour allumer le feu antibrouillard arrière.
 - vers le bas une 1ère fois pour éteindre le feu antibrouillard arrière.
 - vers le bas une 2e fois pour éteindre les feux antibrouillard avant.

Feux antibrouillard arrière (selon version) **:**





Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.

- Pousser le sélecteur vers le haut/bas pour les allumer/éteindre.

Le sélecteur revient automatiquement en position initiale.
Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**"), les feux antibrouillard restent allumés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'allumage des antibrouillards est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).
Ne pas oublier d'éteindre les antibrouillards dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

REMARQUE

Allumage des feux après la coupure du contact. Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "**AUTO**", puis sur la position souhaitée.
Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

REMARQUE

Extinction des feux à la coupure du contact. À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les

feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



REMARQUE

Déplacement à l'étranger

Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Feux de jour (DRL)

Ces feux s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant et à l'arrière. Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (tige de commande d'éclairage en position "**AUTO**" avec une lumière ambiante suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" par faible luminosité ou "Feux de position uniquement" ou "Feux de croisement/route").

REMARQUE

En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

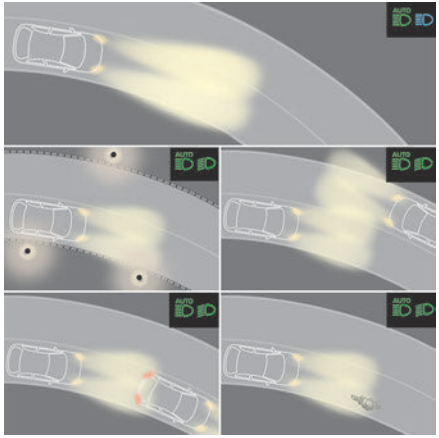
Commutation automatique des feux

AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie LED.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée à l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.
Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 45 km/h.

En repassant en dessous de 35 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Les réglages sont modifiés via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



- Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



- Les feux de croisement restent allumés. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).
Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.
Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

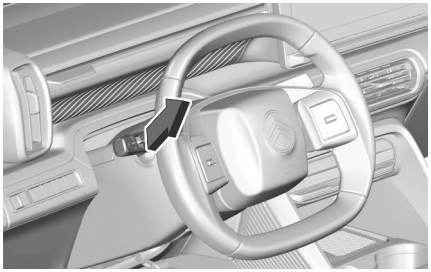
Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de position et les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le le tableau de bord, à l'aide des commandes au volant.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage vers le volant ("appel de phares") pour activer / désactiver la fonction.

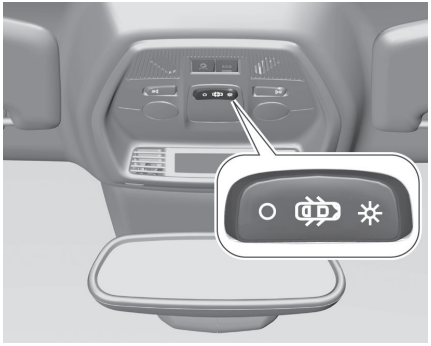
L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule.
L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu de configuration du véhicule.

Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 20 secondes après la fermeture de la dernière porte.

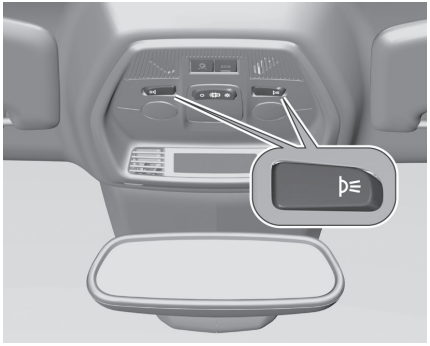
Éteint en permanence.

Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Liseuses



- Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.

⚠ AVERTISSEMENT

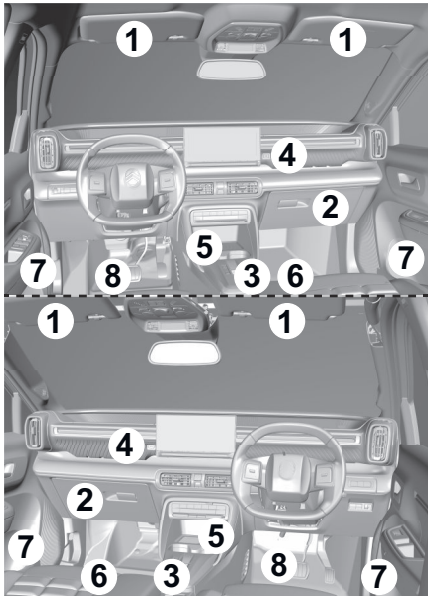
Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Espace de rangement intérieur-Aménagements intérieurs



1 Pare-soleil

2 Boîte à gants

3 Prise accessoires 12 V (120 W max.)

4 Prise USB

5 Rangement ouvert avec double porte canette

6 Accoudoir avant (selon version)

7 Bacs de rangement

8 Tapis (selon version)

Boîte à gants

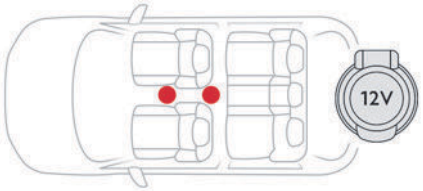
- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Prises 12 V



- Pour brancher un accessoire 12V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par STELLANTIS, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

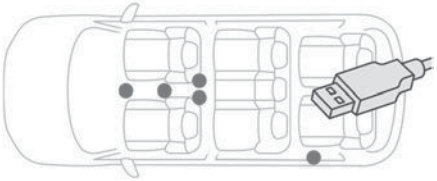
Ports USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

Alimentation et recharge.

Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.

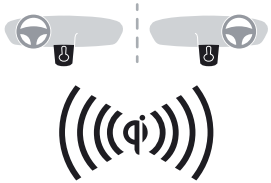
Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Selon équipement, le véhicule est doté de :

- Une ou deux prises USB sur la planche de bord.
- Une prise USB sur la console centrale.
- Une ou deux prises USB en 2e rangée.

Chargeur de téléphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.
L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.
Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.
La zone de charge est signalée par le symbole Qi .
La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP.

La charge est gérée par le smartphone.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.

Dès que l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil
- Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Off	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil portable mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.

Si le témoin est allumé fixe en orange :

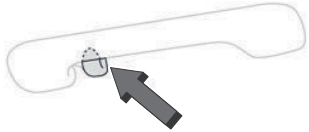
- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système 3 par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

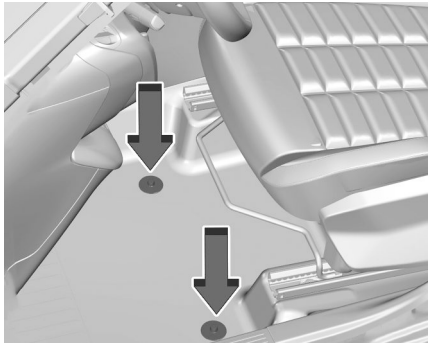
Patères



Elles se situent au-dessus de chaque porte arrière.

Tapis de sol

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

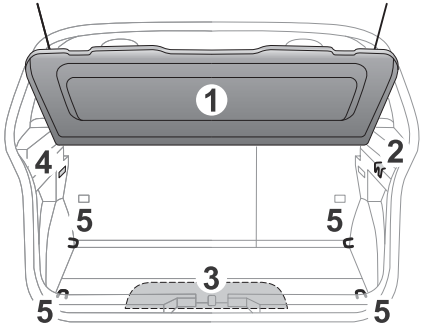
Coffre

ⓘ REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants. Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.

Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 5 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.
L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule.
Au-dessus de 5 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Aménagements du coffre



1 Tablette arrière

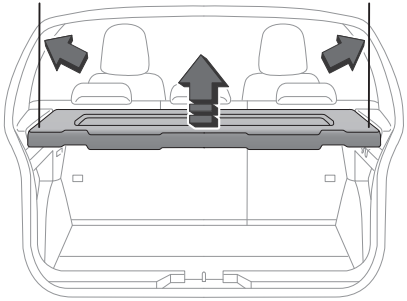
2 Crochets

3 Caisson de rangement

4 Éclairage

5 Anneaux d'arrimage

Tablette arrière



Pour enlever la tablette :

- Décrocher les deux cordons.
- Soulever légèrement la tablette, puis la retirer.

Pour la ranger, plusieurs possibilités :

- Soit debout derrière les sièges avant.
- Soit à plat au fond du coffre.

Crochets

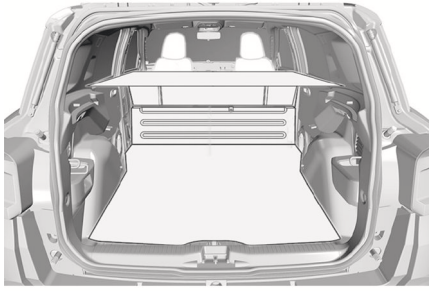
Ils permettent d'accrocher des sacs à provision.

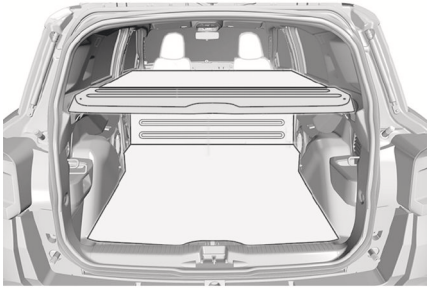
⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à n'accrocher que des sacs légers.

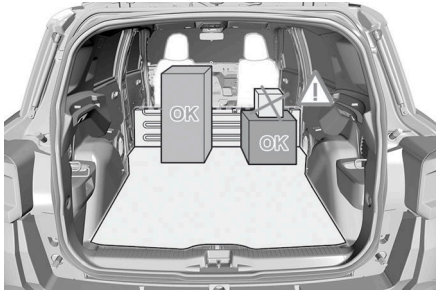
Tablette arrière (camionnette)





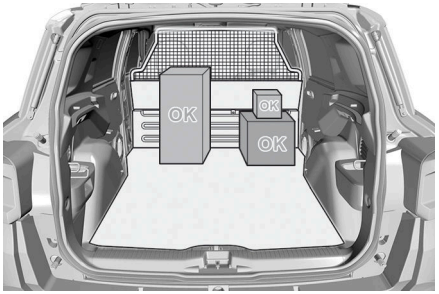


La tablette arrière permet de masquer l'intérieur du véhicule en complément de la tablette existante.

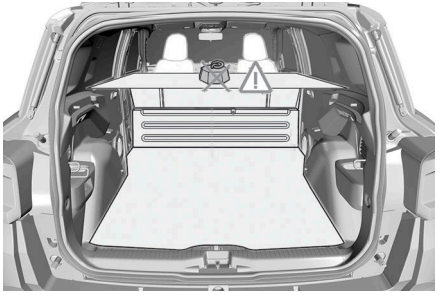


⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets au-dessus de l'arrêt de charge



Lorsque le véhicule est équipé d'une grille de protection, il est possible de placer des objets au-dessus de l'arrêt de charge.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets durs ou lourds sur la tablette arrière.
Ils peuvent devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.

Pour accéder à la roue de secours sur les versions camionnette :

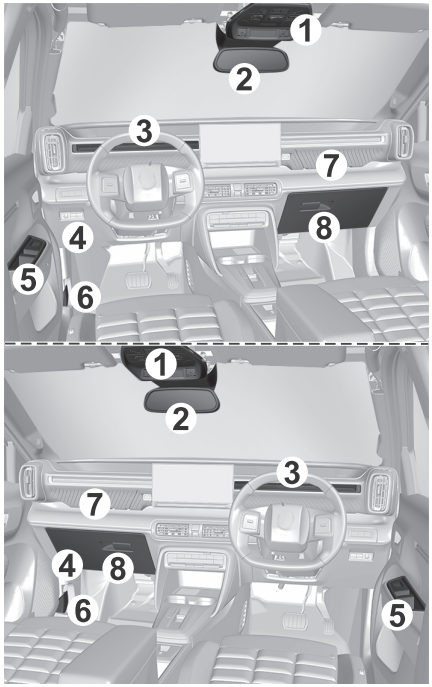
- Retirer le bac.
- Soulever le plancher articulé.
- Retirer la cale.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD

Vue d'ensemble du tableau de bord

Combiné d'instruments

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.



1 Plafonniers/Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Toit ouvrant
Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant

2 Rétroviseur intérieur

3 Combiné d'instruments

4 Boîte à fusibles

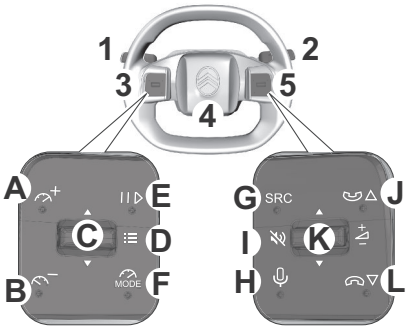
5 Lève-vitres électriques
Rétroviseurs extérieurs électriques

6 Déverrouillage du capot

7 Airbag passager avant

8 Boîte à gants

Commandes au combiné du volant



A Augmentation du réglage de la vitesse Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse

B Diminution de la vitesse Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse

C Vers le bas : navigation dans les menus du combiné / paramètres

D Validation de la sélection dans les menus du combiné / paramètres

E Pause / Réactivation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée

F Sélection / Désélection du limiteur de vitesse Sélection / Désélection du régulateur de vitesse

G Sélection d'une source audio

H Commandes vocales

I Mise en sourdine

J Appui court : passage à la station radio mémorisée suivante / passage à la chanson suivante / acceptation d'un appel entrant

K Augmentation / Diminution du volume sonore

L Appui court : passage à la station radio mémorisée précédente / retour à la chanson précédente / rejet d'un appel

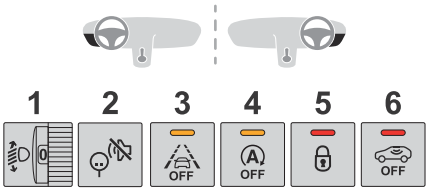
1 Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction

2 Commandes d'essuie-glace /Lave-glace / Ordinateur de bord

3 Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Menus et réglages

4 Avertisseur sonore

5 Commandes de réglage du système audio et téléphone



1 Réglage de la hauteur des phares

2 Appui prolongé : désactivation de l'avertissement sonore d'information sur la limitation de vitesse / Contrôle dynamique de la stabilité (DSC)

3 Aide au maintien dans la voie

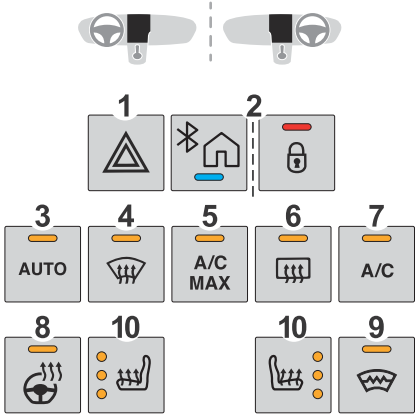
4 Stop & Start (ICE) / Mode e-Auto (BEV)

5 Verrouillage central (avec station smartphone)

6 Alarme (selon équipement)

Commandes du panneau central

(avec l'air conditionné automatique)



1 Feux de détresse

2 Connexion Bluetooth® et accès au smartphone (avec station smartphone) ou
Verrouillage central (avec écran tactile)

3 AC automatique

4 Désembuage / Dégivrage avant

5 AC maximum

6 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

7 AC (climatisation)

8 Volant chauffant

9 Pare-brise chauffant

10 Sièges chauffants

Combiné d'instruments

Combiné d'instruments LCD

Version ICE/Hybride 48 V :



Version BEV



1 Température extérieure (°C ou °F)

2 Autonomie restante (km ou miles)

3 Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)

4 Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse
Affichage des panneaux de limitation de vitesse

5 Consommation instantanée
Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (BEV)
Totalisateur kilométrique (km ou miles)

6 Jauge de carburant (ICE/MHEV)
Indicateur du niveau de charge (BEV)

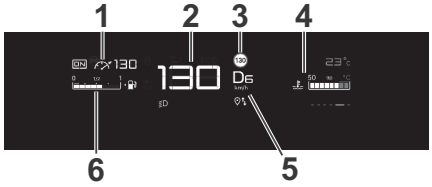
7 Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique

Mode de conduite sélectionné (hors mode **"Normal"**)

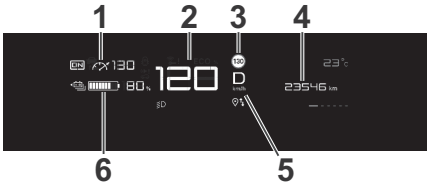
8 Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE/MHEV)
Indicateur de puissance (BEV)

Combiné d'instruments matriciel

Version ICE/Hybride 48 V :



Version BEV



1 Consignes du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse

2 Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)

3 Affichage des panneaux de limitation de vitesse

4 Afficheur matriciel

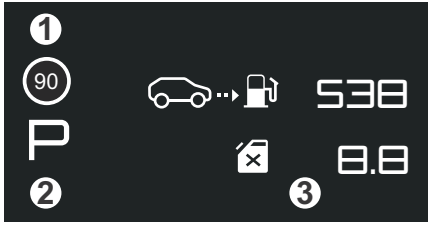
5 Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique

Mode de conduite sélectionné (hors mode **"Normal"**)

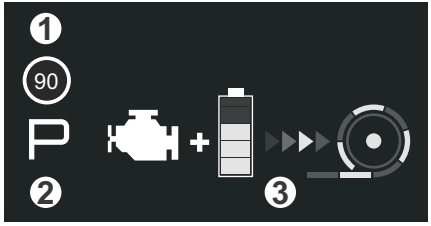
6 Jauge de carburant (ICE/MHEV)
Niveau de la batterie (BEV)

Écran d'affichage

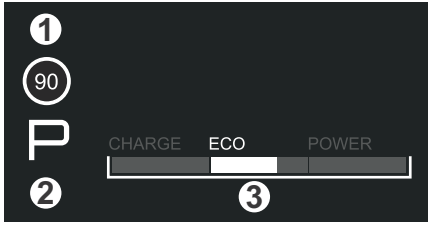
ICE ou MHEV



MHEV



BEV



1 Affichage des panneaux de limitation de vitesse

2 Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé) Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (ICE ou MHEV) Position du sélecteur de déplacement (BEV)

3 Zone d'affichage :

- Température extérieure (°C ou °F).
- Totalisateur kilométrique (km ou miles).
- Trajet A ou B avec temps et distance parcourue (km ou miles).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Consommation actuelle (l/100km ou mpg).
- Indicateur de puissance (MHEV ou BEV).
- Flux d'énergie (MHEV).
- Messages d'avertissement et d'état.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation. Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule (mph ou km/h).

Indicateur de puissance

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.
Il comporte 3 zones :



Pour la version MHEV

POWER **Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE **Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

REMARQUE

À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, le témoin d'alimentation affiche uniquement « **OFF** ».

Pour la version BEV

CHARGE Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

ECO Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

POWER Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

Indicateur de niveau de charge (BEV)

Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
Fixe, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique



Fixe.
Ce témoin peut apparaître dans deux cas :

1 Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
La puissance du moteur diminue progressivement et le véhicule doit être mis en charge.

2 Le moteur chauffe (fortes pentes ou accélérations) et la puissance diminue. Le véhicule risque de s'arrêter. Le véhicule devra refroidir pour pouvoir continuer.

- Mettre le véhicule en charge.

⚠ AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "**ECO**").

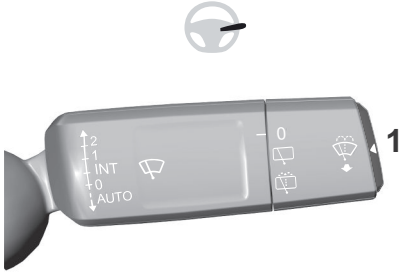
Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichages des données

Elles s'affichent successivement.

- Kilométrage journalier.
- Autonomie.
- Consommation instantanée.
- Vitesse moyenne.
- Compteur de temps Stop & Start.
- Informations de la reconnaissance de limite de vitesse.



- Appuyer sur le bouton, situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-glace (1)**.

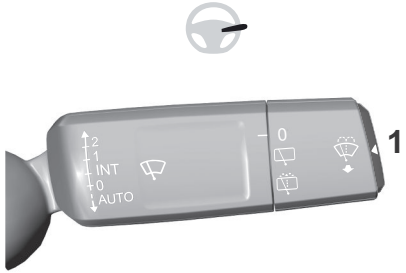
Page de fin de trajet

(Selon version)
À la coupure du contact, les instruments de bord affichent automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations du dernier trajet.
La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.
- Temps de trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (MHEV).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du trajet

La remise à zéro s'effectue lorsque le trajet est affiché.



- Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la **commande d'essuie-glace** (**1**).

Définitions

Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)



Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles) parcourus (ICE).

Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (BEV).
Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Pour la version ICE

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.
Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.
L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Pour la version BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur les **Indicateurs**, et notamment l'**Indicateur de niveau de charge**
⇨ 63

Consommation instantanée

(selon version)
(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)

Calculée d'après les dernières secondes écoulées.
Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(selon version)
(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)

Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start

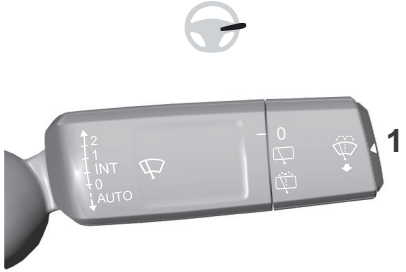
(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Menu de configuration

Avec combiné LCD



- Le contact étant mis ou le moteur tournant, appuyer brièvement sur le bouton (**1**) situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Pour accéder aux différents menus :

- Totalisateur kilométrique
- Itinéraire A / Réinitialisation : maintenir enfoncé
- Itinéraire B / Réinitialisation : maintenir enfoncé
- Autonomie
- Quantité de consommation de carburant (ICE) / Quantité de consommation d'énergie (BEV) / Réinitialisation : appui long

1. Contact mis, appuyer sur la molette (**2**) au combiné du volant à gauche, puis appuyer vers le haut ou vers le bas à travers les différents menus.
2. Une fois sur un menu, appuyer de nouveau sur la molette.

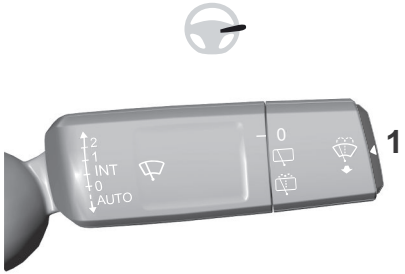


Pour accéder aux paramètres du menu :

- Système de surveillance de la pression des pneus / Réinitialisation : appui long
- Niveau de luminosité
- Sélection de l'unité
- Notification de changement de limite de vitesse
- Alerte Attention Conducteur
- Frein de sécurité actif
- Confidentialité
- Double maintenance (distance et temps restant)
- Mode Accessoires activé, appuyer sur la molette au combiné du volant à gauche :

- pour afficher le rappel de service
- pendant 10 secondes pour réinitialiser l'indicateur d'entretien

Avec combiné matriciel



- Le contact étant mis ou le moteur tournant, appuyer brièvement sur le bouton (**1**) situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Pour accéder aux différents menus :

- Totalisateur kilométrique
- Itinéraire A / Réinitialisation : maintenir enfoncé
- Itinéraire B / Réinitialisation : maintenir enfoncé
- Autonomie / Consommation de carburant (ICE ou MHEV) / Quantité de consommation d'énergie (BEV)
- Gabarit
- Page de flux (MHEV)

1. Contact mis, appuyer sur la molette (**2**) au combiné du volant à gauche, puis appuyer vers le haut ou vers le bas à travers les différents menus.
2. Une fois sur un menu, appuyer de nouveau sur la molette, puis appuyer vers le haut ou le bas à travers les différents sous-menus :



Pour accéder aux différents menus :

- Aide à la conduite
 - Feux de route automatiques
 - Frein de sécurité actif
 - Alerte de changement de vitesse
 - Alerte Attention Conducteur
 - Système de surveillance de la pression des pneus / Réinitialisation : appui long
- Paramètres utilisateur
 - Réglage de la langue
 - Sélection de l'unité
 - Sélection de la jauge
 - Niveau de luminosité
 - Niveau ambiant
 - Confidentialité
 - Double maintenance (distance et temps restant)

REMARQUE

La sélection de la langue d'affichage sur le combiné est indépendante de l'écran tactile d'infodivertissement. Se reporter à la rubrique "Infodivertissement" pour modifier la langue de l'écran tactile.

1. Une fois sur un sous-menu, appuyer de nouveau sur la molette (**2**) pour accéder aux paramètres du sous-menu.
2. Mode Accessoires activé, appuyer sur la molette (**2**) au combiné du volant à gauche :
 - pour afficher le rappel de service
 - pendant 10 secondes pour réinitialiser l'indicateur d'entretien

Témoins d'avertissement et indicateurs

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.
La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une défaillance est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Vue d'ensemble

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une défaillance nécessitant un diagnostic complémentaire.
Les niveaux de gravité suivants indiquent les mesures appropriées à prendre lorsqu'un témoin s'allume ou se met à clignoter.

1 : uniquement pour information

2 : information et avertissement

3 : demander l'assistance d'un atelier qualifié

4 : arrêter le moteur, quitter le véhicule et demander l'assistance d'un atelier qualifié

5 : faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié

Témoins de couleur rouge

Défaillance majeure - Arrêter le véhicule



Fixe, associé à un autre voyant d'avertissement, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Une défaillance grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une défaillance électrique majeure est détectée.

Effectuer, puis (**4**).

Surchauffe de la batterie de traction (MHEV ou BEV)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.
La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (**4**).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Dysfonctionnement de la batterie de traction (MHEV ou BEV)





Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.
La batterie de traction présente une défaillance.

Effectuer (**4**).

Pression d'huile moteur (ICE ou MHEV)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance.

Effectuer (**3**), puis (**4**).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (**3**) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (**4**).

Dysfonctionnement du système (MHEV ou BEV)



Fixe.
Une défaillance a été détectée dans le système (moteur électrique ou batterie de traction).

Effectuer (**5**), puis (**4**).

Câble branché (BEV)



Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie présente une défaillance (cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée, etc.).

Effectuer (**4**).

Si le frein de stationnement électrique cesse de fonctionner, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses automatique ou le sélecteur de marche, installer la cale contre l'une des roues.
- Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le voyant ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer.

Direction assistée



Fixe.
La direction assistée présente une défaillance.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (**3**).

Frein de stationnement manuel



Fixe.
Le frein de stationnement est serré ou mal desserré.

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (**2**), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du fabricant. Si le problème persiste, effectuer (**4**).





Fixe.
Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer (**2**), puis (**4**).

Frein de stationnement électrique (MHEV ou BEV)



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (**3**) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**.

Couper le contact et effectuer (**4**).

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Alerte attention conducteur par caméra (Alerte de somnolence)



Si la caméra détecte la somnolence du conducteur lorsqu'il roule à plus de 65 km/h, un signal lumineux et un signal sonore est émis (en fonction de la durée de fermeture continue des yeux). **(2)**

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs défaillances mineures, sans voyant d'avertissement spécifique, sont détectées.
Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.
Il est possible de traiter soi-même certaines défaillances, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres défaillances, comme le système de contrôle de pression des pneus (TPMS), effectuer (**3**).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs défaillances majeures, sans voyant d'avertissement spécifique, sont détectées.
Identifier la cause de la défaillance à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (**3**).

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.
Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (**3**).



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.
À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :



- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (**3**).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.
Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.

- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (**3**).

Système d'autodiagnostic moteur (ICE ou MHEV)



Fixe.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.
Effectuer (**3**), puis (**4**).



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée.



Effectuer (**3**).



Clignotant.
Le système du contrôle moteur présente une défaillance.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (**2**).



Fixe.
Le système d'antipollution présente une défaillance.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Niveau mini de carburant (ICE ou MHEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.
Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'anti-pollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe.
Ce témoin peut apparaître dans deux cas :

1. Le niveau de charge de la batterie de traction est critique. La puissance du moteur diminue progressivement et le véhicule doit être mis en charge.
2. Le moteur chauffe (fortes pentes ou accélérations) et la puissance diminue. Le véhicule risque de s'arrêter. Le véhicule devra refroidir pour pouvoir continuer.

Si le voyant ne s'éteint pas, effectuer (**2**).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter aux rubriques **Alerte risque de collision** ⇨156 et **Frein de sécurité actif** ⇨157



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système est désactivé via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.



Fixe.
Le système présente une défaillance.

À l'allumage de ce voyant d'avertissement après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (**3**).



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.

Effectuer (**3**).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.





Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Reconnaissance des panneaux



Allumé temporairement.
Le son de changement de limite de vitesse a été désactivé.



Fixe.
Le système est défaillant.

Effectuer (**3**).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système présente une défaillance.

Effectuer (**3**).

Alerte Attention Conducteur (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est défaillant.

Effectuer (**3**).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (**3**).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système est désactivé.

Le voyant du bouton correspondant est allumé.
Le système DSC/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.
La régulation du système DSC/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système DSC/ASR est défaillant.

Effectuer (**3**).

Aide au démarrage en côte



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du système anti-recul**".



Le système présente une défaillance.

Effectuer (**3**).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Voyant de sous-gonflage clignotant puis fixe et voyant Service fixe.
Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (**3**).

Capteurs de stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, associé au voyant d'avertissement Service, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Au moins un des capteurs du système présente une défaillance.



Effectuer (**3**).



Fixe, uniquement le voyant d'avertissement Service.

Un autre type de dysfonctionnement du système se produit.

Effectuer (**3**).

Airbags



Fixe, associé au voyant Service et accompagné d'un message.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.



Effectuer (**3**).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position "**ON**".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "**OFF**".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement

des airbags (voyant d'avertissement Airbags allumé).

Stop & Start (ICE)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.
Réactiver le système via le combiné à l'aide des commandes au volant.



Fixe.
Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C
- supérieure à 35°C



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.
Le système présente une défaillance.

Effectuer (**3**).

Mode e-Auto (MHEV)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Le moteur à essence ne s'éteint pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de la circulation.
Réactiver le mode via le combiné à l'aide des commandes au volant.

Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Feu antibrouillard arrière



Fixe.
Le voyant est allumé.

Témoins de couleur verte

Stop & Start (ICE)



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode **STOP**.



Clignotant temporairement.
Le mode **STOP** est momentanément indisponible ou le mode **START** s'est automatiquement déclenché.

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.
Le voyant s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Le voyant s'éteint quand le moteur est arrêté et que le conducteur quitte le véhicule.

Essuyage automatique



Fixe.
Le balayage automatique du pare-brise est activé.

Indicateurs de direction



Clignotants avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux de route sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux antibrouillard avant

Fixe.
Les feux antibrouillard avant sont allumés.

Commutation automatique des feux

Fixe.
La fonction est désactivée via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**".

Feux de croisement

Fixe.
Les feux de croisement sont allumés.

Témoins de couleur bleue

Feux de route

Fixe.
Les feux de route sont allumés.

Témoins de couleur blanche/noire

Pied sur l'embrayage (ICE)

Fixe.
Stop & Start : le passage en mode START est refusé, car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.

Débrayer complètement.

Pied sur le frein (MHEV ou ICE)

Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode P de la boîte de vitesses automatique ou du sélecteur du mode de conduite.

Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV)

Fixe.
Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (**3**).

Porte(s) ouverte(s)

Fixe,associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h (6 mph)).

Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph)).

Alerte de franchissement involontaire de ligne

Clignotant, accompagné d'un signal sonore.
Un franchissement de ligne est détecté à gauche ou à droite.

Tourner le volant du côté opposé pour retrouver la bonne trajectoire.

Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système présente une défaillance.

Rester vigilant et rouler prudemment, puis effectuer (**3**).

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone **(A)**, la température est correcte.
- Dans la zone **(B)**, la température est trop élevée. Le voyant associé et le voyant d'avertissement **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.
L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.
L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.
Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien

Allumé temporairement dès la mise du contact.
L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.

Fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante

Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.
Faire effectuer la révision du véhicule dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

1. Couper le contact.
2. Mode Accessoires activé, appuyer sur le bouton au volant pour afficher les menus au combiné.
3. Dès que le menu souhaité s'affiche, appuyer sur le bouton de réinitialisation et le maintenir enfoncé..



Un compte à rebours commence.

- Lorsque l'affichage indique "**0**", relâcher le bouton ; la clé disparaît.

Rappel de l'information d'entretien

Il est possible d'accéder à tout moment aux informations d'entretien.

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

L'information d'entretien s'affiche quelques secondes, puis disparaît.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)
Sur les versions équipées d'une jauge électrique, le niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

REMARQUE

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Niveau d'huile correct

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "**HUILE OK**" ou par le message "**Niveau d'huile correct**".

Manque d'huile

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "**HUILE**" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.
Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.
Vérification des niveaux de liquide ⇨201

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**HUILE_ _**" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile n'est plus contrôlé. Si le système est défectueux, il faut vérifier le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **maintenance et l'entretien du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

Compteurs kilométriques

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

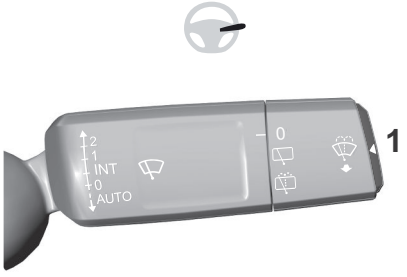
REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Compteur kilométrique journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

Remise à zéro du compteur



- Contact mis, appuyer successivement sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace (**1**).
- Une fois le bon menu affiché, faire un appui long pour remettre à zéro.

Rhéostat d'éclairage

Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

- Feux allumés, régler la luminosité de l'éclairage via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.

Pour plus d'informations sur le **Menu de configuration**, se reporter à la rubrique correspondante.

Commandes de climatisation

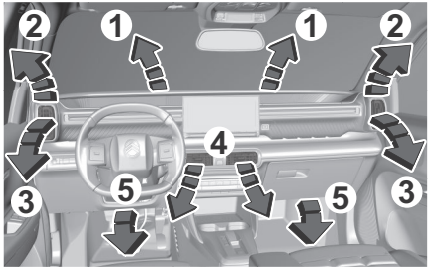
Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Les commandes sont regroupées sur le panneau de la console centrale.
Les commandes de désembuage / dégivrage du pare-brise et de la lunette arrière sont situées au-dessous de l'écran tactile, ou sur le panneau de la console centrale situé au-dessous de l'autoradio.

Diffusion d'air



1 Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise

2 Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant

3 Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant

4 Aérateurs centraux obturables et orientables

5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

Conseils

REMARQUE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.

Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

REMARQUE

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

REMARQUE

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

REMARQUE

Stop & Start / Mode e-Auto (selon version). Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant. Désactiver temporairement le système correspondant pour maintenir une température confortable dans l'habitacle. Pour plus d'informations, se reporter à la section correspondante.

Réglage maximum du dégivrage du pare-brise

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Selon équipement, tourner la molette ou appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

REMARQUE

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

AVERTISSEMENT

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Commande de désembuage / dégivrage de la lunette arrière

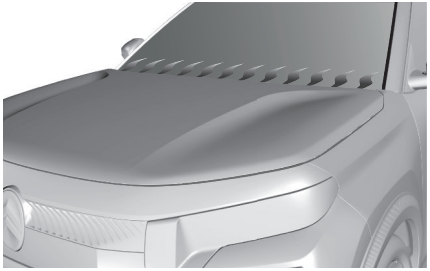
Ce désembuage / dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.
Selon version, cette fonction prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

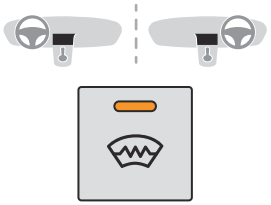
La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.
La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.
Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-glace du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-glaces.

Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Préconditionnement thermique (BEV et climatisation automatique)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C ou 23°C selon version) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

La programmation s'effectue depuis

- un smartphone via l'application **MyCitroën App**
- l'écran central en sélectionnant "**Paramètres du véhicule / Charge différée**" et en appuyant sur la trappe de charge.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

La séquence de pré-conditionnement commence environ **30** minutes avant l'heure programmée.

REMARQUE

Chaque programme est mémorisé dans le système.
Plusieurs programmes peuvent être définis.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé de lancer un programme avec le véhicule branché.

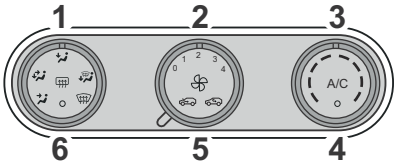
REMARQUE

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active qu'à la **coupure du contact**, le sélecteur de mode de conduite est en **mode Stationnement**, les **vitres sont fermées** et le **véhicule est verrouillé**.
- La fonction ne s'active pas lorsque le niveau de charge de la batterie est inférieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'un programme récurrent est activé (par exemple : du lundi au vendredi) et que deux séquences de préconditionnement de la température sont effectués sans reprise du véhicule, le programme est désactivé.

Système de climatisation manuel



Le système de chauffage / air conditionné manuel fonctionne en mode Accessoires et moteur tournant.

1 Réglage de la répartition d'air

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la température

4 Activation/désactivation de la climatisation

5 Recyclage de l'air de l'habitacle

6 Dégivrage / Désembuage de la lunette arrière

Commande marche-arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur lae bouton **(4)** pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.

Commande de recyclage

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage d'air ambiant permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.

REMARQUE

Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

- Tourner le sélecteur **(5)** pour permettre la recirculation d'air intérieur (droite) ou l'entrée d'air extérieur (gauche).

AVERTISSEMENT

Éviter l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur afin de garantir un bon renouvellement de l'air et diminuer le risque d'embuage (surtout quand il y a plusieurs personnes à bord, quand l'atmosphère est froide/humide, etc.).

Réglage de la température

- Tourner la molette **(3)** de bleu (froid) vers rouge (chaud).

Réglage du débit d'air

- Tourner la molette **(2)** pour obtenir un débit d'air suffisant afin d'assurer le confort.

REMARQUE

Si la commande de débit d'air est placée en position **minimum** (neutralisation du système), le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Réglage de la répartition d'air


Bouches d'aération centrales et latérales


Aérateurs centraux et latéraux et caves à pieds


Cave à pieds

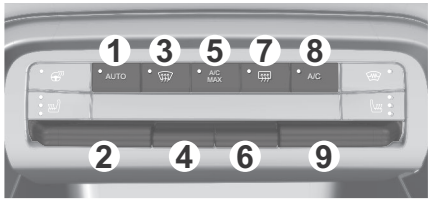

Pare-brise et vitres latérales et caves à pieds

Pare-brise et vitres latérales

- Tourner la molette **(1)** pour sélectionner la prise d'air souhaitée.

Système de climatisation automatique

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis. Avec la climatisation allumée, le réglage de la température et la recyclage de l'air ambiant sont contrôlés manuellement.



1 Marche / Arrêt de la climatisation automatique

2 Réglage de la température

3 Désembuage / Dégivrage avant

4 Réglage de la répartition d'air

5 AC maximum

6 Recyclage de l'air ambiant

7 Dégivrage / Désembuage de la lunette arrière

8 Activation/désactivation de la climatisation

9 Réglage du débit d'air

Commande marche-arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées.
Il permet :

- En été, d'abaisser la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, d'augmenter l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **(8)** pour mettre en marche / arrêter la climatisation.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le réglage du débit d'air est neutralisé.

Commande de climatisation automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur le bouton **(2) AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

REMARQUE

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Commande de recyclage

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter et d'éliminer la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage d'air ambiant permet d'isoler l'habitacle de l'air pollué lors de passage dans des zones de forte circulation ou des tunnels.

REMARQUE

Ponctuellement, cette fonction permet également de réchauffer ou de refroidir plus rapidement l'air de l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **(6)** pour faire recirculer l'air intérieur ou permettre l'entrée d'air extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter l'utilisation prolongée de la recirculation d'air intérieur afin de garantir un bon renouvellement de l'air et diminuer le risque d'embuage (surtout quand il y a plusieurs personnes à bord, quand l'atmosphère est froide/humide, etc.).

Réglage de la température

- Pousser la commande **(2)** vers le bas pour diminuer la valeur ou vers le haut pour l'augmenter.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

Réglage du débit d'air

- Pousser la commande **(9)** vers le haut pour augmenter le débit d'air ou vers le bas pour le diminuer.

Le symbole du débit d'air se remplit ou se désemplit progressivement, selon la valeur demandée.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer successivement sur le bouton **(4)** pour orienter le débit d'air.

Option possible :

- les aérateurs centraux et latéraux.
- Les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux et les pieds des passagers.
- les aérateurs centraux, les aérateurs latéraux, les pieds des passagers, le pare-brise et les vitres latérales.
- les pieds des passagers.
- le pare-brise. les vitres latérales et les pieds des passagers.
- le pare-brise et les vitres latérales (désembuage ou dégivrage).
- le pare-brise, les vitres latérales, les aérateurs centraux et les aérateurs latéraux.

Air conditionné maximum

Cette fonction règle automatiquement la température de consigne au niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

- Appuyer sur la touche **(5)** pour activer / désactiver la fonction.

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Navigation GPS - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.
Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

AVERTISSEMENT

Le système de navigation est une aide à la conduite. Le conducteur doit toujours observer la circulation et conduire en respectant le code de la route applicable.
Toutes les instructions relatives à l'utilisation du système de navigation doivent être respectées. L'utilisation et l'accès au système de navigation impliquent l'acceptation de cette page.

REMARQUE

Mises à jour

Les instructions d'utilisation du véhicule doivent spécifier que des mises à jour périodiques sont nécessaires pour maintenir les performances et expliquer les procédures disponibles pour obtenir et, le cas échéant, pour effectuer ces mises à jour.
Pour plus d'informations sur les **Paramètres**, en particulier la **Mise à jour logiciel**, se reporter à la rubrique correspondante.

Premiers pas

Le système permet d'interagir avec une série de fonctions à l'aide de l'écran tactile, des commandes au volant et des commandes vocales.
En intégrant un smartphone Bluetooth®, le système offre une interaction aisée avec les applications compatibles audio, multimédia, navigation et smartphone.
L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options d'infodivertissement, communication et navigation.

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur le lien suivant :
https://www.citroen.com/open-source



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement)

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

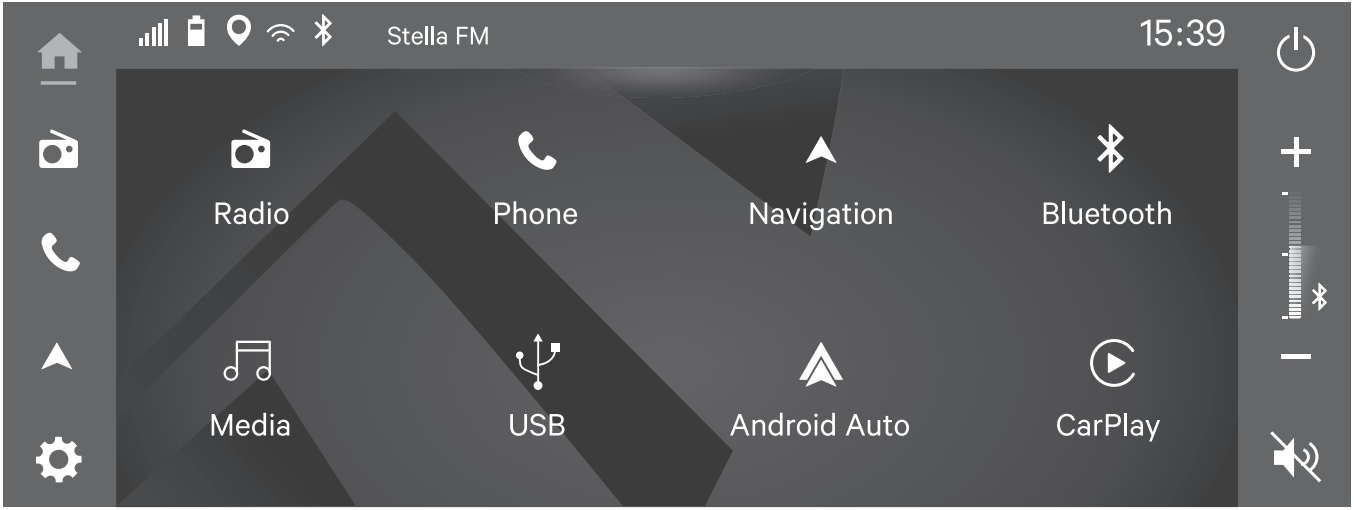
- Date et heure.
- Paramètres de l'équipement audio.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Reconnaissance vocale.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).

Recommandation

Cette tablette est de type capacitif.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Menu


Stella FM
15:39
Radio
Phone
Navigation
Bluetooth
Media
USB
Android Auto
CarPlay


Affiche les paramètres


Affiche le menu de navigation


Affiche le menu du téléphone. Affiche l'écran de projection du téléphone lorsque la projection du téléphone est active


Affiche le menu de la radio


Affiche l'écran d'accueil


Connecte ou déconnecte un appareil avec la fonction Bluetooth


Met le système en marche/arrêt.


Règle le volume d'un appareil connecté


Coupe le son


Affiche l'application Apple CarPlay à l'écran d'information


Affiche l'application Android Auto à l'écran d'information


Change la source média


Affiche le menu audio

Mise à jour du système

Pour mettre à jour le système ou la carte (selon équipement), télécharger l'outil "Citroën Update" sur PC ou Mac. Cet outil prépare la clé USB à être utilisée dans le véhicule.

REMARQUE

Pour installer l'outil 'Citroën Update' sur l'ordinateur, il est nécessaire de disposer des droits d'administrateur. Sans ces droits, contacter un revendeur agréé pour qu'il effectue la mise à jour.

La mise à jour de la carte et du logiciel d'infodivertissement peut prendre un certain temps (jusqu'à 10 minutes pour le logiciel et jusqu'à 40 minutes pour la navigation).

REMARQUE

Si une mise à jour du logiciel et une mise à jour de la carte sont disponibles, nous recommandons d'installer les deux en même temps.

Mise à jour du logiciel


Insérer la clé dans le port USB du véhicule.

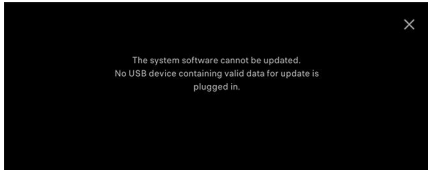

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Général**".
- Sélectionner l'onglet "**Mise à jour du logiciel**".

La version actuelle du logiciel s'affiche.

- Sélectionner "**Mettre à jour le logiciel du système**" pour lancer le processus de mise à jour.
- Lorsque la lecture de la clé USB contenant une mise à jour logicielle est terminée et qu'aucun problème n'est détecté, le système propose d'effectuer la mise à jour logicielle. Sélectionner "**Mettre à jour**"
- Une fois la mise à jour du logiciel terminée, sélectionner "**Redémarrer**".

Après le redémarrage du système, un écran apparaît indiquant que le système a été installé avec succès.



Ce message peut apparaître à l'écran si la clé USB connectée à la prise USB ne contient pas de mise à jour du logiciel ou si elle en contient une mais que la lecture initiale de la clé est encore en cours.
Ignorer ce message et ne pas retirer la clé USB. Ce message disparaît dans les 10 secondes. Suivre ensuite les instructions à l'écran :

Mise à jour de la carte

Insérer la clé dans le port USB du véhicule.

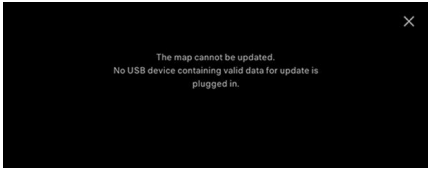
Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Général**".
- Sélectionner l'onglet "**Mise à jour de la carte**".

La version actuelle du logiciel s'affiche.

- Sélectionner "**Mettre à jour la carte**" pour lancer le processus de mise à jour.
- Lorsque la lecture de la clé USB contenant le contenu de la mise à jour de la carte est terminée et qu'aucun problème n'est détecté, le système propose d'effectuer la mise à jour de la carte. Sélectionner "**Mettre à jour**"
- Une fois la mise à jour du logiciel terminée, sélectionner "**Redémarrer**".

Après le redémarrage du système, un écran apparaît indiquant que le système a été installé avec succès.



Ce message peut apparaître à l'écran si la clé USB connectée à la prise USB ne contient pas de mise à jour de la carte ou si elle en contient une mais que la lecture initiale de la clé est encore en cours.
Ignorer ce message et ne pas retirer la clé USB. Ce message disparaît dans les 10 secondes

Conditions de fonctionnement

ICE/Hybride 48 V

- Il est essentiel de laisser le moteur tourner pendant l'installation des mises à jour.
- Les mises à jour ne peuvent pas être effectuées pendant la conduite, sous peine d'être interrompues.
 Nous recommandons de stationner le véhicule à l'extérieur plutôt que dans un espace fermé (comme un garage).

BEV

- Il est essentiel de démarrer le véhicule en appuyant sur la pédale de frein puis sur le bouton "START / STOP". Maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que la mention READY apparaisse sur le tableau de bord.
- Les mises à jour ne peuvent pas être effectuées pendant la conduite, sous peine d'être interrompues.
- Après un certain temps (20-30 minutes), le véhicule passe en mode Eco. Si la mise à jour prend plus de temps (en particulier si la carte est mise à jour), rester assis sur le siège conducteur avec la ceinture de sécurité attachée et les portes fermées jusqu'à ce que la mise à jour soit terminée.
- La batterie ne peut pas être chargée pendant que la mise à jour est en cours.

REMARQUE

Ne pas retirer la clé USB du véhicule avant la fin du processus de mise à jour.

REMARQUE

Ne pas couper le moteur avant la fin du processus de mise à jour.

Cybersécurité

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

De plus amples informations sont disponibles en ligne : www.citroen.com
Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.
Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Paramètres du système.



Ouvrir l'application "**Paramètres**".



Sélectionner

Sélectionner ensuite le menu Connectivité.
Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- **Périphériques sans fil** : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- **Réseaux Wi-Fi** : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- **Paramètres de confidentialité** : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les "Paramètres de confidentialité" ne peuvent être réglés que dans la configuration par défaut du "Mode privé".
Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.

Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.
Les "Paramètres de confidentialité" peuvent être réglés via le menu de connectivité dans l'application **Paramètres** du combiné. ⇨ 66

"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'égales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).

"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

Radio

Choix des médias



Appuyer sur **Média** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour basculer vers la page principale Radio.



Cette icône s'affiche.

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur **Média** pour afficher la page principale.



Dès que l'appareil mobile est connecté, ce bouton peut être utilisé pour naviguer dans les fichiers.

Quelques informations apparaissent, comme le titre, l'artiste, l'album et la durée de la piste en cours.



Appui court : passage à la piste précédente / suivante



Lecture/pause de la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.

REMARQUE

Pour effectuer une avance ou un retour rapide d'une piste, faire glisser le curseur de progression de la lecture en bas de la page.

Choix de la fréquence radio



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

18 stations radio peuvent être présélectionnées sur chaque gamme d'ondes.

⚠ AVERTISSEMENT

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

REMARQUE

La radio numérique vous permet une écoute de qualité supérieure et également un affichage d'informations graphiques concernant l'actualité de la radio écoutée.
Les différents "multiplex/ensemble" vous proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.
Le volume est parfois plus élevé pour annoncer des alertes de trafic ou des faits d'actualité.

Suivi DAB / FM

REMARQUE

Le "DAB" ne couvre pas à 100 % le territoire.
Lorsque la qualité du signal radio numérique est mauvaise, l'option "AF" (fréquence alternative) permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

REMARQUE

Lorsque le système bascule en radio analogique, il y a un décalage de quelques secondes avec parfois une variation de volume.
Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB".

⚠ AVERTISSEMENT

Si la station radio "DAB" n'est pas disponible, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise et la fréquence alternative "AF" est barrée.

Sélection d'une station radio



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour démarrer/arrêter le balayage des stations radio disponibles.
Les stations radio trouvées s'affichent dans la liste des radios favorites.

Ou



Appuyer sur l'un de ces boutons pour effectuer une recherche automatique des stations radio précédentes/suivantes.
Le tuner s'arrête à la première station radio trouvée.

Ou



Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche manuelle de fréquence inférieure/supérieure.

À chaque appui, le tuner diminue/augmente d'un pas de fréquence (par exemple 0,05 MHz sur FM ; 1 KHz sur AM). La valeur du pas de fréquence dépend du pays de commercialisation.

Dans les deux derniers cas, il est possible de mémoriser manuellement chaque station radio trouvée.



Si nécessaire, appuyer sur un des boutons pour naviguer dans la liste des stations radio favorites.

1 2 3 ... Appuyer sur le numéro présélectionné souhaité et le maintenir enfoncé. Une nouvelle entrée mémoire remplace la précédente.

Rappel d'une station radio mémorisée



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des stations radio disponibles.

Sélectionner un station radio dans la liste.
Ou



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour changer de bande (FM, AM ou DAB) selon le pays de commercialisation.



Si nécessaire, appuyer sur un des boutons pour naviguer dans la liste des stations radio favorites.

1 2 3 ... Appuyer sur le numéro présélectionné souhaité et le maintenir enfoncé. Une nouvelle entrée mémoire remplace la précédente.

Paramètres audio



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.

Appuyer sur **Audio**.

Cet écran permet de modifier les paramètres **Balance & Fader**, les paramètres **Equalizer**, les paramètres Volume et activer l'option **SDVC** (SpeedDependent Volume Control).

Système multimédia

Informations générales

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule. Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Commandes au volant

Selon version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières



Augmenter le volume.

Diminuer le volume.

Mettre/couper le son : appui court au milieu

Appui court : valider une sélection ; mouvement dans les listes.

Radio : station suivante (dans la liste des radios favorites).

Média : piste suivante.

Téléphone (appui court) : accepter l'appel entrant.

Appui court : valider une sélection ; mouvement dans les listes.

Radio : station précédente (dans la liste des radios favorites).

Média : piste précédente.

Téléphone (appui court) : refuser l'appel entrant, terminer l'appel en cours.

Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® (Siri avec Apple®/ Google Assistant avec Android) via le système.

Applications

Radio

Sélectionner une station radio (FM, AM et DAB).

Média

Sélectionner une source média (USB, iPod®, Bluetooth®, Apple®CarPlay® et Android Auto).

Téléphone

Connecter un smartphone via Bluetooth®, passer et de recevoir des appels téléphoniques, accéder aux contacts et à l'historique des appels.

Navigation
(Selon équipement)

Configurer le radioguidage et choisir une destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Paramètres

Principaux réglages de l'écran tactile, du système audio et du GPS.

Commandes vocales

Premiers pas

La configuration de la reconnaissance vocale est disponible avec le réseau cellulaire, en fonction de la langue présélectionnée dans le smartphone.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.
Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.
Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données.
La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Dire "**Siri**" ou "**OK Google**", en fonction du type de smartphone.

AVERTISSEMENT

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

– Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.

– Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "Hello Citroën".
– Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
– Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Aucun appareil n'est connecté**", et la session vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Navigation

Page d'accueil de la navigation

(Selon équipement)



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu raccourcis des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche (adresse, nom ou point d'intérêt (POI)).



Appuyer sur le bouton correspondant pour faire un zoom avant / arrière ou utiliser deux doigts sur l'écran.



Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le mode d'orientation de la carte (Nord ou Véhicule).

Menu principal

Accès



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page principale.

Paramètres des options



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu raccourcis des différentes options.

Choix d'une nouvelle destination



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche.

Cliquer sur le champ **Recherche ou Adresse** et saisir une adresse ou un nom.

Un pavé numérique apparaît.
Saisir la "**Ville**", la "**Rue**", le "**Numéro**" et confirmer en appuyant sur les propositions respectives affichées.

OK Appuyer sur ce bouton pour démarrer le guidage.

Choix d'une des dernières destinations



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche.

Choisir la dernière destination souhaitée dans la liste et confirmer en appuyant dessus.
ou



Appuyer sur Destinations récentes pour obtenir plus de destinations.

Sélectionner la destination souhaitée et confirmer en appuyant dessus.

OK Appuyer sur ce bouton pour démarrer le guidage.

Choix d'une de mes destinations



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche.



Appuyer sur **Mes destinations** pour afficher les destinations privées.



Sélectionner **Domicile** ou **Travail** et confirmer en appuyant dessus.

OK Appuyer sur ce bouton pour démarrer le guidage.

Choix d'un point d'intérêt (POI)



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche. Sélectionner le type de POI en appuyant dessus (par exemple Parking, Station service).

Une liste des POI correspondants apparaît.
ou



Appuyer sur **Rechercher POI à proximité** pour obtenir le POI à proximité de la position du véhicule.

Sélectionner le POI à visiter et confirmer en appuyant dessus.

OK Appuyer sur ce bouton pour démarrer le guidage.

Principaux types de POI affichés en haut de l'écran :



Stationnement



Station-service



Banque/Finance



Restaurant



Hôtel



Pharmacie/Médecin



Autres types de POI

Choix d'un point sur la carte



Appuyer sur ce bouton pour afficher la page de recherche.

Explorer la carte en la faisant glisser avec les doigts.

Agrandir la zone souhaitée en appuyant sur le bouton "**+**".

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.

OK Appuyer sur ce bouton pour démarrer le guidage.

Connectivité

Informations - Bluetooth®

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations d'accouplement entre le téléphone mobile Bluetooth® et le système mains libres Bluetooth® du véhicule doivent être effectuées véhicule à l'arrêt et contact mis.

REMARQUE

Vérifier que la fonction Bluetooth® du téléphone mobile est activée et "visible par tous".
En cas de dysfonctionnement, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® depuis le téléphone mobile.

REMARQUE

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone mobile connecté est de nouveau présent (fonction Bluetooth® activée), il est reconnu automatiquement et, dans les 30 secondes suivant le démarrage, le jumelage est effectué automatiquement.

Appairage d'un appareil Bluetooth® mobile

⚠ AVERTISSEMENT

Les services disponibles dépendent du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils mobiles Bluetooth® utilisés. Consulter le guide d'utilisation du téléphone, le fournisseur de services ou le portail OEM pour vérifier quels sont les services disponibles.

REMARQUE

Pour finaliser l'accouplement, quelle que soit la procédure utilisée (depuis le téléphone ou le système), confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.
En cas d'échec de la procédure, nous recommandons de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth® sur le téléphone et de supprimer tous les noms CITROËN présents dans la liste des appareils.

REMARQUE

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert des contacts.

Procédure à partir du téléphone



Pour que le système Bluetooth® soit visible, commencer par ouvrir **Réglages des appareils** sur le système et activer la fonction Bluetooth®.



Dans le menu Bluetooth® du téléphone personnel, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Dans le système, accepter la demande de connexion du téléphone et suivre les instructions qui s'affichent à l'écran tactile du téléphone et du système.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Pour que le système Bluetooth® soit visible, commencer par ouvrir **Réglages des appareils** sur le système et activer la fonction Bluetooth®.

Appuyer sur **Rechercher des appareils**.

La liste des appareils détectés s'affiche. Sélectionner le nom du téléphone souhaité dans la liste.

Gestion des appareils mobiles appairés.

Pour connecter ou déconnecter un téléphone appairé et passer à Android Auto ou Apple®CarPlay® :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **Réglages des appareils** pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur l'icône **Bluetooth** pour connecter / déconnecter l'appareil appairé souhaité.

Suppression d'un appareil mobile appairé



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **Réglages des appareils** pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur cette icône pour supprimer la liste des appareils appairés

Information - Wi-Fi

REMARQUE

La connexion Wi-Fi comprenant le partage des identifiants avec le smartphone de l'utilisateur est effectuée automatiquement si la connexion Bluetooth® a été établie avec un smartphone qui prend en charge le sans fil.

AVERTISSEMENT

La connexion Wi-Fi ne peut être utilisée que pour la connexion sans fil Android Auto ou Apple CarPlay.

REMARQUE

Le réseau Wi-Fi utilise la fréquence 5 GHz. Il se peut que certains smartphones ne prennent pas en charge cette fonction.

Information - Mirror Screen®

⚠ AVERTISSEMENT

La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications adaptées à la technologie Android Auto ou Apple CarPlay du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie Apple CarPlay, il faut au préalable activer la fonction Apple CarPlay sur le smartphone. Pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne, il faut dans tous les cas que le smartphone soit déverrouillé (lors de la première connexion uniquement). Les principes et les normes sont constamment en évolution, il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système. Consulter le smartphone pour les réglages Android Auto ou Apple CarPlay.

ⓘ REMARQUE

Pour la liste des smartphones adaptés, consulter les sites Internet d'Android Auto et d'Apple CarPlay®
https://www.android.com/auto/
https://www.apple.com/in/ios/carplay/

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le véhicule avant de se connecter à Android Auto ou Apple®CarPlay® et suivre les instructions sur le smartphone.

ⓘ REMARQUE

Lors de la connexion du câble USB, la fonction Android Auto ou Apple CarPlay désactive le mode Bluetooth®.

ⓘ REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.
Pour protéger le système, n'utilisez pas de concentrateur USB.

Mirror Screen®

Connexion Apple®CarPlay®

ⓘ REMARQUE

La fonction Apple CarPlay® nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par câble USB, soit par connexion sans fil.

Connexion USB

ⓘ REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® par Apple CarPlay.

Pour plus d'informations sur les **prises USB**, voir la section correspondante.



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Apple®CarPlay® est connecté, Apple®CarPlay® est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (USB) soit connecté.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur l'icône **AppleCarPlay** pour afficher l'interface Apple®CarPlay®.

ⓘ REMARQUE

Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne

basculera pas automatiquement en mode , un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion sans fil



Première activation des fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Apple®CarPlay® est connecté, Apple®CarPlay® est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (Wi-Fi) soit connecté.



Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur l'icône **Apple-CarPlay** pour afficher l'interface Apple®CarPlay®.

REMARQUE

Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Pour Apple®CarPlay®, sans fil, la connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil personnel.

Connexion Android Auto

REMARQUE

Vérifier que la dernière application Android Auto est disponible sur le smartphone. Dans le cas contraire, l'installer via "Play Store".
La fonction Android Auto nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Un smartphone Android Auto peut être connecté soit par câble USB, soit par connexion sans fil.

Connexion USB

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® par Apple CarPlay.

Pour plus d'informations sur les **prises USB**, voir la section correspondante.



Brancher le câble USB.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par un câble USB.



Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer la fonction Bluetooth®.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (USB) soit connecté.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface **Android Auto**.

REMARQUE

La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Connexion sans fil



Première activation des fonctions Bluetooth® et Wi-Fi sur le smartphone.



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette icône puis activer les fonctions Bluetooth® et Wi-Fi.

Dès que l'appareil Bluetooth® avec Android Auto est connecté, Android Auto est automatiquement disponible, à condition qu'un canal de communication large bande (Wi-Fi) soit connecté.



Dès que la connexion sans fil est établie, appuyer sur l'icône **Android Auto** pour afficher l'interface Android Auto.

REMARQUE

Suivant la qualité du réseau et les performances du smartphone, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Pour Android Auto sans fil, la connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® et du Wi-Fi sur l'appareil personnel.



Dès que la connexion sans fil est rétablie, appuyer sur l'icône Android Auto pour afficher l'interface Android Auto.

Plein écran Android Auto

Si **Android Auto** est disponible en mode PLEIN ÉCRAN, l'écran affichant uniquement la page **Android Auto** et les icônes Muet et Volume ne sont pas disponibles.

Pour quitter **Android Auto** Plein écran, suivre les étapes suivantes :



Sélectionner l'icône "vue fractionnée" dans Google Maps Mode plein écran



Sélectionner l'icône **Applications**



Sélectionner l'icône Citroën.
La page d'accueil s'affichera, où toutes les commandes principales redeviendront disponibles, y compris les icônes de sourdine et de volume.



Pour revenir à **Android Auto**, sélectionner l'icône **Android Auto**

REMARQUE

Une fois **Android Auto** connecté, des applications dédiées apparaissent pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique uniquement (GameSnacks, Customise).

Média



Appuyer sur **Radio** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour basculer vers la page principale **Média**.



Cette icône s'affiche.

Paramètres audio/Paramètres des appareils



Pour plus d'informations sur les **Paramètres**, se reporter à la rubrique correspondante.

Changement de source (Radio vers Média)



Appuyer sur **Média** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour changer de média (USB, iPod®, Bluetooth®, Android Auto ou Apple®CarPlay®), selon le pays de commercialisation.

Streaming audio Bluetooth®

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du (des) smartphone(s) via USB, iPod®, Bluetooth® ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas , il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.
Pour protéger le système, n'utilisez pas de concentrateur USB.

Téléphone

AVERTISSEMENT

En fonction de la législation en vigueur dans le pays, il est interdit de conduire en tenant à la main un smartphone.
Pour passer un coup de téléphone directement depuis un smartphone, il faut commencer par arrêter le véhicule en toute sécurité.

REMARQUE

Tout en conduisant, il est toujours possible d'utiliser les commandes au volant ou les commandes vocales pour décrocher ou raccrocher.

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et l'affichage en superposition à la vue en cours à l'écran.

Pour accepter l'appel entrant :



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

ou



Appuyer sur ce bouton du volant.

Dès que l'appel a été pris, un écran apparaît avec les informations suivantes :

- le numéro de téléphone de l'appelant.
- le statut de l'appel (entrant/sortant, en cours, conférence, terminé).
- la durée de l'appel.

Pour refuser l'appel entrant/raccrocher l'appel en cours :



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

ou



Appuyer sur ce bouton du volant.

Passage d'un appel

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur Téléphone pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le clavier numérique.

Composer le numéro de téléphone sur le clavier numérique.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel.

Appel d'un contact depuis le répertoire



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour afficher les contacts.

Sélectionner le nom du contact souhaité dans la liste ou



Appuyer sur ce bouton pour rechercher le nom du contact.

Saisir les premières lettres, les noms des contacts correspondants s'affichent.
Sélectionner le nom du contact souhaité dans la liste.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel.

Appel d'un numéro depuis l'historique des appels



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page principale.



Appuyer sur ce bouton pour afficher l'historique des appels. Sélectionner le dernier numéro souhaité dans la liste.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel.

Options d'appel

Appel en cours

Pendant une conversation téléphonique, un écran apparaît avec les options suivantes :



Activation/désactivation du son Appuyer sur cette touche pour mettre en sourdine/réactiver le micro du système.



Combiné/Mains libres Appuyer sur cette touche pour transférer les appels depuis le système vers le smartphone et vice versa.



Mettre en attente/Rétablir Appuyer sur cette touche pour mettre en attente/rétablir l'appel.



Fin de l'appel Appuyer sur cette touche pour raccrocher.



Ajouter Appuyer sur cette touche pour ajouter un nouvel appel (Conférence téléphonique).



Clavier Appuyer sur cette touche pour afficher le clavier numérique.

Plusieurs appels

En cas de deuxième appel entrant, il est possible de l'accepter.
Le premier appel est en attente.
Ensuite, il est possible de passer de l'un à l'autre ou de fusionner les deux appels.
Il peut être mis fin à l'appel avec un contact spécifique ou à la conférence téléphonique.

Basculement

Appuyer sur ce bouton pour passer au premier appel et mettre le second en attente.

Fusionnement

Appuyer sur ce bouton pour fusionner les deux appels.
Ces options s'appliquent lorsqu'un nouvel appel est reçu pendant un appel en cours.

Paramètres

Paramètres généraux

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.

Appuyer sur **Général** pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Langue** : pour choisir la langue d'affichage système dans la liste.
- **Réinit. valeurs déf.** : pour rétablir les paramètres d'usine par défaut.
- **Mise à jour logiciel** : pour mettre le système à jour par clé USB et afficher les versions actuelles du logiciel / matériel.

REMARQUE

La sélection de la langue d'affichage sur l'écran tactile est indépendante du combiné d'instruments. Se reporter à la rubrique "Tableau de bord" pour modifier la langue du combiné.

Paramètres d'affichage

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.

Appuyer sur **Affichage** pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Luminosité nocturne** : pour régler la luminosité de l'écran tactile avec les boutons **-** et **+** avec le curseur.

REMARQUE

Le réglage de la luminosité n'est disponible que quand les feux du véhicule sont en night mode nuit.

Paramètres des appareils

Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.

Appuyer sur **Appareils** pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Bluetooth** : pour activer/désactiver la visibilité Bluetooth® du système.
- **Wi-Fi** : pour activer/désactiver le réseau Wi-Fi du système.
- **Rechercher des appareils** : pour sélectionner un appareil mobile à connecter (USB, Bluetooth®, Apple®CarPlay® ou Android Auto).
- **Liste des appareils** : pour afficher l'appareil mobile précédent connecté et connecter ou supprimer un appareil.

Paramètres audio



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **Audio** pour accéder aux divers éléments 10 à paramétrer :

- **Paramètres radio** : pour activer / désactiver les fonctions radio (par exemple Radio Data System (RDS), Fréquence alternative (AF), Annonce trafic (TA)).
- **Répartition du son** : pour régler la répartition du son vers la gauche/droite (Balance) et vers l'avant/l'arrière (Fader).
- **Égaliseur** : pour régler les aigus, les mediums et les basses et pour activer/désactiver le niveau sonore et les fonctions de contrôle de volume en fonction de la vitesse.
- **Volume** : pour régler la volume en fonction de chaque source audio.

Paramètres de l'horloge



Appuyer sur **Paramètres** pour afficher la page principale.



Appuyer sur **Horloge** pour accéder aux divers éléments à paramétrer :

- **Format** : pour choisir le format d'affichage de la date et de l'heure.
- **Date et Heure** : pour changer manuellement la date et l'heure.

Format

Sélectionner le format date : **JJ/MM/AAAA**, **MM-JJ-AA** ou **AAAA-MM-JJ**.
Sélectionner le format heure : **24 heures** ou **12 heures**.

Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.

Date et heure

Régler le jour, le mois et l'année à l'aide des touches fléchées vers le haut et le bas.
Régler les heures et les minutes à l'aide des touches fléchées vers le haut et le bas.

Appuyer sur **APPLIQUER** pour valider.

Station de smartphone

Le système de station de Smartphone permet de connecter un smartphone aux équipements du véhicule, tels que les haut-parleurs. Utiliser les commandes au volant pour gérer certaines fonctions.
L'interface utilisateur est assurée par la fonctionnalité **Station de smartphone** intégrée à l'application mobile **MyCitroën App**.
Une fois l'application mobile installée et le smartphone connecté au système, il est possible d'accéder aux fonctions suivantes et de personnaliser le tableau de bord :

- Radio en ligne et tuner radio [2].
- Téléphone (par exemple Contacts, Clavier numérique).
- Navigation (par exemple e-Routes, Waze).
- Média (par exemple Deezer, Amazon Music).
- Bibliothèque (par exemple fichiers audio mp3).
- Notifications d'agenda (par exemple Google Agenda pour Android).

REMARQUE

Le système n'est pas compatible avec une tablette ou un ordinateur portable.
Pendant l'utilisation, il est recommandé de charger le smartphone via USB en même temps.

[2] Selon pays.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, certaines fonctions ou opérations nécessitant une attention soutenue ne sont pas accessibles en roulant.

⚠ AVERTISSEMENT

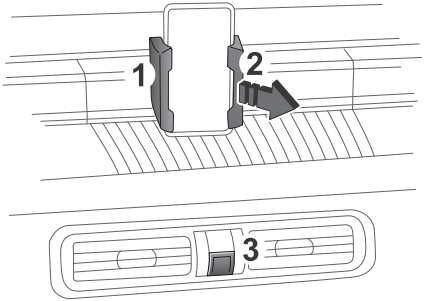
Placez toujours le smartphone en **position verticale pendant la conduite** afin qu'il ne se transforme pas en projectile ou qu'il ne soit pas endommagé en cas d'accident.
Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves.

Le smartphone ne peut être positionné à l'horizontale que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Fonctionnement

Procédure de première utilisation / installation

1. Télécharger l'application mobile **MyCitroën App** sur le smartphone dans le store correspondant.
2. Créer un compte utilisateur ou réutiliser votre compte **MyCitroën** actuel.



3. Tirer le bras de fixation droit (**2**) de la station et installer le smartphone contre le bras de fixation gauche (**1**).
4. Relâcher le bras de fixation droit (**2**) contre le smartphone pour le fixer au tableau de bord.
5. Démarrer la fonction **Station de smartphone**, lire les mentions légales et les consignes de sécurité, puis les confirmer.
6. Activer la fonction Bluetooth® sur le smartphone.
7. Contact mis, appuyer sur le bouton (**3**) et le maintenir enfoncé pour appairer le smartphone au système.
8. Sélectionner le nom du système "**MyCitroën XXXXXXX**" dans la liste des appareils détectés sur le smartphone (les caractères "X" correspondent aux derniers chiffres du VIN).

Le système suggère alors de mettre en place une reconnexion automatique à l'aide de la technologie **NFC**. Ce réglage est facultatif.

Pour définir ultérieurement les paramètres **NFC**, sélectionner "**Paramètres > Général > Lancement automatique**" dans ce menu.

REMARQUE

La communication **NFC** doit être activée au préalable sur le smartphone.

La page d'accueil de l'application apparaît ensuite.

Reconnexion automatique

Grâce à la technologie **NFC**, l'application peut être lancée automatiquement si le smartphone est déjà reconnu par le système et si les réglages **NFC** du smartphone ont déjà été effectués avec le système.

- Sinon, appuyer brièvement sur le bouton **(3)** pour afficher la page d'accueil de l'application.

Commandes principales

Les principales commandes utilisées sur les différentes pages de la fonction **Station de smartphone** sont les suivantes :


Accès au menu (**Téléphone, Radio en ligne, Tutoriels** et **Réglages**)


Sortie de l'application


Retour à la page précédente


Fermeture de la page actuelle


Recherche

A B C Filtres de recherche (alphabétiques ou numériques)


Actualisation de la page actuelle


Accès aux détails


Ajout ou suppression de favoris


Lecture aléatoire


Répétition du média


Appel via le clavier du téléphone


Appel via les contacts du répertoire

Pour plus d'informations sur les différentes fonctions de la fonction **Station de smartphone**, se reporter à la rubrique **Tutoriels** du menu.

Applications tierces

Fonctionnalités complémentaires activables à distance (BEV)

(Selon pays de commercialisation)

Download on the App Store GET IT ON Google Play



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyCitroën App** dans le store correspondant du smartphone personnel.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 12 mois à compter de la date de début de la garantie.
L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé le compte sur l'application **MyCitroën App**, Connect PLUS doit être installé pour accéder aux services connectés.

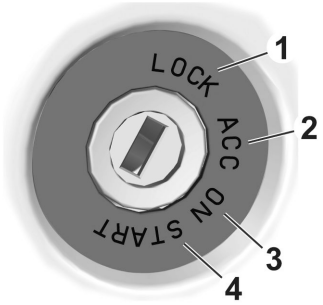
Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale. Après expiration de la période d'abonnement de 12 mois, il faut accéder aux Services connectés Citroën pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur

Véhicules avec contacteur d'allumage



Frein de stationnement serré :

1. Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

 Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
2. Insérer la clé dans le contacteur d'allumage ; le système reconnaît le code. ⇨ 44
3. Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.
4. Tourner la clé en position (**3**) pour débloquer le volant.
5. Boîte de vitesses automatique : actionner la pédale de frein.
 Ne pas accélérer.
6. Tourner brièvement la clé sur la position (**4**) et la relâcher une fois que le moteur a été démarré.

Véhicules avec bouton "Power"

1. Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
2. Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
3. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "**Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours**".



Pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle :

1. Appuyer sur la pédale d'embrayage.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher.

Pour les véhicules à boîte de vitesse automatique :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher.

REMARQUE

Dans certains cas, il faudra exercer une force importante pour manœuvrer le volant (roues braquées à fond, par exemple).

- Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé en position **(4)** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **(3)**.

REMARQUE

Moteurs à essence. Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

- Sur les **versions hybrides** : le moteur à essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par exemple état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone.

Danger d'intoxication et de mort !

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au neutre ou en position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

REMARQUE

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur ! Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

Véhicules avec contacteur d'allumage

1. Immobiliser le véhicule.
2. Moteur au ralenti, tourner la clé en position **(2)**.
3. Contact coupé, tourner la clé en position **(1)**, puis retirer la clé du contacteur.
4. Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

REMARQUE

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

REMARQUE

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.

En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Démarrage / arrêt des véhicules électriques (BEV)

Démarrage

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

1. Avec la clé simple ou à télécommande, appuyer sur la pédale de frein et tourner la clé en position **(4)** jusqu'au démarrage du moteur, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que le moteur démarre, lâcher la clé afin qu'elle revienne en position **(3)**.
2. Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
3. Pied sur le frein, sélectionner le mode **D** ou **R**.
4. Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (un son retentit et le conducteur sent le volant bouger).

Arrêt

- Avec la clé simple ou à télécommande, tourner à fond la clé en position **(1. Stop)**.

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
- Le voyant **READY** est éteint.

REMARQUE

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.
Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.
Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé non détectée

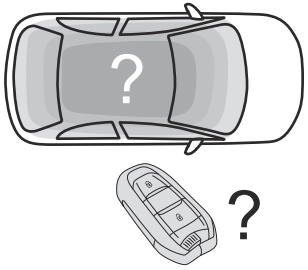
Démarrage de secours



1. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
2. Sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**". En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Blocage du volant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

⚠ AVERTISSEMENT

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

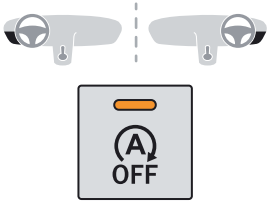
Fonction automatique Stop & Start

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par ex : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.
La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.
La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact.

Pour désactiver / réactiver la fonction :



1. Appuyer sur le bouton du tableau de bord.

Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés

Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)

Fonction désactivée ou dysfonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ouverture du capot moteur. Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



⚠ AVERTISSEMENT

Conduite sur chaussée inondée. Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité.

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Le véhicule n'a pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage du moteur.
- Frein de stationnement électrique serré ou en cours de serrage.
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.
- Assistance au freinage en cours d'utilisation.

Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

REMARQUE

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

REMARQUE

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

1. **Avec une boîte de vitesses manuelle** : placer le levier de vitesses au neutre et relâcher la pédale d'embrayage.

2. **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou quand le mode **N** est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : pédale d'embrayage complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

1. Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
2. Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : lorsque le mode **D** ou M est sélectionné.
3. Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : lorsque le mode **R**, **N**, **D** ou **M** est sélectionné.
4. Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Certaines conditions ponctuelles (assistance au freinage, réglage de l'air conditionné, etc.).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h (2,5 mph).
- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h (0,6 mph).



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné d'un message.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.
Couper le contact, puis redémarrer le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (Hybride 48 V)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.
Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule jusqu'à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

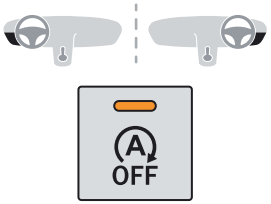
Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

La commande "**e-Auto OFF**" du tableau de bord permet d'activer / désactiver le mode e-Auto.



Appuyer sur le bouton du tableau de bord. L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.

Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide du bouton sur le tableau de bord.

Système d'avertissement sonore pour les piétons

Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (BEV) lorsqu'il roule en tout électrique (Hybride 48 V).
L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

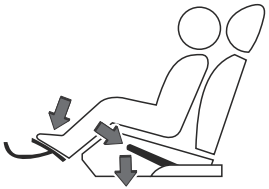
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Freins

Frein de stationnement

Frein de stationnement manuel

Déverrouillage



Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier.

Véhicule roulant, l'allumage de ce voyant et du voyant d'avertissement **STOP**, accompagné d'un signal sonore et d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

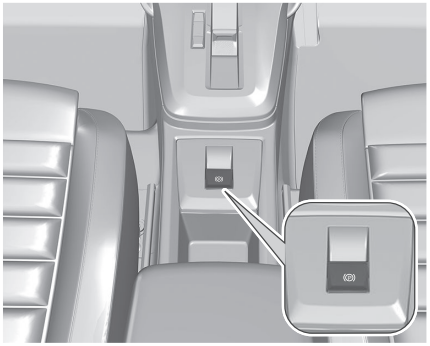
Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

Frein de stationnement électrique (EPB)

Le système de frein de stationnement électrique (EPB) effectue, en mode automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.
EPB est actif par défaut au démarrage du moteur.





⚠ AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

1. Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
2. Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.
Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit appliquer le frein de stationnement électrique uniquement avec le véhicule à l'arrêt.

Désactivation du fonctionnement automatique du système EPB

Dans certaines situations, comme par temps très froid ou en remorquage, il faut désactiver le fonctionnement automatique du système EPB.

1. Démarrer le moteur
2. Si le frein de stationnement est relâché, appliquer le frein de stationnement en tirant le commutateur (Ⓟ)
3. Retirer le pied de la pédale de frein
4. Appuyer sur le commutateur pendant 10 à 15 secondes
5. Relâcher le commutateur
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée
7. Tirer le commutateur pendant 2 secondes.

AUTO Ⓟ OFF

La désactivation du fonctionnement automatique du système EPB est confirmée par l'éclairage d'un voyant d'avertissement au combiné d'instruments

1. Arrêter le moteur

Lorsque la fonction automatique du système EPB est désactivée, le frein de stationnement électrique reste opérationnel, mais doit être serré et relâché manuellement.
Pour réactiver le mode automatique, répéter les étapes décrites plus haut.

Stationnement du véhicule

⚠ DANGER

Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (par exemple herbes sèches, feuilles mortes).

Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P.**

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.
Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

Voyant



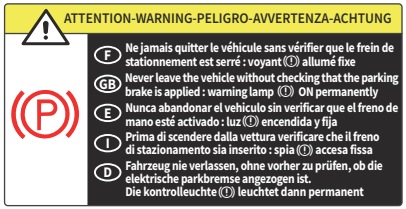
Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant les cales fournies contre une des roues.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.



⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

Desserrage manuel du frein de stationnement électrique

Contact mis ou moteur tournant :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

ⓘ REMARQUE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel du frein de stationnement électrique

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirer brièvement sur la commande.
La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Desserrage automatique du frein de stationnement électrique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sélection du mode **D**, **L** ou **R** (boîte de vitesses automatique)
3. Sélection du mode **D**, **C** ou **R** (sélecteur de mode de conduite)
4. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

⚠ AVERTISSEMENT

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur.
Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Au calage du moteur ou au passage en mode STOP en mode Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

ⓘ REMARQUE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers de l'EPB

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

ⓘ REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique sur les versions ICE, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

ⓘ REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, lorsque le mode **N** est engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

1. Démarrer le moteur.
2. S'il est desserré, serrer le frein de stationnement avec la commande.
3. Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
5. Relâcher la commande.
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
7. Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

8. Relâcher la commande et la pédale de frein.

Lorsque le frein de stationnement automatique est désactivé, le frein de stationnement ne peut être serré et desserré qu'à l'aide du commutateur manuel.
Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Freinage de secours

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein de secours ne doit être utilisé que dans des situations exceptionnelles (ex. : défaillance de la pédale de frein, malaise du conducteur, conduite accompagnée).

Dans ce contexte, le véhicule peut être freiné en tirant sur la commande du frein de stationnement électrique sans la relâcher. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.
Les systèmes ABS et DSC assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de stationnement**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et DSC, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Freinage d'urgence actif

Le freinage est assisté par des systèmes électroniques actifs, afin de réduire les risques de collision. Voir la section "**Sélecteur de conduite (BEV)**". ⇨125

Freinage régénératif

Avec le mode D ou C et en décélération

Par défaut, la fonction de freinage régénératif s'active automatiquement en mode **D** à chaque démarrage du moteur. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée est ensuite utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, en augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

Le niveau de freinage régénératif peut être réduit en activant le mode **C** (confort).

- Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **C** pour passer en mode confort (le bouton s'allume quand le mode **C** est activé).

C est affiché sur le tableau de bord à proximité de **D**.

Le véhicule continue de freiner par récupération et de récupérer de l'énergie, mais les niveaux sont moins élevés qu'en mode **D**.

Lorsque le contact est coupé, le mode **C** est désactivé.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

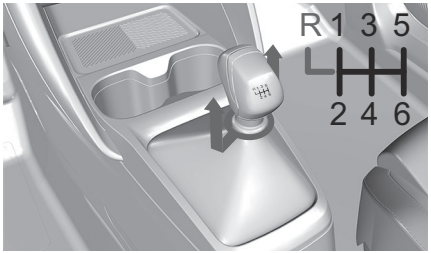
ⓘ REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

Transmission

Boîte manuelle 6 vitesses

Enclenchement de la marche arrière



Soulever la bague sous le pommeau et déplacer le sélecteur de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

REMARQUE

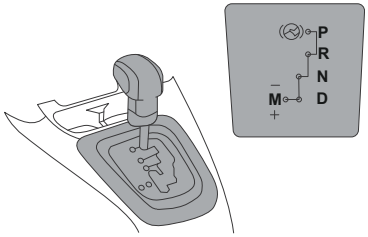
Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur :
– Toujours sélectionner le point mort ;
– Appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique (EAT6)

Boîte de vitesses automatique à 6 vitesses offrant, au choix, le confort de l'automatisme ou le passage manuel des vitesses.
Deux modes de conduite sont proposés :

- Fonctionnement **automatique** pour la gestion électronique des vitesses par la boîte.
- Fonctionnement **manuel** pour le passage séquentiel des vitesses par le conducteur.

Platine de la boîte de vitesses



P. Parking (stationnement)
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré ou desserré.
- Démarrage du moteur.

R. Reverse (marche arrière)
- Manœuvres de recul, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

N. Neutral (neutre)
- Immobilisation du véhicule, frein de stationnement serré.
- Démarrage du moteur.

D. Fonctionnement automatique

M. +/– Fonctionnement manuel
- Pour accélérer / rétrograder, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.

Affichage des informations au combiné d'instruments



Lorsqu'une position est sélectionnée dans la grille avec le sélecteur de vitesses, le témoin correspondant s'affiche au combiné.

P. Parking (stationnement)

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)

D. Drive (fonctionnement automatique)

M1...6. Rapport engagé en fonctionnement manuel

—. Demande non prise en compte en fonctionnement manuel

Pied sur le frein

Appuyer sur la pédale de frein, lorsque ce voyant s'affiche au combiné (par exemple : au démarrage du moteur)

Démarrage du véhicule

1. Serrer le frein de stationnement.



Pied sur le frein, sélectionner la position **P** ou **N**.

2. Démarrer le moteur.

Si les conditions ne sont pas remplies, un signal sonore retentit, accompagné de l'affichage d'un message.

3. Moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Sélectionner la position **R**, **D** ou **M**.
6. Relâcher progressivement la pédale de frein.

Le véhicule se déplace aussitôt.

REMARQUE

Si en allure de marche, la position **N** est engagée par inadvertance, laisser le moteur ralentir, puis engager la position **D** pour accélérer.

AVERTISSEMENT

Lorsque le moteur tourne au ralenti, freins desserrés, si la position **R, D** ou **M** est sélectionnée, le véhicule démarre même sans intervention sur l'accélérateur.

Moteur tournant, ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Moteur tournant, en cas d'opération d'entretien, serrer le frein de stationnement et sélectionner la position **P**.

Ne pas chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Fonctionnement automatique

Sélectionner la position **D** pour le **passage automatique** des six vitesses.
La boîte de vitesses fonctionne alors en mode auto-adaptatif, sans intervention du conducteur. Elle sélectionne en permanence le rapport de vitesse le mieux adapté au style de conduite, au profil de la route et à la charge du véhicule.
Pour obtenir une accélération maximale sans toucher au sélecteur, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.
Lors du freinage, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement afin d'offrir un frein moteur efficace.
Lorsque le pied est relevé brusquement de l'accélérateur, la boîte de vitesses ne passe pas au rapport supérieur, afin de renforcer la sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais sélectionner la position **N** lorsque le véhicule roule.

Ne jamais sélectionner les positions **P** ou **R**, tant que le véhicule n'est pas complètement immobilisé.

Fonctionnement manuel

Afin de limiter la consommation de carburant lors d'un arrêt prolongé moteur tournant (embouteillage...), positionner le sélecteur de vitesses sur **N** et serrer le frein de stationnement.

1. La sélection de la position **M** permet le **passage séquentiel** des six rapports de vitesse.
2. Pour accélérer / rétrograder, donner une impulsion vers l'arrière / l'avant.

Le passage de rapport est effectué uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent ; sinon, les règles du fonctionnement automatique s'appliquent momentanément.

D disparaît et les rapports engagés apparaissent successivement au combiné.

En sous-régime ou en sur-régime, le rapport de vitesse sélectionné clignote pendant quelques secondes, puis le rapport réellement engagé s'affiche.
Le passage de la position **D** à la position **M** peut s'effectuer à tout moment.

À l'arrêt ou à très basse vitesse, la boîte de vitesses sélectionne automatiquement le rapport **M1**.

Ce symbole s'affiche si un rapport est mal engagé (sélecteur de rapport entre deux positions).

Arrêt du véhicule

Avant de couper le moteur, il est possible d'engager la position **P** ou **N** pour mettre la boîte de vitesses au neutre.
Dans les deux cas, serrer le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

REMARQUE

Si le sélecteur de vitesses n'est pas en position **P,** à l'ouverture de la porte conducteur ou 45 secondes environ après la coupure du contact, un signal sonore retentit et un message apparaît sur le combiné.

- Repositionner le sélecteur sur **P** ; le signal sonore s'interrompt et le message disparaît.

Lorsque vous conduisez sur des routes inondées ou lorsque vous traversez un gué, avancez au pas.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, dès la mise du contact.

Dans ce cas, la boîte de vitesses passe en mode secours en se bloquant sur le 3e rapport. Le conducteur peut ressentir un choc important (sans risque pour la boîte de vitesses) en passant de **P** à **R** et de **N** à **R**.
Ne pas dépasser la vitesse de 100 km/h dans la limite de la réglementation locale.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Risque de détériorer la boîte de vitesses :
- En cas d'appui simultané sur les pédales d'accélérateur et de frein.

- En cas de panne de batterie, forçage du passage du sélecteur de la position **P** à une autre position.

Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage (e-DCS6)

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports avec bouton-poussoir pour véhicules hybrides.
Le moteur électrique améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et roule en tout électrique.



P. Parking (stationnement)
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Reverse (marche arrière)

N. Neutral (neutre)
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact mis.

D. Conduite en mode automatique
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

L. Conduite avec un freinage moteur accru
Le régime moteur augmente pour délivrer un frein moteur plus élevé lors de la descente

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

1. En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
2. En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
3. Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

P.	Parking (stationnement)
R.	Reverse (marche arrière)
N.	Neutral (neutre)
D.	Conduite en mode automatique
L1...6	Conduite en mode bas

Toutefois, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.
À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation 12V via le convertisseur CC/CC et une assistance électrique au moteur essence.
Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque 6 l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

REMARQUE

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.
Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.
Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

REMARQUE

Mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

AVERTISSEMENT

À une vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

AVERTISSEMENT

En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

REMARQUE

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.

Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.
En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

REMARQUE

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'aide au freinage.

Particularités du mode "faible"

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.
Le moteur à essence peut également être éteint en mode bas lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide du bouton sur le tableau de bord.

Démarrage du véhicule

1. Appuyer à fond sur la pédale de frein.
2. Démarrer le moteur à essence en appuyant sur la pédale de frein jusqu'à ce

que le moteur tourne à un régime moteur stabilisé.

3. En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
4. Relâcher la pédale de frein.
5. Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur à essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (par exemple état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule repart immédiatement en tout électrique (fonction e-Launch).

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement.

Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule).

Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h en respectant les limitations de vitesse en vigueur.
Passage de la boîte de vitesses en mode secours
Selon le dysfonctionnement, la boîte de vitesses ne passe que les rapports impairs ou pairs, se bloque sur un rapport ou perd certains rapports.
Un à-coup important peut être ressenti par le conducteur en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.
En cas de dysfonctionnement, un avertissement sonore retentit pour indiquer que la boîte de vitesses doit être mise en mode P (Stationnement).

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.
Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le véhicule. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Sélecteur du mode de conduite (BEV)



Sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage régénératif.
Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P. Parking (stationnement)
Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R. Reverse (marche arrière)
Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N. Neutral (neutre)

D. Drive (marche avant automatique)

C. Confort

Pour réduire le freinage moteur.

Affichage des informations au combiné d'instruments
Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

P. Parking (stationnement).

R. Reverse (marche arrière).

N. Neutral (neutre).

D. Drive (marche avant automatique).

C. Confort.

Fonctionnement

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
 - Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
 - Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode N (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode R est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Mise en roue libre (ICE)

Dans certaines situations, par exemple dans une station de lavage automatique, etc., les roues du véhicule doivent pouvoir bouger librement lorsque le moteur est arrêté.
Pour permettre le mouvement des roues, le véhicule doit être à l'arrêt, le moteur doit tourner et la porte du conducteur doit être fermée.

Hybride 48 V et BEV :

Pas de mise en roue libre avec le moteur sur **OFF**.

Avec boîte de vitesses manuelle ou automatique EAT6 et frein de stationnement électrique

Pour les débloquer

1. Véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyer sur la pédale de frein.
2. Avec une boîte de vitesses manuelle, mettre le levier de vitesses au neutre.
3. Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur le mode **N**.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein, puis couper le contact.

Un message s'affiche au combiné indiquant que les roues seront débloquées pendant les 15 prochaines minutes.

Pour revenir à un fonctionnement normal

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Avec une boîte de vitesses automatique, mettre le sélecteur de vitesses sur le mode **P**.

Suspension pneumatique

Butées hydrauliques progressives

Ce système de suspension à butées hydrauliques progressives améliore le confort de roulage en filtrant les imperfections et les sollicitations de la route.
Chaque amortisseur est équipé d'une butée hydraulique de compression (en bas) et d'une butée hydraulique de détente (en haut).
En fonction de l'intensité de l'amortissement, ces butées offrent une plus grande liberté de débattement au véhicule ou ralentissent progressivement le mouvement pour éviter les arrêts brusques en fin de course.
Contrairement à une suspension classique qui absorbe l'énergie mais en restitue une partie, cette suspension active absorbe et dissipe cette énergie, sans phénomène de rebond.

Gaz d'échappement

⚠ DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

⚠ ATTENTION

Des qualités de carburant autres que celles mentionnées sur les pages pourraient endommager le catalyseur ou les composants électroniques.
L'essence non brûlée surchauffe et endommage le catalyseur.
Il faut donc éviter d'utiliser excessivement le démarreur, de rouler jusqu'à ce que le réservoir soit vide et de démarrer le moteur en poussant le véhicule ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

Compatibilité des carburants

E5 E10

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol

ⓘ REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Déplacement à l'étranger

⚠ DANGER

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

Ravitaillement

Capacité du réservoir de carburant : environ 44 litres ⇨ 230

Réserve de carburant

Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 5 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de 0.
Faire rapidement l'appoint carburant pour éviter la panne sèche.

REMARQUE

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

Stop & Start (selon version) / Mode e-Auto. Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veille ; couper impérativement le contact.

Opération de ravitaillement

DANGER

Avant de faire le plein, couper le contact ainsi que les chauffages externes avec chambres de combustion.
Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.

DANGER

Le carburant est inflammable et explosif.
Ne pas fumer. Pas de flamme nue ou de formation d'étincelles.
Si une odeur de carburant est présente à l'intérieur du véhicule, faire réparer la cause du problème immédiatement par un atelier qualifié.

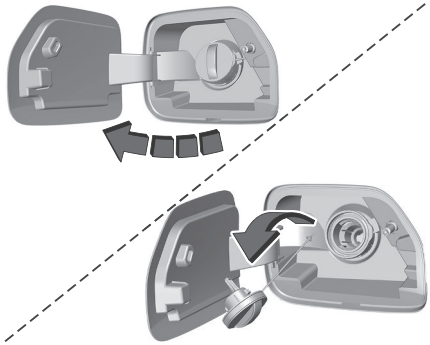
AVERTISSEMENT

En cas d'erreur de carburant, ne pas mettre le contact.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

1. **Arrêter impérativement le moteur.**



2. Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
3. Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).
4. Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
5. Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (pour minimiser le risque d'éclaboussures).

REMARQUE

Les appoints de carburant doivent dépasser 5 L et être effectués véhicule **hors tension** pour être enregistrés par la jauge de carburant.

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

1. Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
2. Refermer la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule a été ravitaillé avec un mauvais carburant, vidanger le réservoir et le remplir avec le bon carburant avant de démarrer le moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant 7 les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs à essence, utiliser uniquement du carburant sans plomb.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Coupure d'alimentation en carburant

Le véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant en cas de collision.

Charge

Charge de la batterie

Véhicules électrifiés - Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électriques de type : Hybride 48V et BEV.

Système haute tension

AVERTISSEMENT

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le fabricant recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser des bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.
Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le fabricant recommande :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

Batterie de traction

Surchauffe de la batterie de traction



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

1. Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
2. Couper le contact.
3. Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
4. Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves. Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction. Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule. Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du construction sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel à un concessionnaire pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Système hybride (Hybride 48 V)

Circuit électrique

⚠ AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ AVERTISSEMENT

Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression. Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage

à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

Batterie de traction

La batterie de traction 48V, de type Li-ion (Lithium-ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.
La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité hybride et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie.
Elle est située en dessous du siège avant gauche.
L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, du parcours et du vieillissement de ses composants.

REMARQUE

Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le fabricant recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à +60°C pendant plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

AVERTISSEMENT

Véhicule immobilisé plus de 1 mois.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).
Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie annexe (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie accessoire** pour la recharge des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

Système de charge (BEV)

Circuit électrique 400 V

AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :

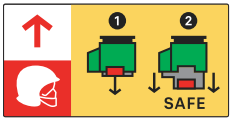


AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

AVERTISSEMENT

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.



⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule. Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de lavage. Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression. Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !
Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

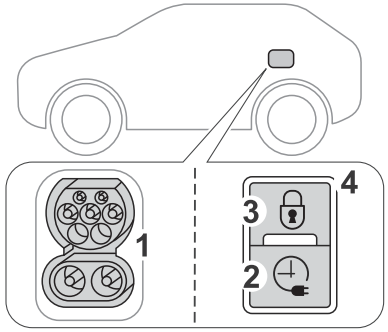
Batterie de traction

Cette batterie emmagasine l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction. L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, du parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

ⓘ REMARQUE

La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

Connecteurs de charge et voyants

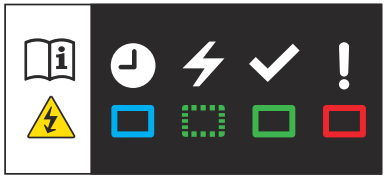


1 Connecteurs de charge

2 Bouton d'activation d'une charge différée

Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.

4 Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

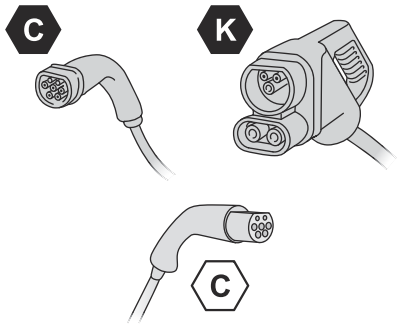
En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule (selon version), est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de déplacement à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.
Une offre complète de câbles de charge est disponible chez les concessionnaires.
Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Étiquette d'identification

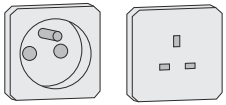
Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / Plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC
	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V – 500 V

Charge standard, mode 2

Prise domestique

(charge standard - courant alternatif (AC))



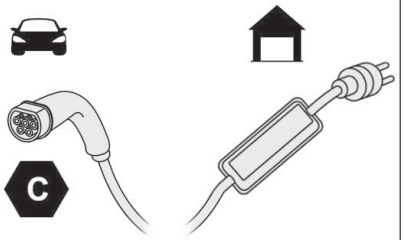
Mode 2 avec une prise standard : Courant de charge maximum de 8 A.



Mode 2 avec une prise **Green'Up** : Courant de charge maximum de 16 A.

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.
Mode 2 avec une prise standard : Courant de charge maximum de 8 A.

Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)



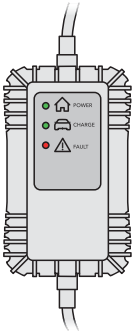
Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

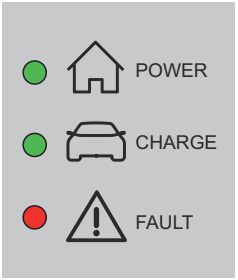
⚠ AVERTISSEMENT

Câble de charge domestique spécifique (mode 2). Ne pas endommager le câble.

En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)





POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.
Si le témoins ne s'éteint pas, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.
Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

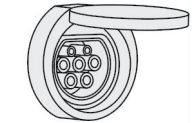
Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (selon version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé)

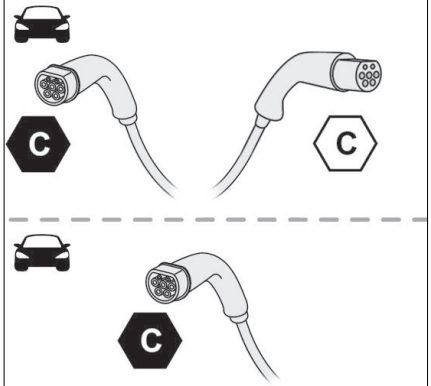


En mode 3 avec une charge accélérée : Courant de charge maximum de 32 A.



En mode 3 avec une charge accélérée (**Wallbox**) : Courant de charge maximum de 32 A.

Câble de charge mode 3 (AC)



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

AVERTISSEMENT

Boîtier de charge accélérée. Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



État des voyants

	État du voyant de charge	
Off	○	
Allumé	●	(vert)
	●	(rouge)
Clignotant	✳	(vert)
	✳	(rouge)

Charge super rapide, mode 4

Chargeur rapide public



(charge super rapide - courant continu)

Câble de charge mode 4 (DC)

(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie de traction (BEV)

Principe

⚠ AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Pour charger, connecter le véhicule à un concessionnaire domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).
Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).
Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.
Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le combiné d'instruments et l'écran tactile, se reporter aux rubriques correspondantes.

AVERTISSEMENT

Batterie haute tension

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie, il est recommandé de :

- **Charger la batterie haute tension à 100% une fois par semaine afin d'optimiser les performances et la santé à long terme de la batterie.**

 Si le véhicule n'a pas été complètement rechargé pendant 1500 km, un message s'affiche sur le combiné d'instruments pour rappeler de le faire dès que possible.
 Si le véhicule a été garé pendant plus d'une semaine sans être rechargé, démarrer le véhicule comme d'habitude et charger la batterie haute tension à un niveau de charge de 100% dès que possible.

REMARQUE

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyCitroën App**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction. Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / Conduite.
Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / Stationnement.
Si la température extérieure est inférieure à 0°C, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20%).

Remisage d'un véhicule hybride / BEV

AVERTISSEMENT

Plus de quatre semaines

- Charger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge compris entre 30% et 50% avant un remisage de longue durée (plus de quatre semaines).
- Ne pas brancher le câble de charge.
- Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre –10°C et 30°C.
- Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
- Déposer le câble noir négatif (–) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur.
- Tous les quatre à six mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si le niveau de charge est inférieur à 30%, recharger jusqu'à un niveau compris entre 30% et 50%.

Remise en service (BEV)

- Recharger la batterie haute tension jusqu'à un niveau de charge de 100% avant de démarrer le véhicule.
- Connecter la pince à la cosse négative de la batterie 12 V. Initialiser les lève-vitres électriques.
- Contrôler la pression des pneus.
- Remplir le réservoir de lave-glace.
- Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 7 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté pour vérifier que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de charge **domestique ou accélérée**, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

En cas de **charge super rapide**, ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée

⚠ AVERTISSEMENT

Avant la charge. Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoire.
Pour plus d'informations, s'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge est impossible, si l'état de charge de la batterie est inférieur à 5%.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la charge. Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :
– Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
– Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

⚠ AVERTISSEMENT

Après la charge. Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide

REMARQUE

Avant la charge. Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge est impossible, quel que soit l'état de charge de la batterie.

AVERTISSEMENT

Après la charge. Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.
Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

Paramètres

La programmation de la fonction de charge différée s'effectue depuis

- un smartphone via l'application **MyCitroën App**
- l'écran central en sélectionnant "**Paramètres du véhicule / Charge différée**" et en appuyant sur la trappe.

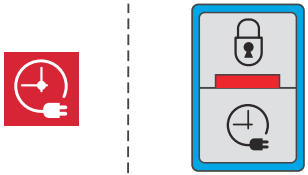
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

REMARQUE

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

1. Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

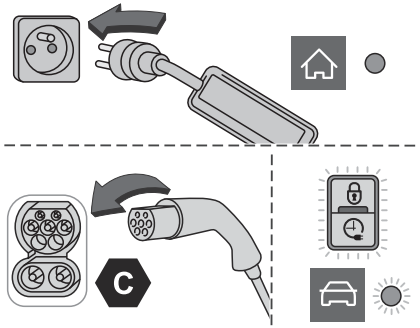


2. Verrouiller le véhicule.
3. Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

Branchement

1. Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, ou que le frein de stationnement est tiré, sinon la charge est impossible.
2. Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



1. Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

 Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.
2. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

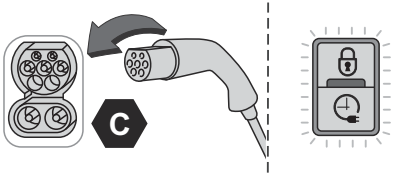
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

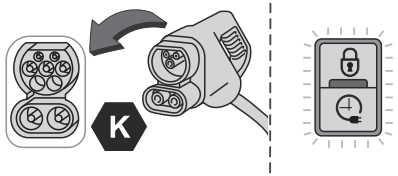
Charge accélérée, mode 3



1. Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
2. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



1. Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
2. Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.
 Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.
 Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
 L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes**.

Le voyant de charge s'allume en blanc.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et du témoin de charge vert dans la trappe.

1. Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
2. Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.



1. Selon version, il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe de charge (uniquement en mode 4).

2. Raccrocher le pistolet sur le chargeur.

3. Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

Le déblocage automatique du connecteur DC ne se fait que dans des conditions particulières :

- Lorsque le véhicule est démarré,
- En cas de dysfonctionnement du système,
- Lorsque le processus de charge est correctement interrompu (par l'utilisateur ou par la station de charge).

REMARQUE

Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Mode Lounge

Le véhicule peut passer en mode Lounge uniquement lorsqu'il est branché sur un chargeur Mode 4.
Le mode Lounge permet d'accéder à la climatisation, à l'éclairage intérieur et au système d'infodivertissement.
Le mode Lounge reste actif pendant une heure au maximum et peut être renouvelé en initiant un nouveau cycle de mise en marche/à l'arrêt.

Chargement du véhicule

Barres de toit

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule spécifique.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

AVERTISSEMENT

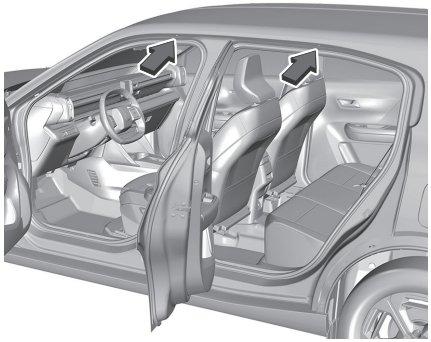
Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **70 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Galerie de toit

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est recommandé d'utiliser le système de galerie de toit homologué pour le véhicule.
Suivre les instructions d'installation et enlever la galerie de toit lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Montage de barres de toit sans rail



Ouvrir toutes les portes.
Les points de fixation se situent dans chacun des cadres de porte de la carrosserie.
Fixer la galerie de toit conformément aux instructions d'installation fournies avec la galerie.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations. Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Montage de barres de toit avec rail



Des repères sur les rails de toit indiquent où la galerie de toit doit être installée.

Dispositif d'attelage

Informations générales

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules neufs, ne tracter une remorque qu'après avoir parcouru au moins 1000 kilomètres.

Utiliser uniquement un dispositif d'attelage homologué pour le véhicule.
Nous recommandons de confier tout montage ultérieur d'un dispositif d'attelage à un atelier qualifié. Faire effectuer toute modification du véhicule qui concerne le système de refroidissement, les plaques de protection thermiques ou d'autres organes du véhicule.
La mise en place d'un dispositif d'attelage pourrait dissimuler l'ouverture de l'œillet de remorquage.
Dans ce cas, utiliser la barre d'attelage pour le remorquage. Toujours conserver dans le véhicule la barre à boule d'accouplement pour pouvoir en disposer au besoin.

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser ⇨ **225.**

Charges remorquables

Les charges admissibles remorquables sont des valeurs maximales qui dépendent du moteur et qui ne doivent pas être dépassées.
La charge remorquable réelle est la différence entre le poids total en charge réel de la

remorque et le poids à la flèche réel avec la remorque accrochée.
Les charges remorquables admissibles sont spécifiées dans les papiers du véhicule. En général, ces valeurs sont valides pour des pentes jusqu'à 12%.
La charge autorisée pour les remorques s'applique à la pente spécifiée et au niveau de la mer. Comme la puissance du moteur décroît quand l'altitude augmente en raison de la raréfaction de l'air, les performances en montagne sont réduites ; le poids total roulant autorisé est également réduit de 10% par 1000 m d'altitude. Le poids total roulant ne doit pas être réduit quand le véhicule roule sur des routes à faible déclivité (moins de 8%, par exemple des autoroutes).
Le poids total roulant autorisé ne doit pas être dépassé. Ce poids est mentionné sur la plaque signalétique ⇨225

Charge verticale à l'attelage

⚠ AVERTISSEMENT

Si des accessoires, comme un porte-vélos, une remorque, etc. sont accrochés à la boule d'attelage, ne pas respecter la charge verticale à l'attelage maximale admissible.
En cas d'utilisation d'un porte-vélos, ne pas transporter plus de quatre vélos conventionnels ou deux vélos électriques. Veiller à placer le vélo le plus lourd le plus près possible du véhicule.

La charge verticale à l'attelage est la charge exercée par la remorque sur la boule d'attelage. Elle peut varier en modifiant la répartition du poids lors du recharge de la remorque.
La charge verticale à l'attelage maximale admissible 65 kg est spécifiée sur la plaquette signalétique du dispositif d'attelage et dans les documents du véhicule.
Toujours essayer d'être proche de la charge maximale d'accouplement vertical, en particulier dans le cas de lourdes remorques. La charge verticale à l'attelage ne doit jamais descendre sous 25 kg.

Charge sur l'essieu arrière

Quand la remorque est accrochée et que le véhicule tracteur est chargé au maximum, la charge admissible sur l'essieu arrière (voir plaquette d'identification ou papiers du véhicule) peut être dépassée de 60 kg, le poids total autorisé en charge ne doit pas être dépassé. Si la charge admissible sur l'essieu arrière est dépassée, la vitesse maximale est de 100 km/h.

Caractéristiques de conduite et conseils pour le remorquage

Avant d'accrocher une remorque, lubrifier la boule d'attelage. Toutefois, il ne faut pas la lubrifier si un stabilisateur qui agit sur la boule est utilisé pour réduire les mouvements de lacet.
Avec une remorque, ne pas dépasser une vitesse de 80 km/h. Une vitesse maximale de 100 km/h ne convient que si un amortisseur d'oscillation est utilisé et que le poids autorisé en charge de la remorque ne dépasse pas le poids à vide du véhicule.

Pour les remorques de faible stabilité et les caravanes, il est fortement recommandé d'utiliser un amortisseur d'oscillation.
Si la remorque commence à balancer, ralentir, ne pas contre-braquer, freiner à fond si nécessaire.
En descente, engager le même rapport que pour monter la pente et rouler à plus ou moins la même vitesse ⇨225

Dispositif d'attelage

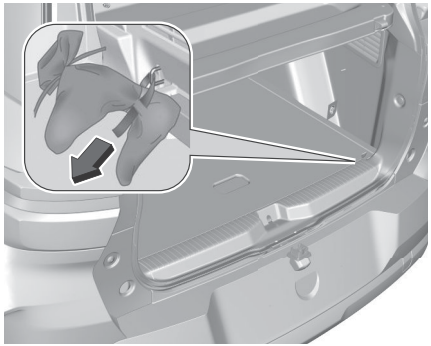
⚠ ATTENTION

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, retirer la barre d'attelage.

Obturateur

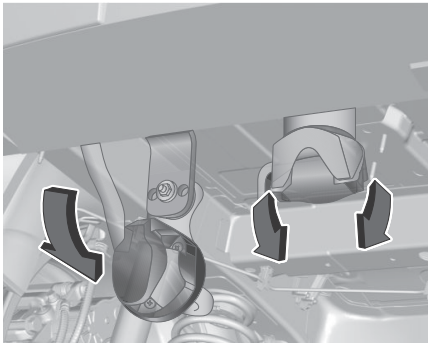
Avant le remorquage, il est impératif de retirer l'obturateur si le véhicule en est équipé.
Il se trouve derrière la grille d'entrée d'air inférieure.
Pour le retirer, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Rangement de la barre d'attelage



Le sac avec la barre d'attelage est rangé sur le couvercle du plancher arrière du coffre. Placer la sangle dans l'anneau d'arrimage arrière droit, passer deux fois autour et serrer la sangle pour fixer le sac.

Montage de la barre d'attelage

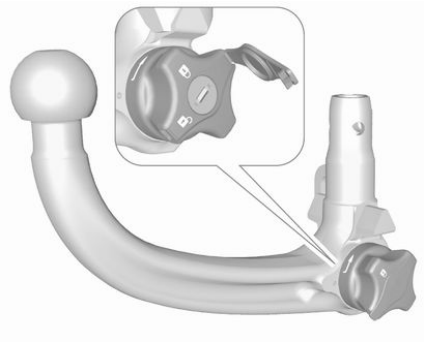


Incliner la prise de raccordement vers le bas. Enlever le bouchon de l'ouverture de barre d'attelage et l'engager.

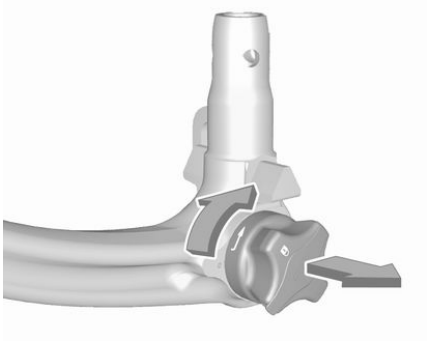
Contrôle du serrage de la barre d'attelage

- La marque rouge du bouton rotatif doit se trouver en face de la marque verte de la barre d'attelage.
- Le jeu entre le bouton rotatif et la barre d'attelage doit être d'environ 6 mm.
- La clé de doit être en position de blocage.

Sinon, la barre d'attelage doit être serrée avant d'être insérée :

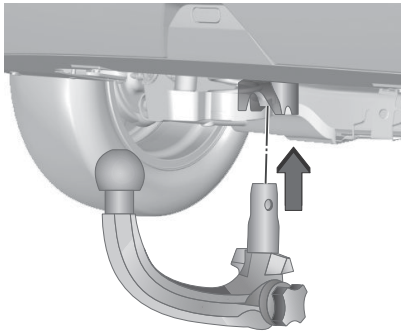


- Débloquer la barre d'attelage en tournant la clé en position de déblocage.



- Sortir le bouton rotatif et tourner à fond dans le sens horaire.

Insertion de la barre d'attelage



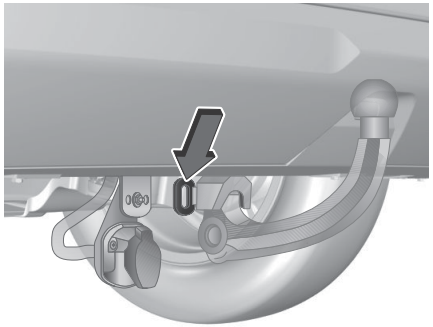
Insérer la barre d'attelage serrée dans le logement et pousser fermement vers le haut jusqu'au déclic audible.
La poignée rotative revient automatiquement en position initiale et repose sans jeu contre la barre d'attelage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas toucher à la poignée rotative pendant l'insertion.

Bloquer la barre d'attelage en tournant la clé en position de blocage.

Œillet pour câble de rupture d'attelage



Attacher le câble de rupture d'attelage à l'œillet.

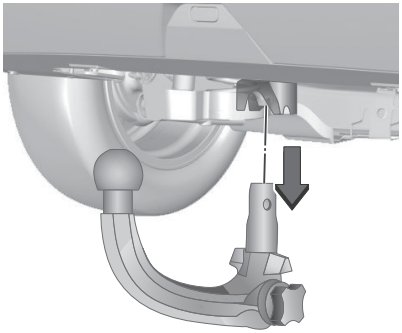
Contrôle de l'installation correcte de la barre d'attelage

- La marque verte du bouton rotatif doit se trouver en face de la marque verte de la barre d'attelage.
- Il ne doit pas y avoir de jeu entre la poignée rotative et la barre d'attelage.
- La barre d'attelage doit être engagée fermement dans le logement.
- La barre d'attelage doit être verrouillée et la clé doit être retirée.

⚠ AVERTISSEMENT

Une remorque ne peut être tractée que si une boule d'attelage est montée correctement. Si la boule d'attelage ne s'engage pas correctement, prendre contact avec un atelier.

Démontage de la barre d'attelage



Ouvrir le volet de protection et tourner la clé en position de déblocage pour débloquer la barre d'attelage.
Sortir la poignée rotative et tourner à fond dans le sens horaire. Tirer la barre d'attelage vers le bas pour la sortir.
Insérer le bouchon d'étanchéité dans l'ouverture.
Incliner la prise de raccordement vers le haut.
Ranger la barre d'attelage dans le sac et fixer en passant la sangle à travers l'anneau d'arrimage arrière droit. Enrouler deux fois la sangle et la serrer pour fixer le sac.

Recommandation de remorquage

⚠ ATTENTION

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Conseils de conduite

Important !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone.

Danger d'intoxication et de mort !

⚠ AVERTISSEMENT

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de ne pas laisser dans l'habitacle des objets qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ AVERTISSEMENT

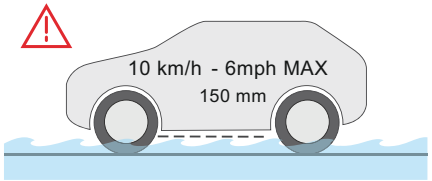
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de mode de conduite au neutre ou en position **N** ou **P** (selon version).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler.

Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.

- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Bruit (BEV)

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction. Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.
Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule.
Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

À l'intérieur

En roulant, le conducteur peut entendre des bruits parfaitement normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Remorquage

AVERTISSEMENT

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

REMARQUE

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

REMARQUE

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Se reporter à la rubrique "**Remorquage**".
⇨193

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

1. Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.

2. Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Conseils de conduite

Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars.
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



⚠ AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

ⓘ REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

⚠ AVERTISSEMENT

Capteurs de stationnement

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.
Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.
Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

ⓘ REMARQUE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.
En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

LIMIT

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).
La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.
La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

Commandes au volant

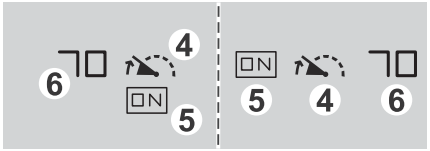


1 Sélection / désélection du limiteur de vitesse

2 Pause / réactivation de la limitation de vitesse précédemment enregistrée

3 Augmentation / diminution de la vitesse de consigne Activation de la limitation de vitesse

Affichage des informations au combiné d'instruments

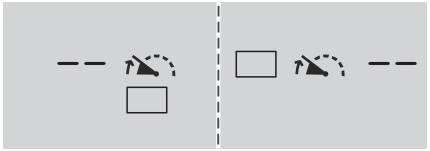


4 Indication de sélection du mode limiteur de vitesse

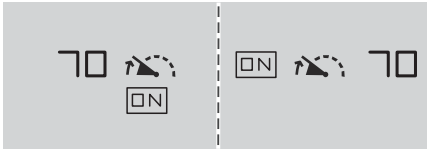
5 Indication de marche / arrêt de la limitation de vitesse

6 Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause

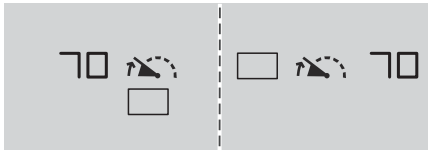


- Appuyer deux fois sur le bouton (**1**) MODE pour sélectionner le mode limiteur de vitesse ; la fonction est mise en pause.



- Si la limitation de vitesse convient (dernière vitesse programmée dans le

système), appuyer sur l'un des boutons (**3**) ⟳+ / ⟳- pour activer le limiteur de vitesse.
- Ou appuyer sur le bouton (**2**) ⏯ pour activer la fonction.



- L'appui sur le bouton (**2**) ⏯ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur le bouton (**2**) ⏯ permet de réactiver la fonction.

REMARQUE

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur de vitesse pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) ⟳+ / ⟳- pour augmenter / diminuer la vitesse.
- Pour des incréments de 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) ⟳+ / ⟳- pour augmenter / diminuer la vitesse.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Off

- Appuyer sur (**1**) MODE : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Régulateur de vitesse - Recommandations particulières

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un

changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.
Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.
Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.
Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** ou **L** doit être engagé.
Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **C** doit être engagé.

REMARQUE

Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

REMARQUE

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant

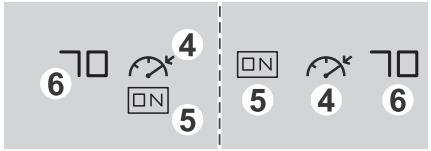


1 Sélection / désélection du régulateur de vitesse

2 Pause / réactivation du régulateur à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3 Augmentation / diminution de la vitesse de consigne si régulateur en cours

Affichage des informations au combiné d'instruments

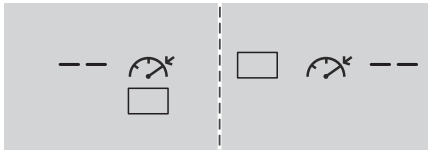


4 Indication de sélection du mode limiteur de vitesse

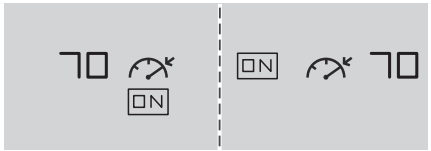
5 Indication de marche / arrêt de la limitation de vitesse

6 Valore de la vitesse de consigne

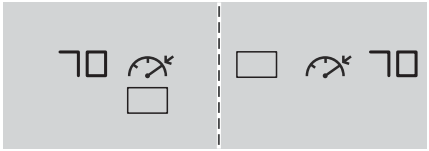
Mise en marche / Pause



- Faire un appui court sur le bouton (**1**) pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est mise en pause.



- Accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée puis appuyer sur l'un des boutons (**3**) / pour activer le régulateur de vitesse ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.



- L'appui sur le bouton (**2**) permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un appui sur le bouton (**2**) ou de nouveau sur l'un des boutons (**3**) / permet de remettre en marche le régulateur à la vitesse de consigne précédemment enregistrée.

REMARQUE

Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein.
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes (boîte de vitesses manuelle).
- par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- automatiquement en cas de déclenchement du programme électronique de stabilité (ESC).

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) / pour augmenter / diminuer la vitesse.
- Pour des incréments de 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) / pour augmenter / diminuer la vitesse.

AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

AVERTISSEMENT

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Off

- Appuyer sur (**1**) : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Systèmes anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système :

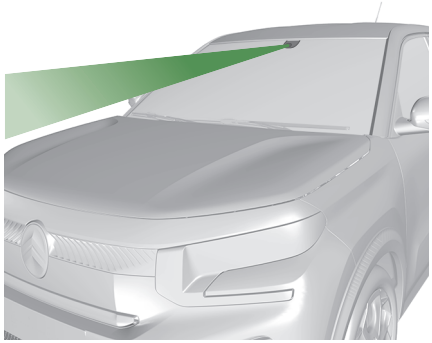
- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux.
Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence automatique.



Le véhicule comporte une caméra implantée en haut du pare-brise.

AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
Système de freinage en état de fonctionnement.
Système d'antipatinage des roues (ASR) activé
Ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant bouclées.
Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système

via le menu de configuration du véhicule, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier qualifié.
- Remorquage du véhicule.
- Après montage de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Si les feux stop ne fonctionnent pas.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de certaines roues de secours de type "galette" (diamètre inférieur) ou du dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou d'au moins deux feux de stop.
Après une forte collision (par exemple avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Rapprochement des véhicules qui précèdent.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque de collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.
Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.
Le seuil est paramétré via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système, une alerte peut se déclencher et s'afficher au combiné.
Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.

Avec combiné matriciel



(orange) alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui précède est très proche.

Le message "**Obstacle proche**" s'affiche.

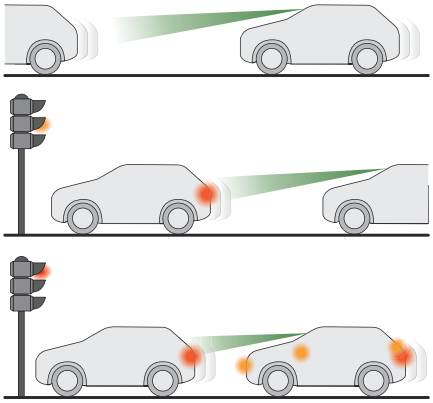
⚠ AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Freinage de sécurité actif



Cette fonction, également appelée "Freinage à sécurité active", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

ⓘ REMARQUE

À des vitesses inférieures à 50 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
Le freinage automatique d'urgence peut réduire la vitesse d'un maximum de 50 km/h.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 135 km/h (5 mph et 84 mph) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote pendant l'intervention dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le

véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.
Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

REMARQUE

À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.
Les réglages sont modifiés via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Si ce voyant d'avertissement s'allume après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.





Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).
Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (DCS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.
En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Les paramètres sont modifiés dans le menu **ADAS** de l'écran tactile.

La désactivation / réactivation est signalée par l'affichage d'un message.

- Selon équipement, le système peut être désactivé via le menu du combiné d'instruments, à l'aide des commandes au volant.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente.
Il est donc important pour la sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du fabricant, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention des concessionnaires.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).

Système d'aide à la performance de freinage

Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

⚠ AVERTISSEMENT

Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

Arrêter le véhicule.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneumatiques et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Assistance au freinage d'urgence (EBA)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.
Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Systèmes d'aide au maintien dans la voie

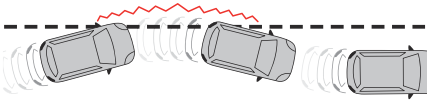
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système détecte, à l'aide d'une caméra qui reconnaît les lignes continues ou discontinues, le franchissement involontaire d'un marquage longitudinal au sol des voies de circulation.

Le système déclenche, en cas de baisse d'attention du conducteur et de vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph), une alerte en cas d'écart de direction.
L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Détection



En cas de détection d'un écart de direction, ce voyant d'avertissement clignote au combiné accompagné d'un signal sonore.

Aucune alerte n'est transmise tant que le clignotant est activé et pendant environ 20 secondes après l'arrêt du clignotant.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

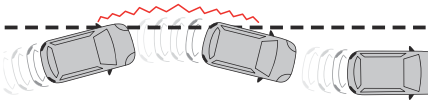
Aide au maintien dans la voie (LKA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne. Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Style de conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple, détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

ON	 **"Veillez à rester dans la voie"**	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Si une correction de trajectoire dure plus de 10 secondes, le conducteur est averti par un avertissement sonore accompagné d'un message. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (111 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Conduite sur route vallonnées.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée.
- Marquages au sol usés, masqués (par ex. neige, boue) ou multiples (par ex. zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

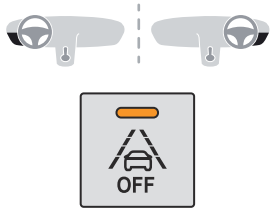
Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Suite aux exigences légales, le système est automatiquement activé à chaque démarrage.



- Maintenir ce bouton du tableau de bord enfoncé pour désactiver le système. Pour le réactiver, un appui court suffit.

La désactivation est signalée par l'allumage du voyant du bouton, accompagné du témoin au tableau de bord.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur**" si le capteur est occulté.

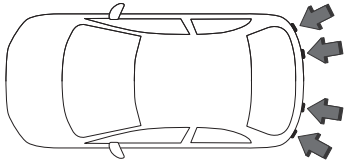
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Systèmes d'aide au stationnement et à la marche arrière

Capteurs de stationnement

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

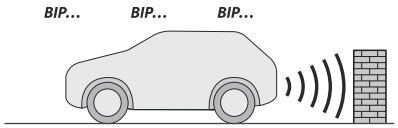


Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible lorsque la marche arrière est enclenchée.
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.
Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication n'est pas affichée sur l'écran ou si un message d'avertissement apparaît, le système est en panne.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles dans la zone de détection des capteurs.
L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une quarantaine de centimètres, le signal sonore devient continu.
Le son est émis par le buzzer du combiné.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (vert : très éloigné, jaune : distant, orange : proche, rouge : très proche).

Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

REMARQUE

Pour les versions sans écran tactile, seul ce témoin clignote au combiné.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

REMARQUE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Dysfonctionnement

REMARQUE

En cas de dysfonctionnement de l'écran ou du signal sonore (ex. : image figée, écran noir), il se peut que le système soit perturbé ou indisponible.

En cas de dysfonctionnement d'un capteur, ces voyants s'allument au combiné d'instruments ; sur certaines versions, ils sont accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

En cas d'un autre dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné. Dans certaines versions, il est accompagné d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Si les capteurs avant/arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de givre ou de tout ce qui empêche la détection, arrêter le véhicule.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Caméra de recul

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



La caméra de recul s'active automatiquement au passage de la marche arrière.
L'image s'affiche sur l'écran tactile.

REMARQUE

La fonction caméra de recul peut être complétée par l'aide au stationnement.



Le trait horizontal rouge représente la distance à 35 cm environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.
Le trait horizontal jaune représente la distance à 1 mètre environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.
Le trait horizontal vert représente la distance à 2 mètres environ après la limite du pare-chocs arrière du véhicule.
Il est normal de constater l'affichage d'une partie de la plaque d'immatriculation en bas de l'écran.

REMARQUE

Nettoyez périodiquement la caméra de recul avec un chiffon doux, non humide.

Systèmes de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

Alerte Attention Conducteur par minuterie



Le conducteur est averti par un symbole de rappel instantané au combiné d'instruments et simultanément par une alerte sonore s'il n'a pas pris de pause après deux heures de conduite à une vitesse supérieure à 65 km/h. L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.

Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque le contact a été coupé pendant quelques minutes ou que la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et que la porte du conducteur a été ouverte.

REMARQUE

Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.
Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 65 km/h.

Détection de somnolence du conducteur (DDD)

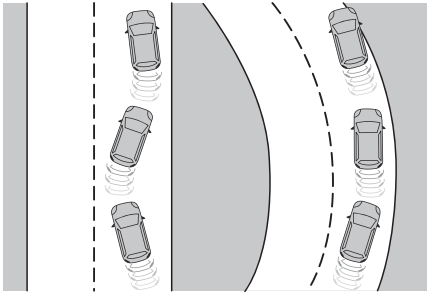
Le système utilise différentes caméras pour surveiller le niveau de vigilance du conducteur :

- Une caméra orientée vers l'avant à l'extérieur du véhicule sur le haut du pare-brise
- Une caméra de surveillance du conducteur à l'intérieur du véhicule côté conducteur à côté du pare-brise, orientée vers le conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Détection de la somnolence du conducteur par caméra frontale



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

ⓘ REMARQUE

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance.
Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Prudence !**", accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus fort.

ⓘ REMARQUE

Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Obstruction de la caméra vers l'avant sur le pare-brise (par exemple encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message, s'allume et un signal sonore retentit.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

Détection de la somnolence du conducteur par caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h.
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.
Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.
Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.
De plus, s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de et d'un signal sonore plus prononcé.
Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Réinitialisation

Selon version, la de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Avec l'écran tactile & Radio & Téléphone Bluetooth

Les paramètres sont modifiés dans le menu **ADAS** de l'écran tactile.

Avec MyCitroën Drive Plus - MyCitroën Play Plus

Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

Défaut

S'allume sur le combiné lorsqu'un défaut est détecté, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

S'allume sur le combiné lorsque le système d'avertissement sonore rencontre une anomalie.
Consulter un atelier qualifié.

En fonction du message, vérifier que :

- Les objectifs de la caméra sont propres.
- La caméra de surveillance du visage n'est pas perturbée par le port de lunettes de soleil par le conducteur.

Si le défaut ne peut être éliminé, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de

neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc. éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra de surveillance du conducteur est recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil présentant certaines caractéristiques (comme, mais pas seulement, une protection élevée contre les infrarouges).
- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en côte, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé, pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

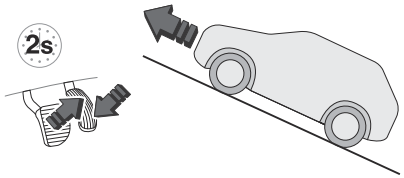
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

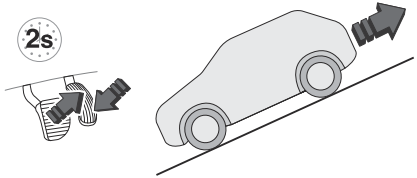
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le neutre est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D**, **M** ou **L** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** ou **C** est sélectionné sur le sélecteur de mode de conduite.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un

court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Dysfonctionnement



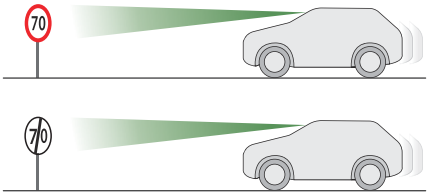
En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

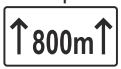


Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	10 mph ou 20 km/h (selon l'unité du combiné d'instruments)

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemples : 	70 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"

REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.
Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

REMARQUE

Les limites de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux véhicules (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1 Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

2 Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

REMARQUE

Ce signal sonore est émis si le son de changement de limite de vitesse est activé au préalable dans la fonction **Panneaux routiers** du menu du combiné.

Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche et clignote pendant plusieurs secondes.



Si le véhicule continue de la dépasser, la vitesse s'affiche et clignote encore quelques secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

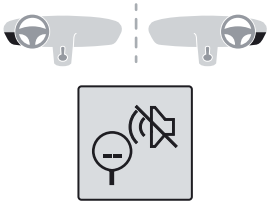
Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.

- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.
Les réglages sont modifiés via le menu du combiné à l'aide des commandes au volant.
Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



Effectuer un appui long sur ce bouton du tableau de bord pour désactiver l'alerte sonore de survitesse. Pour la réactiver, un appui court suffit.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.
Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

En cas de désactivation du son de changement de limite de vitesse 6, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Alerte de survitesse

(Selon pays de commercialisation)
Une alerte sonore de survitesse se déclenche lorsque le véhicule dépasse un seuil de vitesse prédéfini.
Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 120 km/h, l'alerte retentit toutes les 2 secondes.
Disponible uniquement pour les pays du Golfe, lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 120 km/h (75 km/h), l'alerte retentit une seule fois pendant 4 secondes. L'avertissement visuel commence lorsque la vitesse du véhicule dépasse 120 km/h et continue tant que la vitesse du véhicule reste supérieure à 120 km/h ou diminue de 120 km/h à 118 km/h.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation.
Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus
Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.
Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

REMARQUE

L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

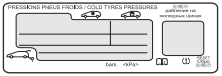
Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.
Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

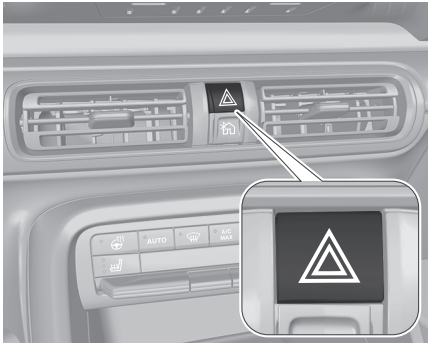
Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.
Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



- Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

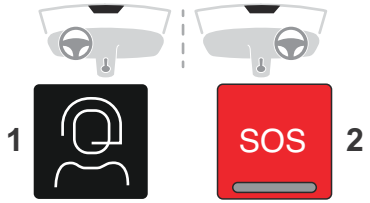
Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.
Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLONASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



1 ASSISTANCE

2 eCall (SOS)

Le mode Confidentialité est paramétrable dans le menu Réglages de l'écran tactile.

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.
La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.
Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton (**2**).

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.
Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur le bouton (**2**) pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel a été passé aux services d'urgence.[3].
Le système eCALL (SOS) localise immédiatement le véhicule et met en contact avec les services de secours compétents[4].

[3] Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

Un nouvel appui immédiat annule la demande. Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.
La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.
Pour plus d'informations sur eCALL et les données personnelles : **Information client** ⇨ 231

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel.
Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

[4] Suivant la couverture géographique des systèmes "eCALL (SOS)" et "ASSISTANCE".
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacy-rights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS (**2**) dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.
En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Appel d'urgence (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

1. En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton (**1**) pour demander une assistance (confirmée par un message vocal [5]).
2. Une nouvelle pression immédiate sur le bouton annule la demande.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau de concessionnaires, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

[5] Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.
La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

REMARQUE

Si vous bénéficiez de l'offre Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site Web de votre pays.
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

Triangle de présignalisation

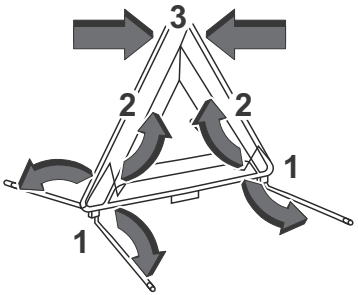
Kit de triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

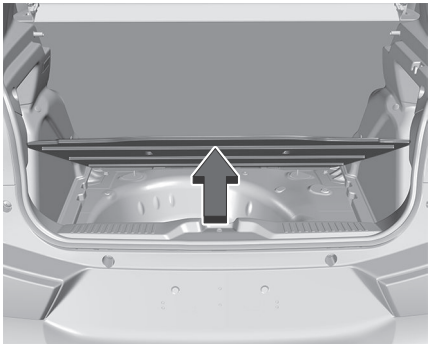
Le kit d'outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule.

AVERTISSEMENT

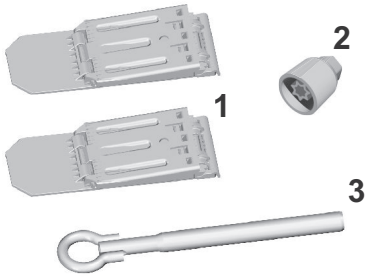
L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Selon version, la trousse à outils se trouve dans un sac à outils situé dans le compartiment de chargement, sous le plancher.



Détail de l'outillage



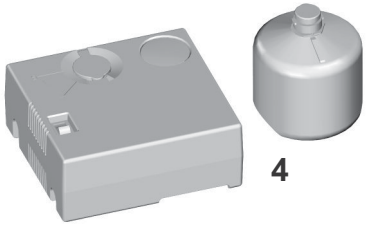
1 Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement).

2 Douille pour vis antivol (selon équipement) pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales antivol.

3 Anneau de remorquage amovible.

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante du Manuel d'utilisation en ligne.

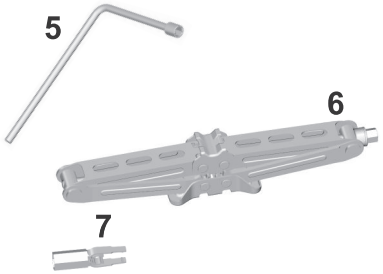
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4 Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

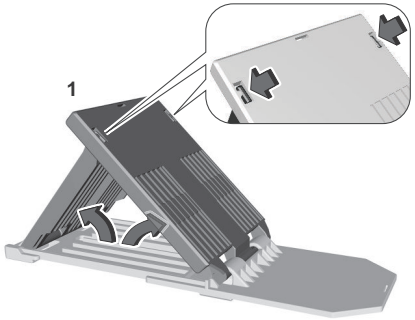
Avec roue de secours



5 Clé démonte-roue pour déposer les vis de fixation de la roue.

6 Cric avec poignée intégrée pour soulever le véhicule.

7 Démonte cache-vis de roue (selon équipement) pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage.



Pour utiliser les cales (**1**) :

1. Plier et coller ensemble.

Roue de secours

REMARQUE

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : https://shorturl.at/EVOSi

REMARQUE

Pression de la roue de secours

La pression de gonflage de la roue de secours est indiquée sur l'étiquette du pneu, veiller à contrôler régulièrement sa pression.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment sur l'étiquette du pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

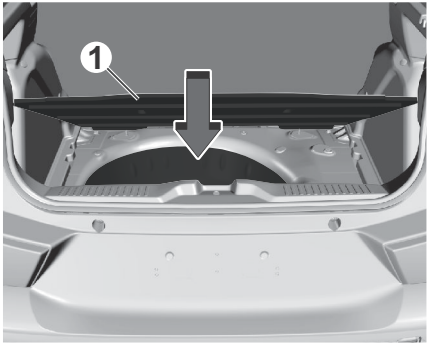
Ne pas dépasser 80 km/h.

N'utiliser que sur une courte distance, remplacer par une roue standard dès que possible. S'attendre à une altération de la tenue de route : la réponse de la direction, le freinage et la stabilité peuvent être affectés.

Accès à la roue de secours

La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher (1).

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.





REMARQUE

Selon version, la roue de secours peut être une roue de secours standard en acier ou de type "galette »avec outillage de bord uniquement.

Retrait de la roue de secours

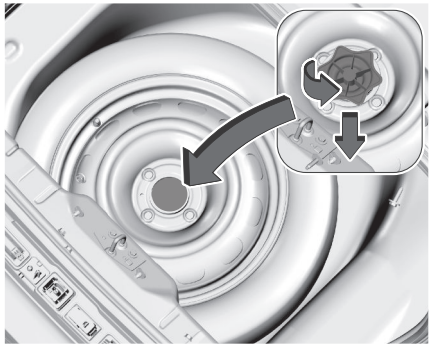
1. Déclipper la boîte de rangement des outils (roue de secours homogène).
2. Dévisser l'écrou central.
3. Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
4. Soulever la roue de secours par l'arrière en la tirant vers le haut.
5. Retirer la roue du coffre.



REMARQUE

En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

Remise en place de la roue de secours



1. Remettre en place la roue de secours dans son logement.
2. Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
3. Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
4. Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
5. Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Dépose d'une roue

AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule.

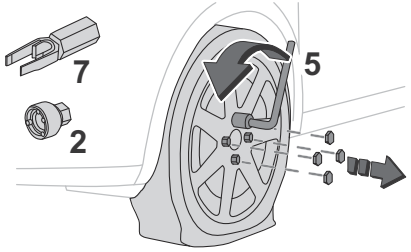
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique, et couper le contact.
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale de roue, si nécessaire, contre les roues qui ne sont pas remplacées.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

REMARQUE

Roue avec enjoliveur.

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

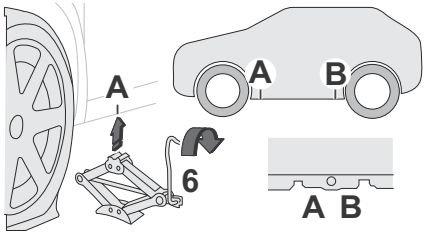
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



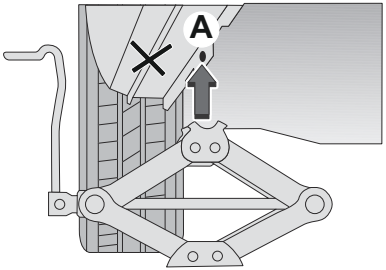
1. Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur. Si le véhicule est équipé de jantes aluminium, retirer le cache-vis central à l'aide de l'outil **7**.
2. Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
3. Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



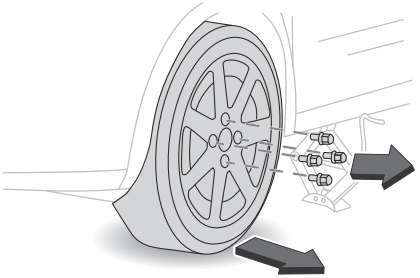
4. Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.
5. Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.



6. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



7. Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
8. Dégager la roue.

ⓘ REMARQUE

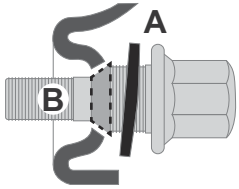
Rangement de la roue endommagée

- Pour ranger une roue aluminium, retirer au préalable l'enjoliveur de centre de roue afin de pouvoir mettre en place le dispositif de fixation (écrou).
- En cas de **roue de secours de type « galette »**, la roue endommagée ne peut se ranger sous le plancher. Elle doit être rangée dans le coffre ; utiliser une housse pour protéger l'intérieur du coffre.

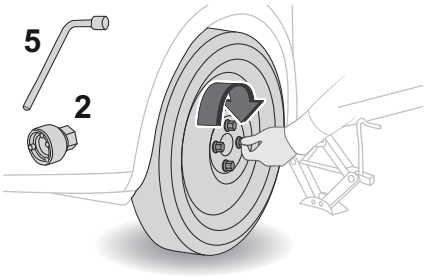
Montage des roues

REMARQUE

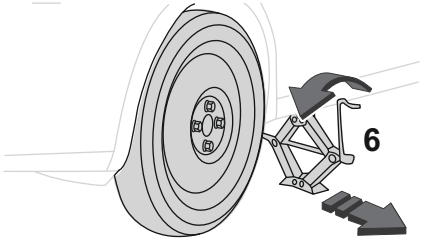
Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



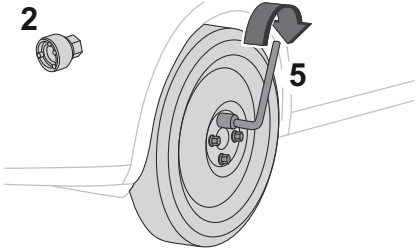
Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



1. Mettre en place la roue sur le moyeu.
2. Visser les vis à la main jusqu'en butée.
3. Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
4. Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



5. Remettre le véhicule au sol.
6. Replier le cric **6** et le dégager.



7. Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
8. Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
9. Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
10. Ranger l'outillage.

Après changement d'une roue

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

⚠ AVERTISSEMENT

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Ne pas utiliser le kit si :

- les dommages ont un diamètre supérieur à 4 mm
- le dommage est situé sur le flanc du pneu. Dans ce cas, une assistance sera nécessaire pour installer un nouveau pneu

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser 80 km/h.

Ne pas utiliser pendant une période prolongée.
La direction et la maniabilité pourraient être impactées.

ⓘ REMARQUE

En cas de crevaison : serrer le frein de stationnement, engager la première, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur **P**.

Kit de réparation des pneus

ⓘ REMARQUE

Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : https://shorturl.at/EVOSi

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

ⓘ REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

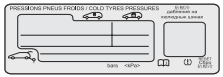
ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

ⓘ REMARQUE

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.

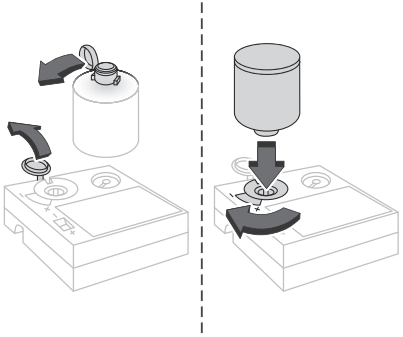


Procédure de réparation des pneus

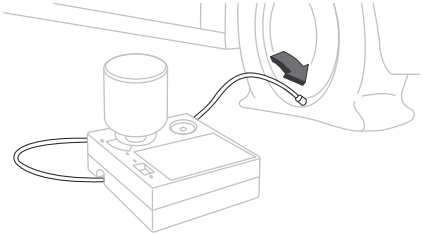
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays dans lequel on circule.
3. Couper le contact.



4. Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
5. Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
6. Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
7. Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



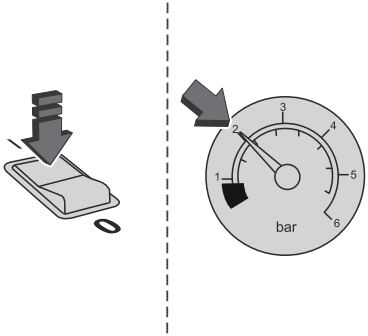
8. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
9. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
10. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**O**".
11. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
12. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
13. Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

14. Mettre le contact.
Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



15. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

16. Basculer l'interrupteur sur la position "**O**".

17. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.

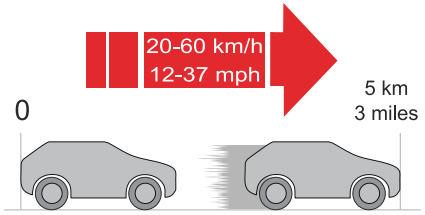
18. Retirer le kit.

19. Replacer le bouchon sur la valve.

20. Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



21. Rouler immédiatement pendant sur 5 km à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.

22. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler **la pression** à l'aide du kit :

- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire remplacer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau sur environ 5 m à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour confirmer que la crevaison est réparée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

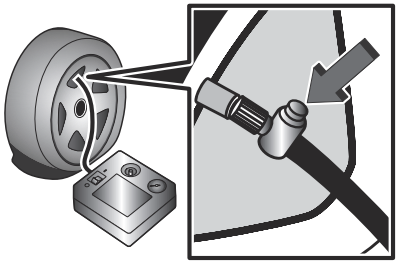
Contrôle - réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**O**".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule.

Pour dégonfler le pneu :

1. Appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.



⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

2. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "**O**".
3. Retirer le kit, puis le ranger.
4. Replacer le bouchon sur la valve.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

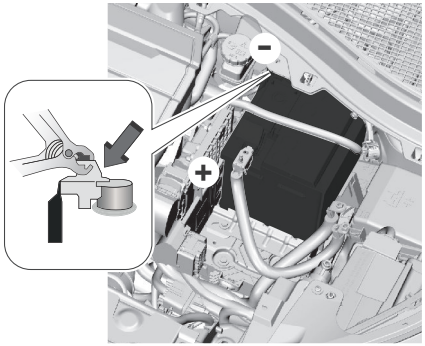
Démarrage par câbles auxiliaires

⚠ AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur : https://public.servicebox-parts.com/ACddb/index.html ou https://service.citroen.com/ACddb/index.html

Accès à la batterie 12 V

La batterie 12 V est située sous le capot.



Pour accéder à la borne (+) :

1. Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
2. Soulever le capot.
 - (**+**) Borne positive avec cosse à verrouillage rapide.
 - (–) Borne négative.

Avant de commencer la procédure

1. Vérifier que le contact est coupé.
2. Couper tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces, etc.).
3. Vérifier que le véhicule dépanneur est coupé et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
4. Vérifier que les câbles de démarrage sont en bon état.

Démarrage au moyen d'une autre batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

⚠ AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

ⓘ REMARQUE

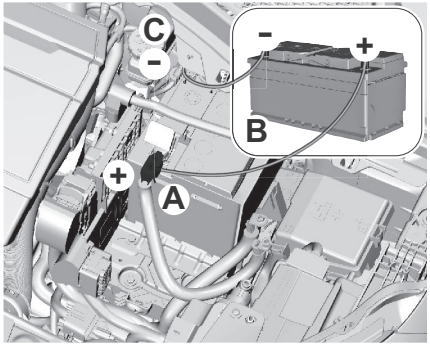
Si la batterie 12V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

ⓘ REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Connexion des câbles



1. Soulever le cache de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
2. Connecter une pince du câble rouge à la borne (**+**) de la batterie plate (**A**), au niveau du coude métallique.
3. Connecter l'autre extrémité du fil conducteur rouge à la borne (+) de la batterie du véhicule d'assistance (**B**).
4. Connecter une pince du câble noir à la borne (**–**) (**C**) de la batterie du véhicule d'assistance (**B**).
5. Connecter l'autre pince du câble noir à un point métallique propre et non peint du châssis ou à la borne (**–**) terminal (**C**) de la batterie déchargée (**A**).
6. Vérifier que les pinces sont bien fixées et que les câbles sont éloignés des pièces mobiles du véhicule (ventilateurs, courroies).

Démarrage

1. Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
2. En versions **ICE** ou **MHEV**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
3. En versions **BEV**, appuyer sur le bouton **START/STOP** du véhicule en panne et attendre que l'indicateur **READY** apparaisse.
4. Si le véhicule en panne ne démarre pas rapidement, ne pas essayer de le redémarrer plus de 15 secondes à la fois. Attendre au moins une minute avant la prochaine tentative.

Déconnexion des câbles

1. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
2. Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
3. Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

Recommandations MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur et également de charger la batterie de traction 48 V via le convertisseur DC/DC :

ⓘ REMARQUE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de charger directement le système hybride. Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur CC/CC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. : Mode e-Auto).

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur

compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Versions BEV

REMARQUE

En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Démarrage d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargement d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargeur batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.
Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts ;
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Un **booster de batterie 12 V** est un appareil nomade conçu pour fournir un courant électrique très élevé pendant une courte période afin de démarrer un véhicule lorsque la batterie 12 V est déchargée.

Ne jamais démarrer le véhicule en connectant un chargeur de batterie (également appelé "mainteneur de batterie"), car il convient uniquement aux opérations prolongées de rétablissement de la charge de la batterie ou à son maintien à un niveau optimal, en utilisant une alimentation électrique domestique standard dans un environnement intérieur.

AVERTISSEMENT

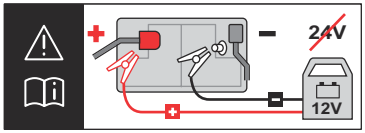
Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

⚠ ATTENTION

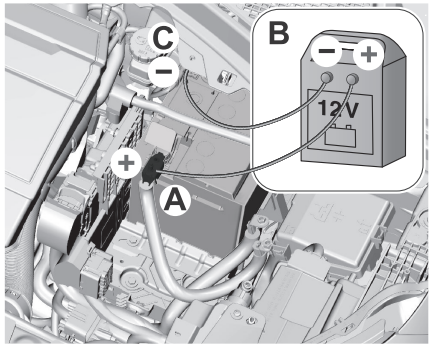
En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un booster de batterie 12V pour éviter de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



ⓘ REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Connexion des câbles



1. Éteindre le chargeur (**B**) avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
2. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
3. Soulever le couvercle en plastique de la borne (**+**) de la batterie plate, si le véhicule en est équipé.
4. Connecter les câbles du chargeur (**B**) au câble rouge positif (**+**) de la borne (**+**) de la batterie (**A**).
5. Connecter les câbles du chargeur (**B**) au câble noir négatif (**–**) à la borne (**–**) (**C**) de la batterie (**A**).
6. À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (**B**) avant de déconnecter les câbles de la batterie (**A**).

Démarrage

1. Mettre en marche le booster de batterie (**B**).
2. En versions **ICE** ou **MHEV**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
3. En versions **BEV**, appuyer sur le bouton **START/STOP** du véhicule en panne et attendre que l'indicateur **READY** apparaisse.
4. Si le véhicule en panne ne démarre pas rapidement, ne pas essayer de le redémarrer plus de 15 secondes à la fois. Attendre au moins une minute avant la prochaine tentative.

Déconnexion des câbles

1. Éteindre le booster de batterie (**B**).
2. Débrancher d'abord la pince noire (**C**).
3. Débrancher la pince rouge (**A**).
4. Reposer le cache en plastique de la borne (**+**), selon équipement.
5. Laisser tourner le moteur (véhicule à l'arrêt), au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

Versions MHEV

Le système hybride commencera automatiquement à charger la batterie de 48 V après 1 minute avec une alimentation de 12 V supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50 A. Lorsque la batterie de 48 V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de chargement de la batterie de 12 V), le système hybride arrête automatiquement le processus de chargement de la batterie de 48 V.

Déconnexion - Connexion de la batterie

Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie 12 V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.
Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

1. fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
2. couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
3. couper le contact et attendre 4 minutes.

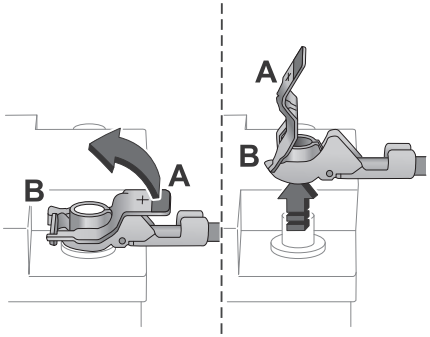
Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (**+**).

REMARQUE

Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel.
Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

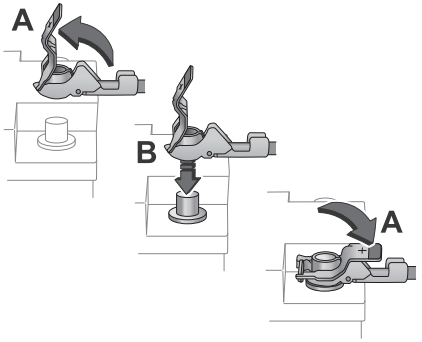
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



1. Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (**+**).
2. Relever le levier **A** au maximum pour déverrouiller la cosse (**B**).
3. Enlever la cosse (**B**) en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Relever le levier **A** au maximum.
2. Replacer la cosse (**B**) ouverte sur la borne (**+**).
3. Appuyer à fond sur la cosse (**B**).
4. Abaisser lle levier (**A**) pour verrouiller la cosse (**B**).
5. Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (**+**).

REMARQUE

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de

démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
Si de légères perturbations subsistent après cette procédure, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.
- Détection de sous-gonflage des pneus

REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message « **Défaut système de détection du risque de collision** » apparaît sur le tableau de bord à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

Attelage d'une remorque ⇨147

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

AVERTISSEMENT

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

REMARQUE

Véhicules BEV

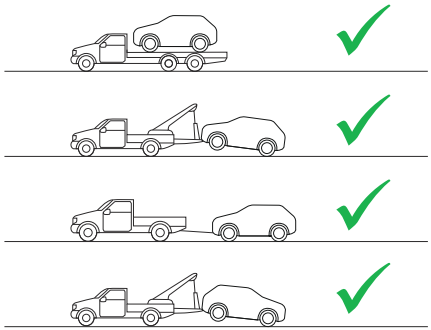
Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

REMARQUE

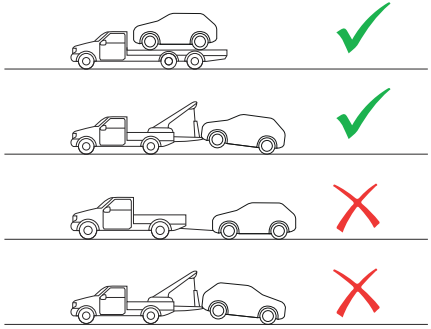
En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Contraintes de remorquage

Boîte de vitesses manuelle (ICE)



Boîte de vitesses automatique (BEV, MHEV, ICE)

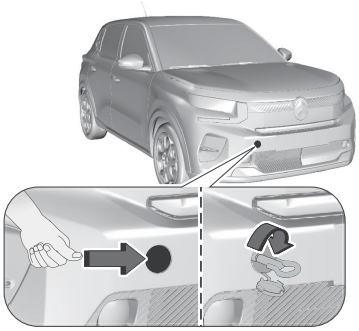


Remorquage du véhicule

Accès à l'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord dans le coffre.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.



Pour accéder au pas de vis avant :
Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
Pour être remorqué :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Mettre la boîte de vitesses au neutre.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique. Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

4. Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
5. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays dans lequel on circule.
6. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

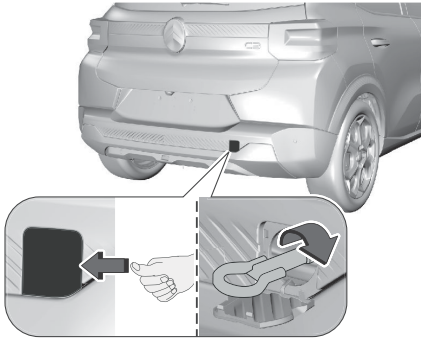
Lors du remorquage d'un **BEV** ou d'un véhicule équipé d'une **boîte de vitesses automatique**, transporter le véhicule sur un plateau ou le remorquer avec les roues avant soulevées. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

7. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
8. Remettre le couvercle en place.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

1. Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
2. Tirer le cache vers le bas.



Pour remorquer :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
4. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Remarques générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Évacuation des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.
Le programme d'entretien détaillé et à jour pour le véhicule est disponible auprès de l'atelier qualifié.
Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Vérification des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est recommandé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5000 km.
La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Contrôle du niveau d'huile ⇨ 201

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Pour les versions ICE ou MHEV



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.
Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.
En cas d'appoint en urgence, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour les versions BEV

⚠ AVERTISSEMENT



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).
Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc.
Consulter un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine plage de températures.
Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

ⓘ REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserver de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité.
L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence

est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.
Contrôle du niveau d'huile ⇨201
Liquides et lubrifiants ⇨228

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage. Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.
Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Antigel/Liquide de refroidissement

Utiliser uniquement un liquide de refroidissement antigel approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.
Le système est rempli en usine avec un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28°C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37°C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.
L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires.

Compartiment moteur

Accès au compartiment moteur

AVERTISSEMENT

Stop & Start/Mode e-Auto.

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



AVERTISSEMENT

Moteur électrique
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

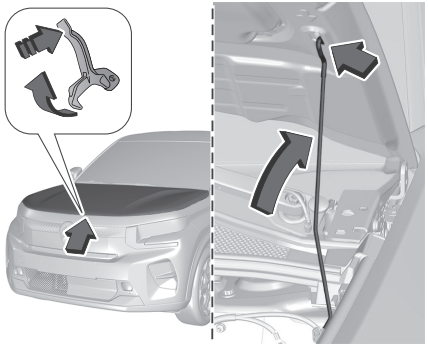
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

Ouverture



1. Ouvrir la porte avant gauche.
2. Tirer la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



3. Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
4. Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

1. Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
2. Clipper la béquille dans son logement.
3. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
4. Tirer sur le capot pour vérifier son bon verrouillage.

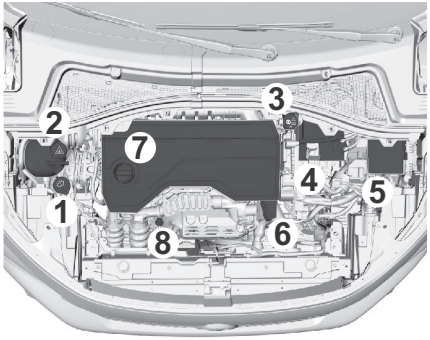
⚠ ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses

⚠ AVERTISSEMENT

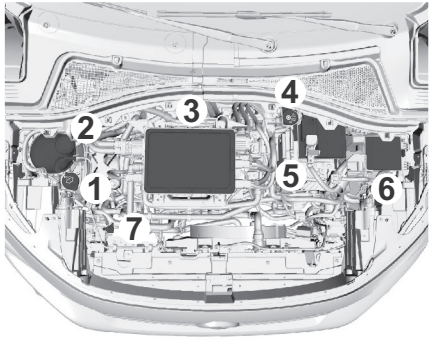
En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Moteur véhicule essence / hybride 48 V (MHEV)



1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Circuit électrique 400 V
4. Réservoir du liquide de frein
5. Batterie / Fusibles
6. Boîte à fusibles
7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

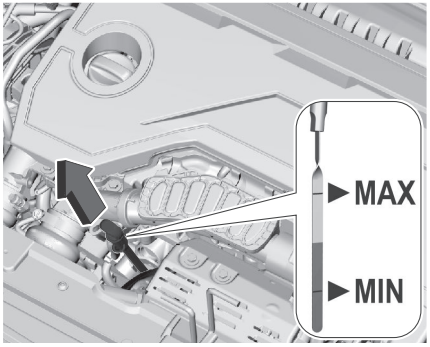
Pour plus d'informations sur le **Système de charge (Électrique)**, consulter la rubrique correspondante.

Contrôle du niveau d'huile

Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

⚠ ATTENTION

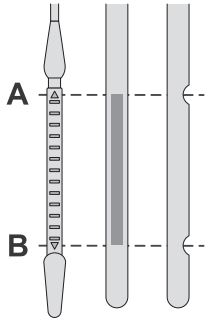
Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.



En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.
Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.

3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

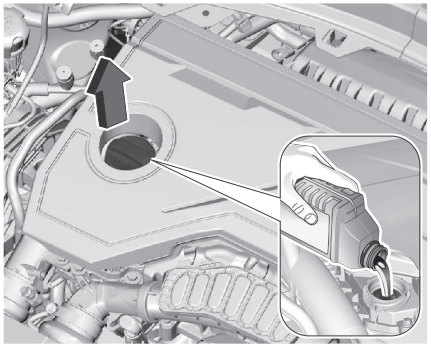
- supérieur au repère **A** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).
L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

ⓘ REMARQUE

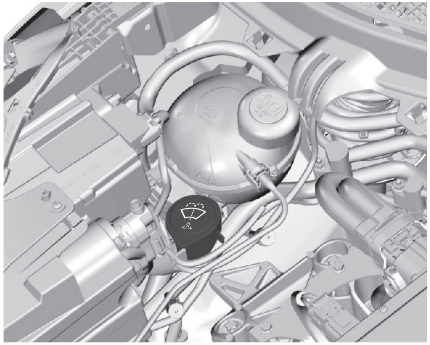
Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au

combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquides et lubrifiants ⇨228

Appoint en liquide lave-glace

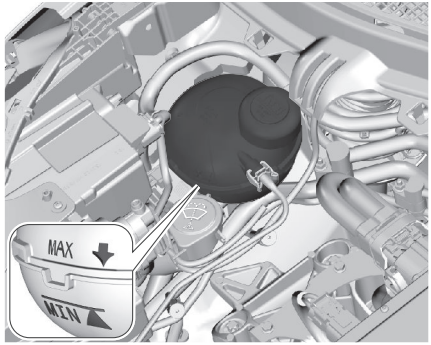
Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.



⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

Appoint en liquide de refroidissement



Version BEV

Si le niveau du liquide de refroidissement est au niveau du repère **MIN** ou en dessous, demander l'assistance d'un atelier pour faire l'appoint de liquide de refroidissement du moteur.

⚠ ATTENTION

L'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur inadéquat peut causer de graves dommages à la batterie haute tension. Seuls des mécaniciens expérimentés sont autorisés à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.

Pour les versions ICE et hybrides 48 V

Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

⚠ ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

⚠ ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.

Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

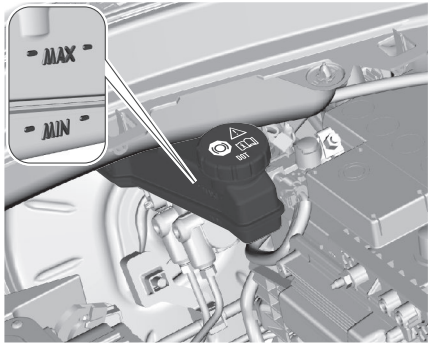
Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement

et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec les yeux, la peau, les tissus et les surfaces peintes. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les pièces concernées avec de l'eau et du savon doux. Rincer ensuite soigneusement. Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion.



Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**.

Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter un atelier qualifié.

Batterie de 12 V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.
Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais essayer de recharger une **batterie gelée** - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le concessionaire ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12 V :



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours se protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, se reporter au **Manuel d'utilisation**



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie

Vérification des connexions

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Remplacement

Si nécessaire, remplacer la batterie 12 V par une autre batterie d'origine présentant les mêmes caractéristiques. Suivre les instructions du fabricant de la batterie pour l'entretien.

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Nettoyage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Position d'entretien des balais d'essuie-glace

⚠ ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

1. Couper le contact.
2. Dans les 60 secondes qui suivent, tirer le levier de commande droit vers soi.

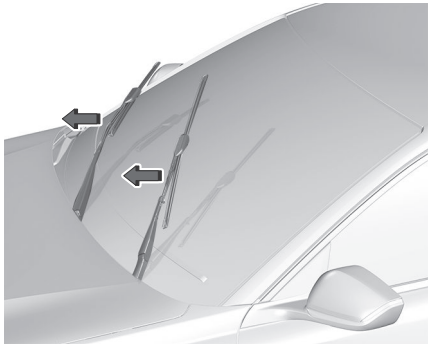
Les essuie-glaces se mettent en position verticale pour faciliter l'accès.

REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

Démontage / Remontage à l'avant



Lorsque les essuie-glaces sont en position d'entretien :

1. Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
2. En commençant par le balai le plus éloigné, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise.

ⓘ REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

⚠ ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

3. Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
4. Installer le nouveau balai et le clipper.
5. Répéter la procédure pour l'autre balai.
6. En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Pour remettre les essuie-glaces en position normale :

1. Placer délicatement les bras d'essuie-glace sur le pare-brise.
2. Mettre le contact.
3. Utiliser la commande d'essuie-glace.

Démontage/Remontage à l'arrière

1. Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
2. Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide de lave-glace.
3. Déclipper le balai usé et le retirer.
4. Installer le nouveau balai et le clipper.
5. Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Les versions équipées du système Stop & Start comportent une batterie au plomb-acide 12V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange)

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Pour plus d'informations sur le **frein de stationnement électrique** ⇨ 114

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à effectuer par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par un concessionnaire ou un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Fusibles

Boîte à fusibles

Un fusible défectueux doit être remplacé par un atelier qualifié.

⚠ DANGER

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

ⓘ REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

⚠ ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

Vérification d'ampoule

Après le remplacement d'une ampoule, mettre le contact, opérer et vérifier les feux.

ⓘ REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes

références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

REMARQUE

Remontage des feux. Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

AVERTISSEMENT

Ouverture du capot / Accès aux lampes. Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

REMARQUE

Ampoules à halogène (Hx). Afin de garantir une bonne qualité d'éclairage, vérifier que l'ampoule est correctement positionnée dans son logement.

Phares et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Feux diurnes déportés.
- Feux de croisement.
- Feux de route.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Feux de stop.
- Troisième feu stop
- Éclairage de plaque d'immatriculation.

AVERTISSEMENT

Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement à un concessionnaire ou à un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs ou feux à technologie Full LED - Risque d'électrocution !

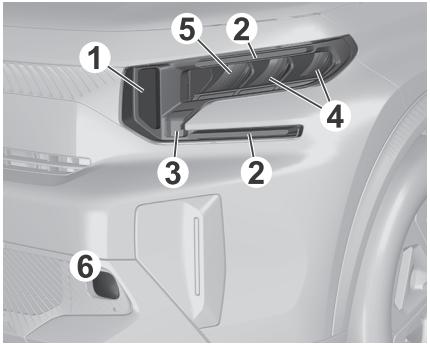
AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Feux avant

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1 Feux diurnes / Feux de position (LED)

2 Feux diurnes / Feux de position (LED)

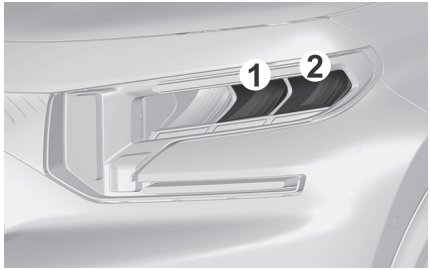
3 Indicateurs de direction (PY21W)

4 Feux de croisement (HP)

5 Feux de route (LED)

6 Projecteurs antibrouillard (H11-55W)

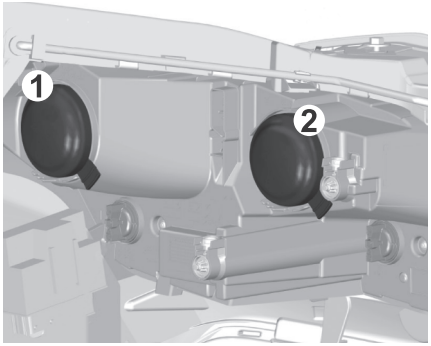
Phares halogènes



1 Feux de route (H7)

2 Feux de croisement (H7)

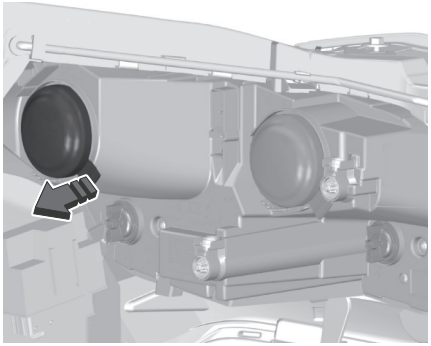
Phares halogènes avec ampoules séparées pour les feux de route, les feux de croisement, les feux de jour et les feux de stationnement.



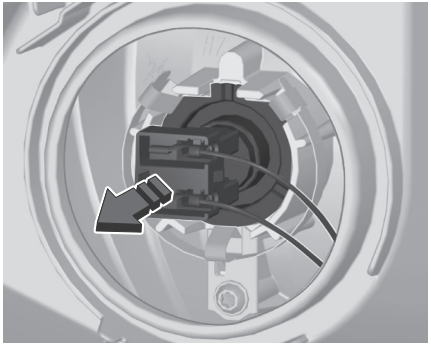
1 Feux de croisement

2 Feux de route

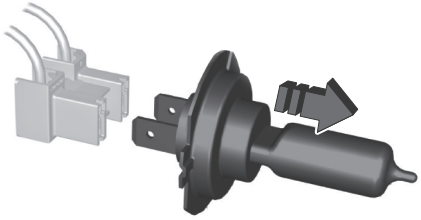
Feux de croisement



1. Déposer le couvercle de protection.

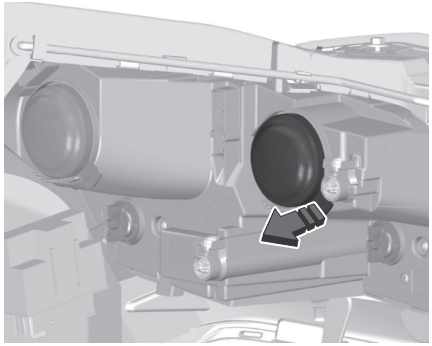


2. Appuyer sur le loquet et retirer la douille de l'ampoule du logement de réflecteur.

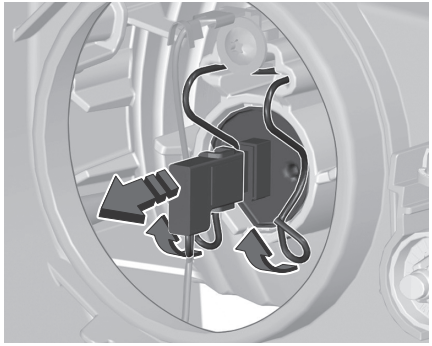


3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle en place.

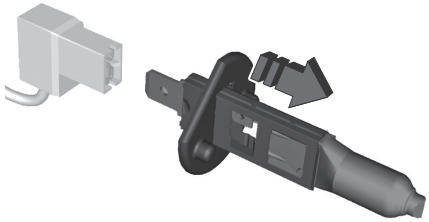
Feux de route



1. Déposer le couvercle de protection.



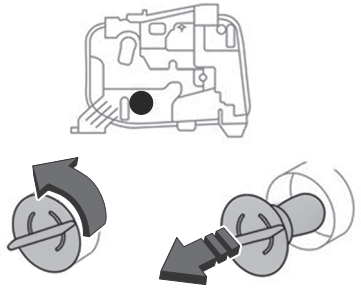
2. Désengager l'agrafe ressort de la fixation.
 Faire pivoter l'agrafe ressort vers le haut.
 Retirer la douille de l'ampoule du boîtier de réflecteur.



3. Séparer l'ampoule de la douille d'ampoule et remplacer l'ampoule.
4. Introduire la douille d'ampoule dans le boîtier du réflecteur.
5. Remettre le couvercle en place.

Indicateurs de direction

REMARQUE
Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.



1. Tourner le connecteur d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Tirer le connecteur de la lampe.
3. Démonter le feu et le remplacer.

REMARQUE

Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Répétiteurs latéraux de clignotant intégrés

1. Insérer un tournevis plat entre le miroir du rétroviseur et sa base.
2. Basculer le tournevis et faire levier pour extraire le miroir.
3. Déclipper la coque du rétroviseur en appuyant sur les deux clips de maintien.
4. Appuyer sur la languette centrale et retirer le répétiteur latéral.
5. Tirer le porte-lampe et remplacer la lampe défectueuse.

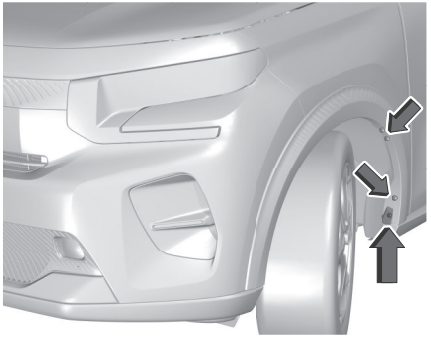
REMARQUE

Pour le remplacement de ces lampes, il est également possible de consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

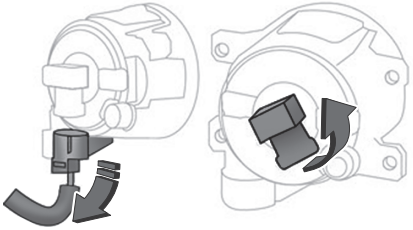
Feux antibrouillard



1. Déclipper la garniture du passage de roue.
2. Tourner le volant de manière à ce que l'avant de la roue soit orienté vers l'extérieur.



3. Dévisser trois vis Torx T20 (sur le côté) et deux vis hexagonales M10 (en bas) du garde-boue pour accéder au feu antibrouillard.

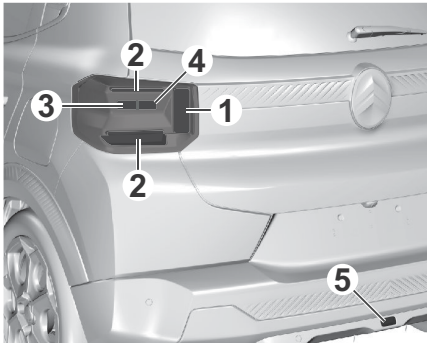


4. Débrancher le connecteur du feu antibrouillard avant.
5. Avec un quart de tour dans le sens antihoraire, retirer le porte-ampoule du feu antibrouillard avant.
6. Démonter le feu et le remplacer.

REMARQUE

Pour le remplacement de ce type de lampe, il est également possible de consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Feux arrière



1 Feux de stop (P21-5W / LED) / Feux de position (5W)

2 Feux de position (W5W / LED)

3 Indicateurs de direction (PY21W)

4 Feux de recul (P21W)

5 Feux antibrouillard (LED)

REMARQUE

Pour le remplacement de ce type de lampe, il est également possible de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Éclairage intérieur

Plafonnier (W5W)

1. À l'aide d'un tournevis à lame plate fine, déclipper l'ensemble de la console entourant le plafonnier.
2. Retirer l'ampoule défectueuse et la remplacer.
3. Remettre la console en place autour du plafonnier et la clipper correctement.

Coffre (W5W)

1. Déclipper l'appareil en poussant la base par l'arrière.
2. Tirer l'ampoule, puis la remplacer.
3. Remettre l'unité en place.

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquages - désignations des pneus

Ex. **205/55 R16 95V XL**

205	largeur des pneus, mm
55	rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu), en %
R	type de carcasse : Radiale
16	diamètre des jantes, en pouces
95	indice de capacité de charge par exemple : 95 correspond à 615 kg
V	indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse :

Q	jusqu'à 160 km/h
S	jusqu'à 180 km/h
T	jusqu'à 190 km/h
H	jusqu'à 210 km/h
V	jusqu'à 240 km/h
O	jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.
La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.
Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pneus hiver

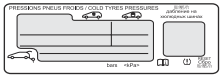
Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.
Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.
Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.



L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 km à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.
Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur

- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour ce véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule ou les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

Profondeur de sculptures

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.
Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des

roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule au freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

ⓘ REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
205/55 R16	Polaire XK9 090
205/50 R17	Polaire XK9 090

Pour plus d'informations, s'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

1. Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
2. Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
3. Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
4. Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
5. Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

ⓘ REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Changement d'une roue

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Entreposage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. laver et lustrer le véhicule. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
2. nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
3. saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
4. nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
5. recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la

surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule

6. désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant)
7. vider le réservoir de liquide de lave-glace. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
8. vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours
9. la charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro
 Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)
10. amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge

Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système.

1. garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Placer le sélecteur de mode de conduite sur P. Empêcher le véhicule de rouler. Ne pas serrer le frein de stationnement électrique
2. ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule
3. jusqu'à quatre semaines, brancher le câble de charge
4. quatre semaines à douze mois décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) affiché du combiné d'instruments.
5. ne pas brancher le câble de charge
6. toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre -10°C et 30°C
7. le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension
8. déposer le câble noir négatif (–) de la batterie conventionnelle 12 V et fixer un chargeur aux cosses de la batterie conventionnelle ou bien garder les câbles de la batterie conventionnelle 12 V connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur
9. tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. laver et lustrer le véhicule.
2. faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
3. nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
4. saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
5. nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
6. recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
7. désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant)
8. vider le réservoir de liquide de lave-glace
9. vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours

prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)

11. amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%
12. régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge
13. faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale
14. cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système
15. garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
16. ne pas serrer le frein de stationnement électrique
17. ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de charge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de charge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre –10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (–) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur.
6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Carrosserie - Entretien de l'extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Peinture brillante

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !
Ne pas appliquer de produit lustrant.

ⓘ REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

ⓘ REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

Extérieur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

ⓘ REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Intérieur

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.
Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire ou à un établissement agréé dans le cadre du programme Manufacturer Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en micro-

fibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.
Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.
Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.
Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile.
Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.
Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Entretien

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par ex. : alcool, solvant ou ammoniaque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque de décollement des tissus !

ⓘ REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.

Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec.
Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

ⓘ REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

ⓘ REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A **Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.**

Gravé sur le châssis.

B **Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.**

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C **Étiquette constructeur.**

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D **Étiquette pneus / peinture.**

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.
- Indique également le code couleur de la peinture.

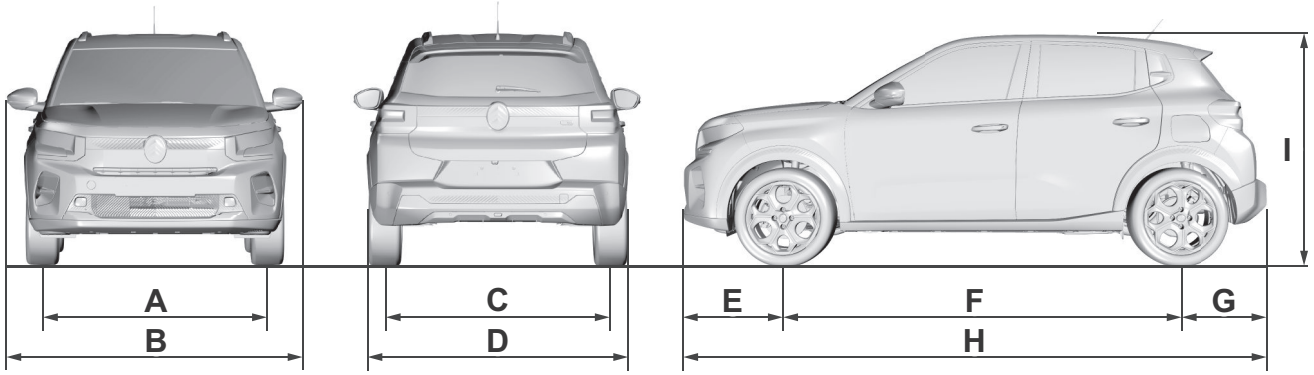
REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneus, consulter le concessionnaire pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Données du véhicule

Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



A	B	C	D	E	F	G	H	I
1500	1755* / 1813**	1520	1755	790	2540	685	4015	1575 / 1590

* Avec rétroviseurs rabattus.
** Avec rétroviseurs déployés.

Données du moteur

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

REMARQUE

La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.

Poids et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, s'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

REMARQUE

Lorsque la température extérieure est élevée, il est conseillé de laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Données de remorquage

Moteurs et charges remorquables - ICE

Moteurs	Turbo 100 ch Manuel	Essence 82	Essence 72
Boîtes de vitesses	**BVM6 (Manuelle 6 rapports)**	**BVM5 (Manuelle 5 rapports)**	**BVM5 (Manuelle 5 rapports)**
Codes	EB2LTED MB6 Euro 6.4	EB2FAMK MT5 Euro 6.1	EB2FAMKd MT5 Euro 5
Types variantes versions : SC...	HPV/4	HME/8	HMD/A
Cylindrée (cm^3)	**1199**	**1199**	**1199**
Puissance max. : EC standard (kW)	**74**	**60**	**53**
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	**600**	**450**	**450**
Remorque non freinée (kg)	**600**	**450**	**450**
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	**65**	**65**	**65**

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	**Hybride 110 ch**
Codes	**EB2LTEDH2 eDCT7 Euro 6.4**
Types variantes versions : SC...	HPX/7
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	600 / 0 (*)
Remorque non freinée (kg)	600 / 0 (*)
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65 / 0 (*)
Motorisations essence	Turbo essence
Boîtes de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Cylindrée (cm^3)	**1199**
Puissance max. : EC standard (kW)	**81**
Carburant	Sans Plomb
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : EC standard (kW)	**21**
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VCC)	**48**
Capacité installée (kWh)	**0,9**
Puissance combinée (kW)	**107**

(*) Selon la destination, se référer au document d'immatriculation.

Moteurs et charges remorquables - BEV

Codes Modèles : SCI.../SCB...	**Électrique 82 Autonomie en cycle urbain ZYC/Z**	**Électrique 113 Autonomie en cycle standard ZYA/Z**
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	–	**550**
Remorque non freinée (kg)	–	**550**
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	–	**61**
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	82/60	113/83
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	**30**	**44**
Câble de charge domestique	**Mode 2**	**Mode 2**
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	**Mode 3**	**Mode 3**
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	**Mode 4**	**Mode 4**
Tension continue (DC)	400	400

Liquides et lubrifiants

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé. N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT
L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

	Classes de viscosité	Spécifications	Produit recommandé
EB2LTED	SAE OW20	01/955535	QUARTZ FPW01
EB2LTEDH2	SAE OW20	01/955535	QUARTZ FPW01
EB2FAMK	SAE 5W30	03/955535	QUARTZ FPW03
EB2FAMKd	SAE 5W30	03/955535	QUARTZ FPW03

Utilisation	Caractéristiques	Spécifications	Fluides et lubrifiants d'origine	Applications
Liquide de frein	Fluide synthétique pour les systèmes de freinage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4, ISO 4925 Classe 6, SAE J1704.	**MS.90039** ou **S71 2114**	Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié	Freins hydrauliques
Lubrifiants pour la transmission (versions à moteur thermique)	Lubrifiant synthétique de qualité SAE 75W	**9.55550-MZ2** ou **B71 2310**		Boîte de vitesses manuelle et différentiel MB6
Réducteur (versions électriques)		**B71 2316** ou **9.55535/06**		Réducteurs
Agent protecteur pour radiateurs	Fluide protecteur à action antigel, à base de monoéthylglycol inhibé à formule organique.	**MS.90032** ou **B71 5110**		Proportions d'utilisation pour les circuits de refroidissement : 50% d'eau 50% de fluide protecteur
Liquide lave-glace/glace arrière	Mélange d'alcools et de tensioactifs. Dépasse les spécifications CUNA NC 956-11.	**MS.90043**		À utiliser dilué ou non dilué dans les systèmes de lave-glace/essuie-glace

⇨198 Fluides recommandés

Contenances des réservoirs

Réservoirs	Capacités (litres)
Carburant :	44
Réserve de carburant :	5,0
Circuit de refroidissement du moteur	5,2 / 7,3
Carter moteur :	2,08 (MIN) ÷ 3,15 (MAX)
Carter et filtre moteur :	2,55 (MIN) ÷ 3,63 (MAX)
Boîtier de boîte de vitesses/différentiel :	4,5
Réservoir de liquide lave-glace avant et arrière :	2,8

INFORMATION CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.
Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.
Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante : https://service.citroen.com/ACddb/index.html

RÉCEPTEUR RADIO SPS

Fabricant :

Faurecia Clarion Electronics

Europe 40 avenue des Terroirs de France, 75012, Paris, France

	Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance max.
Blueto oth	2402,0 - 2480,0	1,75 dBm

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT CRONY

Fabricant :

Faurecia Clarion Electronics

Europe 40 avenue des Terroirs de France, 75012, Paris, France

	Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance max.
Blueto oth	2402 - 2480	4,76 dBm
Wi-Fi :	5745 - 5825	12,46 dBm

ANTIDÉMARRAGE

Fabricant :

Aptiv Services Deutschland GmbH, Am Technologiepark 1 D-42119 Wuppertal, Allemagne

Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
Puissance max. : -18,97dBµA/m à 10m

BOÎTIER TÉLÉMATIQUE

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, Italie

Fréquence d'utilisation	Puissance max.
GSM 900	33 dBm
GSM 1800	30 dBm
WCDMA Bande I	24 dBm
WCDMA Bande VIII	24 dBm
LTE FDD Bande 1	23 dBm
LTE FDD Bande 3	23 dBm
LTE FDD Bande 7	23 dBm
LTE FDD Bande 8	23 dBm
LTE FDD Bande 20	23 dBm
LTE FDD Bande 28	23 dBm
LTE FDD Bande 38	23 dBm
LTE FDD Bande 40	23 dBm

ANTENNE RADIO

Fabricant :

Hirschmann Car Communication SaS

84 – 88 bd de la mission Marchand 92400 Courbevoie

France

Fréquence de fonctionnement (MHz)	Puissance max.
76 – 108 MHz, 174–240 MHz, 150 – 281 kHz de 520 – 1620 kHz	NA*

* Non disponible au moment de la mise sous presse

Consommation de carburant et émissions de CO_2

(Versions ICE et MHEV)

Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.
Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres de conduite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.
Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)
Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.
Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.
De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.
Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.
Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres aident à la conduite (systèmes d'aide à la conduite), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
Des informations supplémentaires sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers, ainsi que sur leur finalité dans le véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données". Ces informations sont directement associées aux références des fonctions concernées dans le Manuel d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, permettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.
Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que le comportement de conduite, la localisation ou l'itinéraire parcouru ou sur le comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :
– État de fonctionnement des composants du système (par ex. : niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).

- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple feux, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activation des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par ex. vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire.
Le personnel travaillant pour un réseau d'entretien (par exemple garages, fabricants) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou sur demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS. Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés.
La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.
Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un concessionnaire ou un atelier qualifié, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer sur demande d'une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule.
Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation d'un système ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système d'enregistreur de données d'événement (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système d'enregistreur de données d'événement qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.
Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données

ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule.
Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.
Pour plus d'informations sur le **Système d'enregistreur de données d'événement**, se reporter à la rubrique "**Sécurité**" de ce document.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Le conducteur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être mémorisées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies peuvent être effacées à tout moment.
Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule sur demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple®CarPlay®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter le smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise au smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet d'utiliser les applications smartphone, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule.

La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau de données sans fil, des données peuvent être échangées entre le véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau sans fil est rendue possible grâce à un émetteur installé à l'intérieur du véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion à un réseau sans fil. Il s'agit notamment des services et applications (apps) en ligne qui sont fournis par le fabricant ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système

d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule à un réseau sans fil. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le fabricant n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.
Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et la finalité de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Le véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service.
Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.

Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales qu'il a acceptées. Il peut les trouver dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après s'être connecté avec son compte **Stellantis**.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, le véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, de redémarrages intempestifs ou de toutes configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du fabricant par connectivité "Over-The-Air".
Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Security Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.

Il joue aussi un rôle direct dans la sécurisation de la connectivité du véhicule et assure le bon fonctionnement des services en ligne activés sur le véhicule. Les moyens d'exercer ses droits en matière de confidentialité concernant ce traitement sont décrits dans la politique de confidentialité de **Stellantis** pour les services connectés (voir ci-dessous le chapitre "Politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés").

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.
Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe le véhicule a été acheté ou où il est immatriculé.
En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du

VÉHICULE (c'est-à-dire la localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification du véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis le véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux services publics d'urgence d'évaluer et de gérer la situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles.
En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si le véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif.
Cela signifie que, pendant la conduite du véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position du véhicule ou suivi de la conduite) ni transmission de données n'ont lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Cette fonction est fournie 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.
Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO2 des nouveaux véhicules, de manière anonyme et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.
Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90% de la distance totale et pour au moins 80% de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule.
La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse.

Selon le modèle du véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Communication du kilométrage à l'association Car-Pass (uniquement pour les véhicules immatriculés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020).
Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par **Stellantis** si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Le conducteur reconnaît et accepte que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par **STELLANTIS AUTO SAS** en tant que constructeur automobile, les données du véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la localisation du véhicule – soient transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer les droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et permet de mieux comprendre comment nous traitons les données à caractère personnel.
Ce document propose quelques exemples de la façon dont nous traitons les données à caractère personnel, ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité).
Pour tout éclaircissement concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont les données personnelles sont traitées, envoyer une demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com
Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).
Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage.
Elle est également utilisée en association avec des équipements tels que les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.

La technologie RFID des véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

INDEX

A

Accès au compartiment moteur 199
Aide au démarrage en côte (HSA) . . . 169
Aide au maintien dans la voie (LKA) . . . 161
Alerte Attention Conducteur par minuterie 166
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) 160
Alerte de survitesse 172
Alerte Risque de collision 156
Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (DCS) 158
Appel d'assistance 177
Appel d'urgence (eCall) 175
Appoint en liquide de refroidissement 203
Appoint en liquide lave-glace 203
Appuie-têtes avant 24
Assistance au freinage d'urgence (EBA) 160
Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA) 157
Assistance et SOS 175
Avertisseur sonore 44

B

Barres de toit 141
Boîte de vitesses automatique (EAT6) . 119
Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage (e-DCS6) 121
Boîte de vitesses manuelle 118

C

Caméra de recul 165
Capteurs de stationnement 164
Chaînes à neige 216
Charge de la batterie de traction (BEV) 136
Clé avec télécommande 11
Combiné d'instruments 59
Combiné d'instruments matriciel 61
Commande de désembuage / dégivrage de la lunette arrière 79
Commandes au combiné du volant . . . 59
Commandes au volant 92
Commandes d'éclairage 47
Commandes principales 106
Commandes vocales 93
Compartiment moteur 199
Compatibilité des carburants 126
Compteurs kilométriques 77
Connectivité 96
Consommation instantanée 65
Consommation moyenne 66
Contrôle du liquide de frein 204
Contrôle du niveau d'huile 201
Contrôle électronique de stabilité (ESC) 159
Contrôles périodiques 196
Crochets 57
Cuir (entretien) 220

D

Démarrage par câbles auxiliaires 187
Démarrage par câbles auxiliaires, dépannage d'un autre véhicule 190
Dépliage / Repliage de la clé 11
Dépose d'une roue 181
Détection de la somnolence du conducteur par caméra de surveillance du conducteur 168
Détection de la somnolence du conducteur par caméra frontale . . . 167
Déverrouillage / verrouillage du véhicule avec la clé 14
Dimensions 223
Dispositif d'attelage 142
Données de remorquage 225
Données du moteur 224
Données du véhicule 223

E

Éclairage
Extérieur 47
Éclairage intérieur (remplacement) . . . 213
Écran d'affichage 62
En cas d'urgence i, 175
Enregistrement des données du véhicule et vie privée 233

Enregistreur de données d'événements 238
Entretien des ceintures de sécurité . . 219
Entretien du véhicule 205
Entretien programmé 196

F

Feux arrière (remplacement) 213
Feux avant (remplacement) 209
Feux de détresse 175
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 198
Fonctionnalités complémentaires activables à distance (BEV) 106
Frein de stationnement 114
Frein de stationnement manuel 114
Freinage de sécurité actif 157
Fusibles 208

G

Galerie de toit, montage 142

H

Hayon, fermeture 20
Hayon, ouverture 20
Huile moteur 197

I

Identification de fréquence radio (RFID) 239
Indicateur d'entretien 76
Indicateur de niveau d'huile moteur . . . 77
Indicateur de niveau de charge (BEV) . . 63
Indicateur de puissance (MHEV ou BEV) 62
Indicateur de température du liquide de refroidissement 75
Indicateurs de direction 49
Instruments et commandes de la planche de bord i, 59

K

Kit d'outils pour changement d'une roue 178
Kit de réparation des pneus 184

L

Limiteur de vitesse 151
Liquide de freins 197
Liquide de lave-glace 198
Localisation du véhicule 12

M

Maintenance et entretien du véhicule i, 196
Menu de configuration 66
Mirror Screen® 98
Mise à jour du système 87
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 178
Mode e-Auto (Hybride 48 V) 113
Mode économie d'énergie 110

N

Navigation 95
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 222

O

Ordinateur de bord 65

P

Paramètres 103
Pare-brise chauffant 79
Patères 56
Perte des clés, télécommande 14
Pile de la télécommande 14
Pneus et roues 213
Poids et charges remorquables 224
Portes 18
Portes, ouverture 18
Préconditionnement thermique (BEV et climatisation automatique) 80
Prescriptions relatives à l'élimination . 232
Procédure de réparation des pneus . . 184

R

Radio 90
Ravitaillement 127
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR) 170
Réglage de la pression des pneus . . . 187
Réglage du volant 43
Réglage maximum du dégivrage du pare-brise 79
Régulateur de vitesse 152
Remise à zéro du trajet 65
Remorquage 142, 144, 193
Remorquage d'un autre véhicule . . . 195
Remorquage du véhicule 194
Remplacement des ampoules 208
Remplacement des balais d'essuie-glace 205
Retrait de la roue de secours 181
Rhéostat d'éclairage 78

Roue de secours 180

S

Sélecteur du mode de conduite (BEV) .125
Spécifications techniques i, 222
Station de smartphone 104
Système ADAS Data Recorder (ADR) . 234
Système d'enregistreur de
données d'événement (EDR) 234
Système de charge (BEV) 130
Système de climatisation
automatique 82
Système de climatisation manuel 80
Système de freinage
antiblocage (ABS)/Répartiteur
de freinage électronique (EBFD) 159
Système de surveillance de la
pression des pneus (TPMS)172
Système hybride (Hybride 48 V) 129

T

Tablette arrière 57
Tablette arrière (camionnette) 57
Télécommande 11
Téléphone101
Témoins d'avertissement et
indicateurs 67
Textiles221
Triangle de présignalisation 178

V

Véhicule hybride 48 V (MHEV)8
Vérification des niveaux des liquides . .197
Verrouillage centralisé 11
Vue d'ensemble du tableau de bord . . . 59

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et du règlement n° 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Automobiles CITROËN,
société par actions simplifiée au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199.
www.citroen.com

Édition
2026/06



QUARTZ ENGINE OIL | MOPAR

Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Citroën.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Citroën,** elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Citroën. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar,** qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Citroën agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Citroën,** Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

CITROËN recommande TotalEnergies

CITROËN | TotalEnergies

PARTENAIRES OFFICIELS



CC3EUDO2606fr-1